

## La revue catholique des idées et des faits

La responsabilité sous les régimes fasciste et soviétique  
 Hommage à Pascal  
 Au presbytère d'Houbiémont  
 Autour de la Conférence  
 Le XVII<sup>e</sup> siècle  
 Les Esséniens  
 Létizia Bonaparte  
 Sur une initiation littéraire  
 Grandeur et servitude de Bruxelles-Capitale  
 Staline, l'homme d'acier

Mgr Louis PICARD  
 J. CALVET  
 Omer ENGLEBERT  
 Comte Louis de LICHTERVELDE  
 Comte Gonzague de REYNOLD  
 Lucien CERFAUX  
 Lydie PERETTI  
 Henri MASSIS  
 Comte Xavier CARTON de WIART  
 Jean MAXENCE

Les idées et les faits : Chronique des idées : La voix de nos évêques, Mgr J. Schryngens.

### La Semaine

OREMUS PRO BEATISSIMO PAPA NOSTRO PIO! DOMINUS CONSERVET EUM, ET VIVIFICET EUM, ET BEATUM FACIAT EUM IN TERRA, ET NON TRADAT EUM IN ANIMAM INIMICORUM EJUS...

Deux fois par jour, en Carême, la Sainte-Eglise met cette prière sur les lèvres de ses ministres. Et c'est avec une ferveur toute spéciale qu'elle se sera élevée de tous les points de la terre, ces jours-ci, pour l'Auguste Pontife qui, depuis dix ans, conduit la barque de Pierre. Que le Christ Jésus soit remercié pour tous les bienfaits qu'Il départit à son Eglise par Celui qui Le représente ici-bas! Qu'Il daigne assister, protéger et bénir, en ces temps troublés, le Père commun des fidèles, le Pasteur du troupeau, Notre Saint Père le Pape Pie XI, glorieusement régnant.

Quand les catholiques pensent au Pape et prient pour le Pape, ils ont le cœur rempli de reconnaissance envers Notre-Seigneur qui mit à la tête de son Eglise un Chef visible et infailible, donnant ainsi aux croyants la certitude si consolante d'une sécurité totale dans les choses essentielles. Et si le bienfait de l'Unité sous une seule Autorité fut grand toujours, il est particulièrement insigne quand, partout en dehors de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, sévit et règne la plus complète anarchie. Certes, à côté de belles victoires et de rares et hautes vertus, à côté de gloires très pures et de grands génies, l'Epouse du Christ a connu bien des tempêtes et toutes les misères; des hommes d'Eglise lui ont fait, au cours des siècles, les plus cruelles blessures; faiblesses, erreurs, crimes même, elle n'a rien ignoré... Toutefois, le message du Christ est resté intact et la flamme de son authentique charité n'a cessé de brûler; les trésors de grâces confiés à l'Eglise ont vivifié sans répit les âmes et ont toujours produit des saints; l'œuvre de la Rédemption n'a pas un seul instant arrêté de s'accomplir et de se parfaire par le ministère des Apôtres et de leurs successeurs, et tout cela avec quelle prodigalité et avec quel amour de Dieu pour ses créatures!...

Quand on lit la magistrale *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, par Ludwig Pastor, on est frappé de cette action divine se poursuivant malgré toutes les défaillances humaines, et Dieu sait s'il y en eut et si les pauvres humains s'y entendirent, et s'y entendront toujours..., à compromettre l'économie de notre salut! *Et porta inferi non prevailedunt adversus eam...* La promesse est là, éternelle: les portes de l'enfer ne prévaudront point contre Elle!... Hélas! si on ne peut assez déplorer la déchristianisation qui, depuis la Renaissance et la Réforme, tue l'Europe lentement mais sûrement, comment ne pas se sentir fier d'être catholique quand on considère la série des pontificats qui se sont déroulés depuis la Révolution française? Que de Pontifes éminents et de Docteurs clairvoyants! Quand on réfléchit à tout ce qu'il entre nécessairement de considérations humaines dans une élection pontificale et combien divers sont les hommes et multiples leurs déficiences intellectuelles et morales, on ne peut que remercier la Providence qui fit briller d'un éclat aussi extraordinaire,

depuis un siècle et quart, le phare romain battu par des flots plus démontés qu'ils ne le furent jamais.

Si le pontificat de Pie XI restera dans l'Histoire comme celui de la solution de la question romaine, le Pape de l'Action catholique et le Pape des Missions a poursuivi, depuis dix ans, comme ses prédécesseurs, la haute mission enseignante de l'Eglise. Les problèmes de l'heure furent abordés de front dans ces Encycliques doctrinales qui ont dressé, en face du chaos intellectuel de notre temps, le monument de cette Vérité qui, seule, délivrera la civilisation contemporaine de tout ce qui l'empoisonne mortellement. Education, mariage, problèmes économiques et sociaux: sur tout cela, Rome a projeté, depuis dix ans, la vive lumière d'une doctrine immuable dans ses principes, mais d'une inépuisable richesse d'adaptation aux conditions de la vie moderne. Devant la grandeur de l'œuvre des Papes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, devant cette admirable défense de la nature comme de la surnature, de la Raison et de la Foi, qu'importent les ombres à un aussi magnifique tableau! Des imperfections, il y en aura toujours, parce que l'Eglise militante est composée d'hommes en proie à toutes les faiblesses de l'humaine condition. Que Rome — la Rome toujours plus centralisante de la période contemporaine et dont le champ d'action s'est donc continuellement étendu, avec un accroissement parallèle des possibilités d'erreur en matière contingente — que cette Rome n'ait pas toujours compris assez vite les nécessités du moment; qu'elle se soit trompée parfois sur les faits ou sur les méthodes à suivre; que dans les questions libres de politique religieuse elle n'ait pas toujours eu un flair génial et une habileté supérieure; que le recul du temps met en relief certaines occasions manquées, certaines carences regrettables, des ignorances qui ont fait le jeu des déchristianisateurs, on peut le concéder et le déplorer, en priant l'Esprit-Saint de minimiser tout cela à l'avenir. Mais à côté de ce secondaire très important, c'est entendu, considérons le principal. A une époque où plus rien n'est à sa place, où tout a été bouleversé et confondu, quelle jouissance indicible de se savoir à l'abri, appuyé sur l'éternel, préservé du pire et sachant d'où l'on vient et où l'on va. Quelle force aussi que cette certitude absolue sur les questions vitales intéressant la destinée humaine, et quelle ardeur elle inspire pour essayer d'amener, ou de ramener, ceux qui sont assis « à l'ombre de la mort », à la seule Lumière montrant toutes choses comme elles sont...

Pour un catholique, la fête du Pape c'est avant tout cela: l'action de grâces pour le don sauveur d'un Chef gardien infailible de la Révélation et dispensateur des moyens normaux de salut. Daigne la Divine Providence exaucer les innombrables prières Lui adressées à l'occasion du dixième anniversaire de l'élection de S. S. Pie XI, pour que le Pape soit aussi fidèle que possible à ce que demande de lui Celui dont il est le Vicaire parmi nous...



# La responsabilité

## sous les régimes fasciste et soviétique<sup>(1)</sup>

### Une Question.

La grande terreur des bourgeois à l'époque lointaine où nous, aspirions à le devenir, c'étaient les anarchistes et les nihilistes, surtout les Russes et les Italiens. Un Français, Ravachol, avait cependant atteint à la notoriété des plus redoutés. Son nom seul, où l'on percevait je ne sais quelle sonorité dévastatrice, résumait le péril social.

Il nous souvient encore des réflexions indignées que faisait à leur sujet, devant nous, ses tout jeunes enfants, un père qui avait le culte de l'ordre public et de l'intérêt général.

Un jour, notamment, qu'il rentrait de voyage, il déploya un illustré dont la première page représentait de façon probablement fantaisiste — on n'était pas encore à l'époque des grands reportages photographiques — et en tout cas très suggestive, l'assassinat de Sadi Carnot, président de la République Française. Nous voyons encore la victime renversée dans sa voiture de gala avec, sur son grand plastron, une tache de sang, et planté au milieu, le poignard de Caserio. Les traits du président Carnot nous sont restés gravés dans la mémoire comme ceux des héros et des saints qui ont enthousiasmé notre jeunesse.

A distance, la crainte inspirée par les anarchistes paraît quelque peu exagérée. Ils firent en somme peu de ravage. Nos automobilistes en font plus un dimanche ordinaire que tous les anarchistes réunis en leur période d'hégémonie.

C'est en leur honneur, cependant, que furent considérablement accrues les forces de police et de gendarmerie. Certains historiens ont même accusé les Gouvernements d'avoir eu partie liée avec ces terroristes dans le but de faire passer plus aisément leurs projets policiers.

Après les anarchistes, ce furent les premières levées socialistes qui semèrent l'épouvante dans la société bourgeoise. Elles incendièrent quelques usines et quelques maisons de maîtres pour conquérir le suffrage universel. Contre elles, également, on lança la police et la gendarmerie, auxquelles s'adjoignit, en Belgique, la garde civique. Il y eut du sang versé. Généralement du côté des insurgés. Leur insurrection ne prit d'ailleurs jamais les proportions d'une révolution. Très rapidement, les socialistes se fatiguèrent de cette lutte violente. Et les bourgeois s'habituaient à leur langage plus incendiaire que leurs actes. L'épouvantail de cette époque, fin du siècle et premières années 1900, fut donc le grand soir, que l'on nous promettait tous les jours à échéance très proche. Nous devons dire, néanmoins, que les socialistes italiens avaient l'imagination moins funèbre que les nôtres. Ils ne voyaient en cela qu'un lever de soleil. Nous les avons entendus bien des fois saluer avec grandiloquence, en agitant le drapeau rouge, *il sole dell'avvenire*.

Lorsque l'épouvantail socialiste eut à son tour perdu sa vertu terrifiante, on en vit un nouveau se dresser à l'horizon social : le bolchevisme. Cette fois-ci, sûrement, ce n'était plus une comédie. Les bolcheviks font couler le sang à flots. Ils n'annoncent pas le grand soir, ils le font. Et devant ces destructeurs de notre civilisation, on voit trembler non seulement les bourgeois mais ceux qui, précédemment, les effrayaient.

La police et la gendarmerie ne suffirent plus à rassurer les amis de l'ordre public. Toutefois, un sauveur s'est levé : le fascisme. Du grand drame qui se joue sur la scène du monde d'après-guerre, les deux protagonistes sont le bolchevisme et le fascisme. L'enjeu de la lutte est notre civilisation. Ne disons pas a priori la civilisation puisque les bolcheviks ont la prétention de remplacer avantageusement celle qu'ils sont occupés à détruire. Il ne manque même pas de bourgeois qui font passer leur peur en admirant les constructions idéologiques et les premières réalisations pratiques des disciples de Lénine. Un snobisme analogue sévissait dans la bourgeoisie aux temps du nihilisme et de l'anarchie, et précédemment, durant la phase préparatoire de la Révolution française.

Voici donc en présence les deux adversaires formidables de la nouvelle guerre sociale.

Or, le fascisme est une dictature comme le bolchevisme. Ils sont, l'un et l'autre, dictatures de parti. La prétendue dictature de prolétariat est en réalité la dictature du parti communiste. La dictature nationale instaurée par Mussolini est la dictature de son parti.

D'une part, la dictature est donc adoptée par les bolcheviks pour détruire notre civilisation. Car, encore une fois, il n'y a aucun doute que le dessein des maîtres actuels de la Russie soit d'anéantir notre civilisation protectrice de la famille, de la propriété, des libertés individuelles et la vie de l'esprit. D'autre part, le régime dictatorial a été imposé à l'Italie dans le but non moins certain de sauver la même civilisation.

Dès lors, une question vient naturellement à l'esprit : qui choisit bien du fascisme ou du bolchevisme ? Dans son livre remarquable : *L'Eglise et le Droit commun*, l'abbé Roul se pose une question semblable. Ayant constaté que les pires ennemis de l'Eglise ont réclamé pour elle le droit commun et protesté avec véhémence contre ses privilèges et que le même droit commun et la même abolition des privilèges ont été invoqués par certains défenseurs de l'Eglise, ceux que l'on a appelés les catholiques libéraux, ce publiciste se demande dans lequel des deux camps on a vu juste ? Faut-il proclamer la clairvoyance de Dupanloup, de Montalembert et de leurs disciples, ou bien celle des grands ancêtres de la Révolution et de leur descendance, les Ferry, les Combes, les Herriot, les Buisson ? Et après une étude philosophique et historique très fouillée, l'abbé Roul conclut qu'à son grand regret il est bien obligé de reconnaître que ce ne sont pas les anticléricaux qui se sont trompés.

De même, la question se pose de savoir si ce sont les bolcheviks ou bien les fascistes qui se trompent en recourant au même moyen, la dictature, les uns pour anéantir notre civilisation, les autres pour la défendre et pour la sauver.

Et qu'on ne dise pas : le régime politique n'est qu'un moyen, il peut servir aux fins les plus contraires. Sans doute, mais sert-il également bien à toutes fins ? Le régime politique n'est pas chose indifférente. En général, l'instrument a sa valeur et son efficacité propres. La cause principale importe beaucoup plus. Mais l'efficacité intrinsèque de la cause instrumentale n'est pas négligeable. Surtout lorsqu'il s'agit d'un régime politique. Il y a des différences profondes entre la dictature et les autres régimes politiques. Et

(1) Conférence donnée au Jeune Barreau de Bruxelles.



ces différences doivent être sérieusement étudiées pour répondre à la question que nous venons de poser et que nous tâcherons de résoudre au cours de cet entretien.

### La Dictature régime d'irresponsabilité.

On n'a pas caractérisé la dictature lorsque l'on a dit qu'elle est un pouvoir fort. Sans doute, la force paraît être inséparable de la dictature. Mais la monarchie absolue est aussi un pouvoir fort. La démocratie peut l'être également et les exemples ne manquent pas de pouvoirs populaires plus oppressifs que les monarchies absolues. Nous ne confondrons pas non plus, d'ailleurs, pouvoir fort ni même pouvoir absolu avec pouvoir abusif et oppressif.

Mais voici où la dictature commence à se distinguer des autres régimes politiques. C'est lorsqu'on examine les titres dont ils se prévalent et sur lesquels ils appuient leur autorité et leur énergie.

La monarchie la plus absolue prétend à la légitimité et proclame, avec ostentation, les titres de cette légitimité. C'est le droit de succession. Ce sont les services rendus par la dynastie. C'est l'évolution naturelle d'une suzeraineté féodale en souveraineté royale. C'est aussi le droit du vainqueur ou du premier occupant. Lorsque Louis XIV affirmait son pouvoir démesuré : L'Etat, c'est moi, il avait parfaitement conscience de ne prétendre à rien d'illégitime et il eût considéré comme la pire des injures le titre d'usurpateur.

La démocratie met en avant des titres qu'elle estime bien meilleurs et plus évidents. De même, expliquent ses théoriciens et ses défenseurs, qu'un individu a le droit naturel et inaliénable de disposer de lui-même, de même un peuple est son propre maître et il ne peut en avoir d'autres légitimement que s'il leur donne mandat de souveraineté et de gouvernement. Le pouvoir populaire est le seul légitime. Les autres régimes ne sont tolérables que dans la mesure où ils sont implicitement et souvent même inconsciemment populaires, c'est-à-dire s'ils supposent le consentement, qui équivaut à une délégation, du peuple.

La monarchie constitutionnelle accumule les titres de légitimité. Elle s'approprie ceux de la démocratie et les ajoute à ceux qui lui viennent en héritage par descendance dynastique. C'est le plus attrité de tous les pouvoirs.

Tous ces genres de souverains font valoir leurs titres parce qu'ils se sentent une responsabilité. La démocratie a organisé la comparaison des gouvernants responsables devant le peuple qui les a délégués. Nous avons cité les consultations électorales. Ce n'est pas le lieu d'en apprécier la valeur et l'efficacité. Il nous suffit de constater ici qu'elles font essentiellement partie du régime démocratique.

La monarchie constitutionnelle partage le pouvoir avec des ministres et des législateurs qui ont aussi à répondre devant le peuple. Le monarque est bien proclamé irresponsable. Mais c'est là une sorte de fiction juridique plus conforme aux lois de la psychologie qu'à celles de la logique et à la réalité des choses. Le fait d'exempter juridiquement le roi de la responsabilité des pouvoirs populaires laisse entendre qu'il y a tout de même une autre responsabilité que la responsabilité électorale. Les monarques absolus se sentaient responsables. Louis XIV, qui ne craignait certes pas de froisser les susceptibilités libertaires de ses sujets, n'a jamais prétendu à l'irresponsabilité. Il se proclamait lui-même responsable devant Dieu. Et qu'on ne dise pas que cette responsabilité devant un juge qu'on ne rencontrera pas en personne de son vivant ne peut avoir aucune efficacité. Ce juge est une personne et son tribunal est inévitable. Sa justice est la plus absolue et la plus redoutable. La responsabilité devant Dieu est pour les croyants autrement réelle et autrement efficace que la responsabilité devant l'humanité ou devant la postérité.

La dictature n'a pas et en tout cas ne manifeste pas le même sentiment de ses responsabilités.

Voyons-la conquérir puis exercer le pouvoir, en Italie comme en Russie.

\* \* \*

L'Italie d'après-guerre connut une défaillance incroyable de l'esprit national et du sens social. On vit, dans les grandes cités de cette nation victorieuse les officiers chevronnés et glorieux tellement en butte aux outrages d'une populace excitée, que les

plus braves ne trouvaient rien de mieux que de sortir en civil lorsqu'ils avaient à faire des courses particulières. Les syndicats ouvriers et les syndicats agricoles perdirent jusqu'aux notions les plus élémentaires de propriété, d'autorité et d'ordre public. Ils commencèrent l'occupation des usines et des latifundia. Et s'ils s'arrêtèrent bientôt, ce ne fut pas, on l'imagine bien, par scrupule de conscience mais à la suite de leurs échecs aussi prompts que retentissants. Les usines se bloquaient en quelques jours, gouvernées qu'elles étaient par l'incompétence accomplie. Les hauts fourneaux ne restèrent allumés que le temps nécessaire pour y jeter quelques victimes de la justice atroce de ces maîtres d'une heure. Quant à l'aventure agraire, elle n'alla guère plus loin malgré la bénédiction de certains vicaires échevelés qui avaient confondu je ne sais quel souffle de révolte avec l'esprit de l'Evangile.

Les pouvoirs publics furent d'une indécision et d'une lâcheté inouïes en présence de ce travail dissolvant. Les classes dirigeantes se tinrent coites. Alors, des jeunes hommes qui avaient fait la guerre et qui, depuis quelque temps, sentaient le sang leur bouillir furieusement dans les veines, se fâchèrent pour de bon. Ou plutôt un jeune homme fut pris d'une colère sacrée qui se combla par irradiation et polarisation à une foie d'aciers combattants. Ce jeune homme s'appelait Benito Mussolini. Il était venu du socialisme au nationalisme à travers les expériences d'une jeunesse mouvementée, les épreuves et les militations des tranchées.

Une volonté s'affirmait brutalement impérieuse. Ces brimades de tout ce que la nation compte encore d'énergies conservatrices et productives doivent cesser incontinent. Les coupables n'ont qu'à se le tenir pour dit. Ces menaces n'étaient pas vaines. Un journaliste, un conférencier, un publiciste, un chef de syndicat ou de groupement politique, un meneur ou un homme doué de quelque influence recevait sans avertissement la visite d'une bande de gaillards résolus, armés jusqu'aux dents, n'admettant pas la discussion ni les explications. Leur chef posait devant le condamné une potion d'huile de ricin qui eût suffi largement à un cheval et le priaient de la prendre sans barguigner. Le ton du commandement, les revolvers et les yeux barqués coupaient toute velléité de résistance.

Une autre fois, c'était un ordre d'avoir à rester au logis jusqu'à permission contraire. Ou encore celui de déguerpir dans les deux jours et de s'établir dans telle localité située à l'autre bout de la péninsule. Le sac et l'incendie prirent même une place, mesurée, heureusement, dans la série des gestes fascistes.

Ce nom de fascistes vient de faisceau, appellation des groupements de cette levée nationaliste. Les sections de ce parti d'un nouveau genre furent nommées *Fasci di combattimento*, faisceaux de combat, et le mouvement prit pour insigne le faisceau des licteurs antiques.

Lorsque du nord de l'Italie cette réaction eut submergé le centre et même le midi indolent — nous disons submergé tout en sachant parfaitement que les fascistes militants n'étaient alors et ne sont encore actuellement qu'une minorité, mais une minorité agissante et combative, ayant saisi en quelque sorte le monopole de l'opinion publique en matière politique — Mussolini eut l'idée audacieuse de s'emparer par un coup de force du commandement central de la vie nationale et d'expulser le faible gouvernement de M. Facta. C'était, en effet, le Gouvernement le plus faible que l'on puisse imaginer. A ce titre sans doute, le nom de M. Facta restera dans l'histoire. Le Duce, comme on commençait à l'appeler, donna donc l'ordre à ses troupes de marcher sur Rome. C'était une armée minuscule pour s'emparer de Rome et de l'Italie. Une armée de braves, mais très mal équipée et très mal instruite. A peine avait-elle ce que l'on peut appeler de la cavalerie et de l'artillerie.

Dès qu'il fut avéré que les chemises noires marchaient sur Rome, M. Facta eut un sursaut d'énergie. Il envoya l'armée nationale au devant de ces bandes irrégulières. Rome fut à la hâte fortifiée. On vit dans la campagne romaine des tranchées et des défenses de barbelé comme à la guerre. L'opinion était en suspens. On ne savait pas s'il fallait prendre tout cela au sérieux. On s'attendait à un dénouement qui empêcherait la guerre fratricide. Tout à coup, l'ordre vint au gouvernement de lever l'Etat de siège et de faire rentrer les régiments de la victoire dans leurs garnisons. L'armée italienne connut cette humiliation après toutes les autres. Mais y voyait-elle une humiliation? Le fascisme n'était-il pas un mouvement de fierté et de patriotisme qui refusait aux soldats de la grande guerre une atmosphère respirable. Le roi Victor-Emmanuel III estima qu'il n'était pas possible de laisser ces deux armées



en venir aux mains. Il mita sur le fascisme. Il remercia M. Facta et appela M. Mussolini.

Le Duce répondit à son appel. Non sans avoir cependant défilé en triomphateur dans les rues de Rome à la tête de ses troupes. Il se présenta au Quirinal en chemise noire avec quelques jeunes gens dans la même tenue et qui avaient tous l'air de sous-lieutenants des troupes fascistes. Il déclara au Roi que c'était là son gouvernement. Car dit-il, ce n'est pas un ministère que je veux constituer, mais un gouvernement.

Il ne rendit pas compte à Sa Majesté de l'équipée invraisemblable qui l'avait mis en possession de la capitale et du pays. Le Roi ne crut pas devoir lui demander d'explications. Les dictateurs ne donnent pas d'explications et ne rendent pas de comptes. Il leur paraît que ce serait une diminution de leur autorité et de leur liberté d'initiative. Pour la tâche titanesque qu'ils ont à remplir, ils ont besoin d'affecter l'irresponsabilité, ils ont besoin d'être irresponsables.

Cette irresponsabilité devant la couronne, Mussolini l'a maintenue jalousement. Avant d'arriver au pouvoir, il avait pris soin de déclarer qu'il n'était monarchiste que conditionnellement. Monarchiste à condition de ne pas être limité ni entravé par l'autorité royale. Les ministres de l'Italie fasciste sont responsables non devant le Roi, mais devant le chef du gouvernement. Ainsi parle la nouvelle Constitution. Elle ajoute bien que le chef du gouvernement est responsable devant le Roi, mais pratiquement, quelle est la responsabilité d'un chef de parti et d'un chef de gouvernement tel que le Duce. Il a en main une armée dont le Roi n'est pas le commandant suprême. C'est une armée de parti exclusivement commandée par le chef du parti. Sans compter que tout ordre supérieur est, dans l'Italie actuelle, voué à l'inefficacité s'il n'est pas soutenu par une action du parti fasciste. La souveraineté du Roi d'Italie, nous le disons avec respect mais sans hésitation parce que c'est la vérité évidente, est une souveraineté diminuée. Mussolini est plus réellement souverain que Victor-Emmanuel III. Il n'a sauvé la couronne qu'à cette condition. Les faits ont commenté clairement sa déclaration ambiguë de monarchiste conditionnel.

Irresponsable devant le Roi, Mussolini l'est plus encore devant le peuple et les représentants du peuple. L'opinion antifasciste ou antigouvernementale n'a plus droit de cité en Italie. Le Duce est entré à la Chambre après la prise de Rome comme un dompteur dans une ménagerie, en faisant claquer son fouet. Il a déclaré en termes violents et brutaux que si les députés ne voulaient pas être des collaborateurs dociles du régime, il les ferait jeter à la porte du Parlement. Les députés se sont résignés ou soumis d'assez bonne grâce. Il semble même que M. Mussolini n'avait pas eu besoin de crier si fort ni de proférer de telles menaces. Il y eut naturellement des exceptions. Mais on leur fit la vie extrêmement dure au Parlement et en dehors. L'exemple le plus tragique de cette pression des fidèles du Régime sur les députés des partis adverses est celui de Matteotti, assassiné dans des circonstances restées mystérieuses par des fascistes trop zélés. Les parlementaires qui ne purent se rallier au régime se retirèrent, soit en faisant la grève, comme le Parti populaire, soit en rentrant purement et simplement dans la vie privée. Mais toutes ces manifestations protestataires n'eurent presque pas de retentissement dans une opinion comprimée par le parti fasciste. Cette occupation spirituelle de l'Italie est la caractéristique la plus frappante du régime. Un fait en dira plus long que tous les commentaires et toutes les explications. Il n'y a plus en Italie pour ainsi dire que des journaux fascistes. Pas un seul journal socialiste ou communiste — nous parlons des quotidiens — pas un seul journal nettement libéral — les plus grands quotidiens d'autrefois étaient libéraux, ils ont, ou bien disparu, comme le *Corriere della Sera*, de Milan, ou bien sont passés au fascisme, comme le *Giornale d'Italia* et le *Messaggero*, de Rome — deux journaux catholiques, l'*Italia*, de Milan, et l'*Avvenire d'Italia*, de Bologne, vivant très péniblement. La liberté de la presse est pratiquement inexistant. Pour tenir le coup, sans être vassal du régime, il faut à un journal un beau courage et des capitaux à sacrifier. Le droit de saisie, le droit de suspension et le droit d'exclusion du gérant responsable, dont sont armés les préfets, ne sont point des droits platoniques, et les journaux n'ont même pas de recours efficace contre l'arbitraire.

Nous en avons dit suffisamment, pensons-nous, pour faire saisir sur le vif l'irresponsabilité presque absolue qui caractérise le pouvoir souverain du régime fasciste, nous voulons dire le pouvoir

du Duce. Il nous faudra moins de temps et moins de faits pour montrer que le bolchevisme est, lui aussi, à un plus haut degré, dans son chef suprême, un régime d'irresponsabilité.

Lénine ne s'est pas contenté d'être conditionnellement anti-monarchique. Il le fut très absolument. Les Soviets ont fait disparaître la dynastie des Romanoff. Il était sans doute difficile et même impossible de trouver une formule de conciliation et de collaboration entre le soviétisme et le tzarisme. Mais les bolcheviks auraient pu mettre un peu plus de formes dans l'exclusion définitive des Tsars de la vie politique et du gouvernement de la Russie.

Les membres des soviets, du haut en bas de l'échelle, sont domestiqués à un degré que ne peut faire imaginer le fascisme. Lénine est absolument irresponsable. La formule « Ni Dieu ni maître » a pour lui son entière signification. Les journaux sont devenus, en Russie, des entreprises d'Etat, de même que les théâtres, les cinémas, les stations radiophoniques et tout ce qui influe sur l'opinion publique.

Vous le voyez, les régimes dictatoriaux sont des régimes d'irresponsabilité. Si d'autres pouvoirs, par exemple, la monarchie absolue, ont l'ivresse de l'autorité, c'est l'ivresse de l'autorité légitime et, peut-on dire, l'ivresse de la légitimité irrécusable et incontestable. Tandis que l'ivresse du pouvoir dictatorial est plutôt une ivresse d'irresponsabilité. Et ce caractère semble bien ne pas être propre au fascisme ou au soviétisme, mais résulter de la nature même de la dictature.

\* \* \*

Ce qui aggrave encore cette constatation, c'est que, de la tête l'esprit d'irresponsabilité se communique aux membres, à tout le corps social.

Les dictatures modernes ont ceci de particulier qu'elles sont des dictatures de parti. Autrefois, lorsque le pouvoir politique était chose relativement simple, il suffisait, pour s'en emparer, d'écarter la garde prétorienne qui en protégeait les détenteurs. Les proclamations de pouvoir dictatorial étaient des pronouncements militaires. Mais de nos jours, le peuple a un droit de regard et de contrôle sur la gestion des affaires publiques. Les autorités politiques et l'opinion publique sont étroitement solidaires. Pour s'emparer du pouvoir, il faut s'emparer d'abord ou en même temps de la nation. Mussolini a commencé par la nation. Lénine a commencé par le pouvoir, mais immédiatement et par des procédés oppressifs comme ceux et bien plus que ceux du fascisme, il a mis une main de fer sur toute la vie nationale. L'art de gouverner, pour les dictatures modernes, consiste notamment à ne pas laisser le peuple relever la tête avec indépendance. Primo de Rivera a compris et voulu réaliser la dictature selon le mode ancien, qui ne convient plus aux nations politiquement évoluées telles que les nôtres. La Russie était beaucoup moins évoluée que l'Espagne. Lénine a eu le coup d'œil plus pénétrant que Primo de Rivera. Il a compris que l'occupation militaire des postes de commandement ne suffisait pas à préserver son autorité de tout retour offensif, soit de l'ancien régime, soit d'un nouveau régime concurrent. Lorsque l'on se rassure en constatant la chute rapide de Primo de Rivera, qui a entraîné hélas! la chute de la monarchie, et qu'on en conclut à la chute prochaine du bolchevisme et aussi du fascisme, peut-être commet-on une confusion et un sophisme assez grossiers. La différence est essentielle qui sépare la dictature espagnole du fascisme et du soviétisme.

Le raisonnement serait peut-être moins simpliste qui, pour conclure à la précarité des dictatures même modernes, partirait de la nécessité d'une personnalité exceptionnellement puissante pour les incarner. Il est exact que la dictature est un pouvoir personnel. Les coups de force dictatoriaux peuvent bien établir une oligarchie, un triumvirat, par exemple. Mais cette oligarchie ne laisse bientôt subsister qu'une seule tête : Napoléon, Lénine, Mussolini. Le pouvoir dictatorial est de tous le moins partageable, parce que précisément le plus irresponsable.

Il faut donc une volonté extrêmement puissante et intransigeante au sommet du régime dictatorial. Et cette volonté a pour premier objet de galvaniser sans cesse les partisans qui constituent l'armature du régime. Cet enthousiasme à jet continu des fascistes et des bolcheviks militants est un des faits les plus remarquables de toute cette histoire déconcertante. On va répétant que cet enthousiasme artificiel ne peut pas durer. Voilà dix ans qu'il



de rien n'autorise à croire ou à espérer que nous en verrons prochainement le déclin. Les visiteurs de la Russie soviétique sont déconcertés par cette conviction évidente de milliers et de milliers de citoyens conscients et organisés qui ont le mystique du bolchevisme, qui croient en Lénine comme les sectateurs d'une religion en leur fondateur ou même en leur Dieu, qui ne doutent pas du succès de leur plan politique et économique, national et international. C'est même cette conviction enthousiaste qui opère le plus de revirements et gagne aux soviets le plus d'admiration chez les bourgeois. On nous avait dépeint, disent-ils, le bolchevisme comme une oppression et un esclavage. Et nous avons vu des citoyens éclairés donnés à une cause et à un idéal comme on ne se donne plus dans nos civilisations usées et décadentes.

De même, chez les fascistes. Alors que nous lisions dans les journaux que les plus ardents étaient fatigués du régime et du Duce, nous avons assisté à une manifestation du parti au Colisée. La mise en scène était des plus réussies. L'ancienne loge impériale était tendue de velours rouge pour recevoir Mussolini. De toutes les directions arrivaient les bataillons de chemises noires, disciplinés et déchainés à la fois. Le mot enthousiasme nous paraît inexact pour signifier le sentiment d'où jaillissaient leurs chants et leurs cris assourdissants. C'était, nous parut-il, un sentiment plus élémentaire que l'enthousiasme.

Les fascistes, comme les communistes, sont voués à leur chef sans restriction et sans contrôle. Nous sommes en présence de personnes humaines qui abdiquent quelque chose d'essentiel à leur dignité.

Rien ne donne mieux l'idée de cette abdication que la formule suivante de serment qui a été adoptée par les faisceaux romains et qui exprime bien l'esprit général des fascistes les plus militants et les plus agissants. « Je jure fidélité à Benito Mussolini, qui régit la destinée de l'Italie. Je promets d'obéir fidèlement et absolument à son gouvernement, qui, en sa conscience indiscutable, a le droit de nous demander le sacrifice même de la vie, la renonciation aux initiatives les plus séduisantes et la pratique quotidienne de la discipline la plus rigide. »

Ainsi jurent et sentent les fidèles du fascisme.

Le nombre de ces fidèles est relativement restreint. Le régime lui-même le limite par des conditions austères et draconiennes. Les fascistes sont un million. Les communistes ne sont pas plus nombreux. Est-ce le nombre fatidique au delà duquel ne va pas l'emprise totale d'une volonté même exceptionnellement vigoureuse? Les journaux nous apprennent que Hitler approche aussi du million de partisans. Cet aspirant dictateur suit la même voie que Mussolini et que Lénine. Il crée d'abord un réseau humain par lequel il puisse innover toute la vie nationale. Et maintenant qu'il est en possession de cet instrument de conquête et de gouvernement, il cherche l'opportunité du coup de force qui lui mettra en mains le pouvoir souverain. Il appartient au gouvernement actuel de l'en empêcher et de renforcer ses propres positions et son autorité.

Donc aucune dictature, si fortement soutenue qu'elle soit par le parti dont elle est l'émanation, ne peut galvaniser toute la nation qu'elle gouverne. Elle ne peut même pas réserver tous les postes officiels, militaires, administratifs, judiciaires à ses fidèles éprouvés. Les cadres du parti et la vie du parti ne coïncident pas avec les cadres et la vie de la nation. Le parti, c'est comme le système nerveux du régime.

Cependant, les fonctionnaires non fascistes ou non communistes sont réduits, eux aussi, à une passivité qui diminue considérablement leur sens des responsabilités. Les gouvernants commandent durement et, en outre, ils manœuvrent leurs subordonnés et les prennent de flanc par l'action du parti. Cette dualité de l'action gouvernementale donne aux dictateurs modernes une sorte d'alibi perpétuel qui achève de les installer dans l'irresponsabilité et qui coïncide leurs sujets comme dans un état où étouffe la liberté et le sens élevé des responsabilités. On est responsable, et très impitoyablement, devant le chef qui a donné des ordres précis, mais quelles que soient la nature et la valeur morale de ses ordres, on n'a pas conscience d'une autre responsabilité, plus haute et plus inéluctable.

\* \* \*

Même les serviteurs les plus haut placés de la nation sont soumis à cette servitude. Nous avons déjà parlé des législateurs. Les

Chambres que Mussolini trouva installées furent domptées de la manière que nous avons dite. Les équipes suivantes furent constituées par un système électoral qui n'a d'électoral que le nom. Une seule liste est présentée au corps électoral. Elle est dressée par le gouvernement. Les électeurs sont invités à voter par un oui ou par un non. Il n'y a qu'une liste pour toute la nation. En tête de liste, Mussolini. Voter non, c'est faire injure au Duce et à ses partisans fanatiques. Il faut déjà une belle dose d'indépendance pour l'oser, car le secret du vote n'est pas garanti parfaitement, tous les bureaux électoraux étant fascistes et gouvernementaux. S'abstenir n'est pas moins dangereux. Car c'est encore une façon d'injure pour la liste, pour le gouvernement, pour le fascisme et pour le Duce. Et puis voter non, où cela peut-il conduire? Les gens réfléchis ne pensent pas sans appréhension à la chute du fascisme. Mussolini, non seulement ne fait rien pour qu'une transition à un régime constitutionnel puisse se faire sans heurts dangereux et mortels, mais il fait tout pour rendre cette transition impossible et pour qu'on ne puisse le combattre sans exposer le pays aux pires aventures. La campagne électorale se fait par le parti fasciste et par le gouvernement. Nous avons traversé l'Italie durant la seule campagne électorale menée sous le régime actuel. Sur tous les murs, une affiche, partout la même, et d'ailleurs très bien réussie. Un Mussolini des grands jours, saluant à la romaine. Il est bien plus beau dans cette attitude que l'empereur Auguste du Musée des Antiques. Le grand empereur fait, avec une sorte de nonchalance, le geste du commandement. Mussolini, même au repos, est impétueux et irrésistible. Et sur l'affiche électorale, il commande irrésistiblement de voter oui. Tout le texte de l'affiche tenait en deux lettres : si, c'est-à-dire oui. Le résultat devait être écrasant pour les adversaires qui n'avaient pas de candidats, ni de programme, ni d'affiches, ni de possibilité d'aucune sorte d'exercer un mandat que leur auraient confié des électeurs audacieux.

En Russie, les élections se font par degrés ascendants. Le soviet local est élu sur présentation officielle. On n'est même pas invité, comme en Italie, à voter oui ou non. Ceux qui ont des objections à présenter sont priés de les exprimer publiquement. Sachant la rigueur du régime, vous pouvez deviner que les manifestations héroïques d'une opposition quelconque sont extrêmement rares. Pas d'opposition? La liste est élue à l'unanimité. L'opération se renouvelle dans l'assemblée des délégués locaux pour l'élection du soviet régional, et ainsi de suite jusqu'à la constitution du soviet suprême. Les soviets, c'est comme l'amature officielle de l'Etat. Ils cumulent tous les pouvoirs. Ils sont fatalement de teinte très communiste. Et cependant, l'organisation du parti communiste est maintenue intégralement, et son rôle est prépondérant, comme celui du parti fasciste, pour empêcher tout écart des soviets et des simples citoyens.

En Italie, l'organisation de l'Etat reste approximativement ce qu'elle est dans les nations modernes à régime constitutionnel, mais le fonctionnement en est complètement modifié par la volonté dictatoriale de l'autorité supérieure et par l'action du parti qui est mêlée inextricablement à toute la vie nationale.

Les Chambres doivent très souvent se contenter d'enregistrer les décrets-lois, de l'exécutif. Lorsqu'un député ou un sénateur — les sénateurs italiens sont nommés par le Roi sur proposition du gouvernement — se permet de faire une remarque concernant un projet ou un décret-loi du pouvoir souverain, il a bien soin de déclarer que son intention n'est aucunement de critiquer le chef de l'Etat, et son discours se termine invariablement par un éloge enthousiaste du Duce et par un acte de foi inébranlable en la destinée de la nation italienne, confiée à la conduite géniale de cet homme providentiel.

Le Conseil des ministres doit lui-même entériner fréquemment les décisions du Grand Conseil Fasciste. C'est ainsi que la Charte du Travail, une des réformes les plus importantes du fascisme, a paru à la *Gazzetta Ufficiale* avant même d'avoir été proposée au Conseil des ministres. Le Grand Conseil l'avait approuvée, il suffisait pour la rendre officielle. Ce rôle officiel des organes du parti comme aussi de la milice du parti sans qu'il en résulte pour ces organes et pour cette milice des responsabilités officielles, c'est tout le régime. Qui n'a pas observé cette dualité n'a pas compris le fascisme ni le soviétisme.

Même le barreau et la magistrature doivent en subir l'emprise et la servitude.

Il y a une loi qui prononce l'exclusive contre les avocats



dont les agissements politiques sont incompatibles avec les directives du gouvernement. Et cette loi n'est pas applicable seulement aux faits actuels et nouveaux, mais également aux faits anciens, même antérieurs à la loi, dont les conséquences se perpétuent dans le présent. Voilà un des exemples les plus dangereux et les plus odieux de rétroactivité d'un texte législatif. Les juges n'échappent pas à cette menace d'incrimination politique et de sanctions allant jusqu'à la destitution. Et comme si cela ne suffisait pas pour assouplir la justice, le fascisme a créé un tribunal spécial pour juger certains crimes, notamment celui de rétablir des groupements politiques supprimés par le régime ou d'apporter une aide quelconque à ceux qui tentent de les rétablir. C'est ce tribunal spécial qui a jugé notre compatriote le professeur Moulins et les fameux intellectuels dont le procès a ému durant quelques jours l'opinion publique du monde civilisé, sauf, à en juger par les journaux, de l'Italie. Ce tribunal spécial est présidé par un général et composé d'officiers de la milice fasciste. Le rapporteur qui a présenté à la Chambre le décret-loi instituant ce tribunal spécial, Carlo Delcroix, aveugle de guerre, celui que l'on appelle là-bas, le grand voyant d'Italie, s'est exprimé à peu près dans les termes suivants : « ce tribunal que crée aujourd'hui le régime sera composé par les représentants de cette milice qui est l'expression la plus haute de la révolution nationale et qui est dans la ligne du volontarisme italien; cette composition nous donne par conséquent toute garantie de célérité et de rigueur de la procédure ». Nous l'en croyons sans difficulté.

Et que dire maintenant des fonctionnaires subalternes de l'Etat fasciste? A eux surtout il ne reste pas assez d'indépendance pour avoir encore un sentiment véritable de responsabilité.

Même en dehors du domaine propre de l'Etat, le fascisme et son gouvernement font sentir leur poigne dictatoriale. La dictature verse fréquemment et naturellement dans l'étatisme. L'organisation professionnelle, notamment, est étatisée. Le syndicat fasciste est le seul reconnu par la loi, le seul qui puisse signer des contrats de travail. Tous les membres d'une profession versent obligatoirement une cotisation au syndicat officiel. Mais tous n'en sont pas membres réguliers et n'en perçoivent pas les avantages. La loi exclut du syndicat fasciste ceux qui n'ont pas une bonne conduite politique.

En Russie, l'organisation professionnelle est purement et simplement institution d'Etat. L'entreprise industrielle, agricole, commerciale et financière, est nationalisée. L'industrie l'est complètement, le commerce dans la proportion de 95 %, l'agriculture a dépassé les 60 %. Une entreprise quelconque est gérée par ce que l'on appelle le triangle, c'est-à-dire par un triumvirat comprenant le chef politique, le directeur technique et le représentant du personnel. Le sommet du triangle est le chef politique; après, vient le directeur technique, et enfin le représentant du personnel. Voilà un ordre que l'on n'attendrait pas d'un régime prolétarien par excellence.

La presse, l'école, les lettres, le théâtre et le cinéma sont aussi nationalisés en Russie. Ce serait plus vite fait de dire ce qui n'est pas nationalisé que ce qui est monopole d'Etat dans la Russie des soviets. La famille et la religion n'ont pas pu être étatisées. Aussi le soviétisme leur a-t-il voté, surtout à la seconde, une haine de destruction et d'anéantissement.

Quant aux organismes qui, sous nos régimes constitutionnels, relèvent directement de l'Etat, ils sont en Russie dans une dépendance absolue de l'exécutif, c'est-à-dire des soviets et de la direction du parti communiste.

La dictature bolchevique est la plus destructive qu'il soit possible d'imaginer de toute dignité humaine et de toute responsabilité.

### Réponse et Conclusion.

Nous avons maintenant des données suffisantes pour répondre à la question posée au début de cette causerie. La dictature est-elle mieux choisie pour détruire que pour sauver notre civilisation ou bien inversement?

La réponse ne nous paraît pas douteuse.

Les régimes d'irresponsabilité tombent sous cette condamnation de saint Thomas d'Aquin : *in servilem degenerant animam et pusillanimes fiunt ad omne virile opus et strenuum* (De Regim. Princip., lib. I, chap. III). Ils font des âmes serviles et pusillanimes, incapables de virilité et de vaillance.

L'homme n'est pas fait pour l'irresponsabilité. Sa noblesse et sa faiblesse appellent la responsabilité. Il n'est pas bon que les chefs d'Etat n'aient à répondre de leur gestion devant personne. La responsabilité est parfaitement conciliable avec l'autorité et avec la liberté nécessaire à un gouvernement énergique et continu.

Quant aux sujets, la suppression en eux du sentiment véritable de responsabilité est déprimante, elle diminue les possibilités de service social et national. On peut bien obtenir par la contrainte et en pressurant les énergies inférieures de l'humanité, des résultats remarquables — ce sont des régimes d'esclavage qui ont bâti les pyramides, les villes assyriennes, le Parthénon, le Colisée, les merveilles du Palatin et du Forum. Ce sont eux qui ont projeté du centre de l'empire romain ces routes magnifiques qui ont fait rayonner et circuler la civilisation dans toute l'Europe occidentale, ce sont eux qui ont édifié les civilisations elles-mêmes auxquelles nous avons emprunté une part précieuse de notre culture, la civilisation grecque et la civilisation romaine. Il n'en reste pas moins certain ni moins évident qu'ils ont négligé de faire appel aux ressources les plus précieuses mises par le Créateur dans la nature humaine. Et les régimes actuels d'irresponsabilité ne peuvent pas échapper à cette critique et à cette condamnation.

Faut-il leur préférer l'anarchie? Evidemment non. L'anarchie est la suppression de la vie sociale et par conséquent de la civilisation. Entre deux maux, il faut choisir le moindre. Mais la dictature n'est pas le seul régime qui fasse un sort à l'autorité politique. C'est peut-être le régime qui garantit le plus facilement le respect de l'autorité et la discipline sociale. Tout le monde peut gouverner, disait Cavour, avec l'Etat de siège. Il n'en résulte pas cependant que ce moyen de gouverner soit le meilleur. Le meilleur gouvernement, est celui qui parvient à orienter effectivement dans le sens de l'intérêt général, du bien commun, les énergies, les initiatives, les institutions qui peuvent y contribuer. L'étouffement ou l'absorption d'énergies, d'initiatives ou d'institutions utiles au bien public ou seulement au bien particulier, sans inconvénient pour l'intérêt général, supprime peut-être des difficultés, ils diminuent certainement la vie nationale.

Tous les pouvoirs forts ont tendance à l'absolutisme et à l'étatisme. Mais c'est dans la dictature, à cause de son irresponsabilité, que cette tendance est la plus irrésistible.

Dans le domaine religieux, cette question de l'étatisme est particulièrement délicate. La vie et les institutions religieuses ne relèvent pas de l'autorité politique, du moins dans notre forme de civilisation, qui est d'origine chrétienne. Chez les Juifs, la politique était une dépendance de la religion. Les Grands Prêtres jouaient un rôle important dans la conduite de l'Etat. Dans les empires païens, c'était la religion qui était subordonnée à la politique et qui devenait un instrument de gouvernement. Le Christ a prononcé l'indépendance réciproque, chacun dans leur domaine, des deux autorités. Rendez à César ce qui revient à César et à Dieu ce qui revient à Dieu. Cette autonomie des deux grandes institutions qui encadrent et qui régissent la vie humaine, la société civile et la société religieuse, est la caractéristique de la civilisation chrétienne. L'idéal n'en a été réalisé ou approché que par la collaboration des Etats chrétiens avec l'Eglise catholique. Dès qu'une Eglise chrétienne s'est détachée de Rome, elle a perdu cette fierté et cette vigueur à l'égard de l'autorité politique. Voyez les Eglises schismatiques sous la coupe des pouvoirs civils. Voyez le rôle que jouait le Tsar dans l'Eglise russe, un rôle presque semblable à celui du Pape dans l'Eglise catholique.

Voyez la situation des rois d'Angleterre dans l'Eglise anglicane. Ce rôle de l'autorité civile a diminué au fur et à mesure que progressait le laïcisme. Mais l'acceptation d'un livre liturgique qui doit servir de canon de la foi en même temps que du culte est encore soumise en Angleterre à la Chambre des Communes. Nous n'imaginons pas très bien notre Chambre ou notre Sénat, tels qu'ils sont composés, délibérant sérieusement sur un pareil objet.

L'Etat fasciste favorise ouvertement le catholicisme. Il n'est pas neutre, il n'est pas libéral. Il a restauré l'enseignement religieux dans les écoles, il y a replacé le Crucifix, ainsi que dans les tribunaux, au Colisée et au sommet du Capitole. Il considère le catholicisme comme un facteur très important de la vie nationale et un levain très efficace de civilisation. Mais en dépit de ces intentions et de cette bonne volonté, l'esprit du régime dictatorial se heurte nécessairement à l'esprit d'indépendance de l'Eglise. L'appartenance des âmes et particulièrement des générations montantes à une institution dont il n'a pas le contrôle est difficilement supportable par le fascisme. De là ces conflits entre le Saint-



Siège et le gouvernement italien auxquels n'ont pas mis fin les accords du Latran. Le plus aigu et le plus retentissant fut celui qui mit aux prises personnellement le chef de l'Église et le chef de l'Italie à propos de l'Action catholique. Deux volontés s'affrontèrent et parurent également irréductibles durant des mois. L'histoire racontera comme un des faits notoires des années 1930-1931 que ce ne fut pas Pie XI qui céda.

En Russie, la dictature ne souffre d'aucune contradiction entre le régime adopté et le but poursuivi. Le but est aussi étatiste que les tendances du régime. La persécution horrible et les campagnes d'athéisme auxquelles se livrent les pouvoirs publics conviennent à la fois aux doctrines matérialistes qui sont à la base du bolchévisme et à la dictature de fer par laquelle il tient l'immense Russie.

Le bolchévisme est une menace universelle. Vous me trouverez sans doute bien vieux jeu d'exprimer des craintes et même des angoisses à ce sujet. J'avoue en effet n'avoir jamais été l'hôte des soviets. Et je n'ai pas assez d'indépendance d'esprit pour admirer leur œuvre. Ceux qui croient le plus au succès du bolchévisme et de son plan quinquennal devraient être les plus inquiets. La vague rouge peut submerger nos pays en bondissant par-dessus les frontières. Elle peut sourdre aussi du sol que nous foulons grâce à une intercommunication souterraine de tous les milieux prédisposés à recevoir cette doctrine et cet esprit contagieux.

Les nations doivent se sauver à tout prix du péril bolchevique. Le fascisme leur offre ses services. Si les régimes dont les institutions protègent la liberté n'ont pas la vigueur nécessaire pour exercer effectivement l'autorité politique et même pour maintenir cette autorité avec d'autant plus d'énergie qu'elle est soumise à la critique et aux passions dissolvantes qui se développent fatalement dans une atmosphère de liberté, si en d'autres termes ces gouvernements ne sont pas capables de conduire des hommes libres, qu'ils cèdent la place aux dictateurs antibolchéviques. Ceux-ci sauveront l'essentiel de notre civilisation. Mais malgré leurs intentions, malgré leur patriotisme et leur désintéressement, ils en perdront une part importante. Toute défaite du bolchévisme est une victoire de notre civilisation. Mais que la dictature bolchevique soit vaincue par la dictature fasciste, c'est déjà un recul de cette même civilisation et, nous pouvons bien le dire en comparant l'étiage de notre culture et de notre vie sociale avec ce qu'ont vécu les hommes de tous les temps, c'est un recul de la civilisation.

LOUIS PICARD.

## Hommage à Pascal <sup>(1)</sup>

Pascal est Auvergnat, il en était fier. Les initiales par lesquelles il signe ses *Provinciales* signifient : Blaise Pascal, Auvergnat. Sur sa machine arithmétique, il écrit : Blasius Pascal, Arvernus. Avec quelque subtilité d'esprit, on arriverait à déterminer ce qu'il doit à son pays, à ses paysages austères, à ses volcans éteints, à ses eaux courantes chauffées par le feu intérieur, à ses neiges drapant des pics dramatiques. Et qui n'applaudirait à cette ingénieuse manière d'expliquer Pascal par l'Auvergne, comme, on explique Montaigne et Montesquieu, ces Gascons, par l'ail, la truffe et le vin de Bordeaux.

Mais si Pascal était Breton comme La Mennais, la dure et mystique Bretagne nous fournirait l'exégèse de son œuvre; et s'il était Flamand comme Jansénius, la Flandre ne serait pas plus avare de suggestions. Permettez-moi de ne pas me perdre dans ces dis-

cours curieux et de rendre à l'Auvergne et à Pascal un hommage moins discutable.

*Salve magna parens frugum [Arvernica] tellus  
Magna virum.*

Salut terre magnifique de l'Auvergne, féconde en fruits, féconde en hommes! Ses arbres, activés par le feu souterrain, mûrissent au soleil de Limagne des fruits délectables; sa terre de montagne, difficile et dure, forme des hommes qui ne baisent pas devant les questions impérieuses et qui prennent tout au sérieux. Quelle distance entre la blague parisienne et la gravité auvergnate! Ce n'est pas un Parisien de Paris qui aurait étalé la destinée humaine sur le tapis vert et l'aurait jouée gravement dans les formules des jeux de hasard. Sceptique parce qu'il a été trop tôt comblé, spirituel, héroïque s'il le faut pour une minute, le Parisien n'a pas le temps de se fixer et de s'appesantir sur les choses. Fils des laboureurs qui ont creusé depuis des millénaires le même sillon dans le même sol, un sillon qui revient sur soi comme une lente fatalité, l'Auvergnat patient cherche son trésor en profondeur et ne s'applique qu'à un seul objet.

C'est ainsi que Pascal a étudié le problème de l'homme, ce problème éternel qui nous hante aujourd'hui d'une manière plus opprimente. Toutes les idéologies ont fait faillite, paraît-il, et c'est à l'homme qu'il faut revenir. Combien il importe, dès lors, de ne pas se tromper sur le sens de ce mot qui devient plus incertain à mesure qu'on l'insère dans des définitions de parti?

Je pourrais citer ici les écrivains contemporains; il faudrait les appeler tous à comparaître, car ils ont tous à la bouche ces mots solennels : homme, humain, humanisme, qu'ils essaient de plier à leurs préjugés et à leurs passions. Il devient malaisé de savoir ce que c'est qu'un homme, presque aussi difficile que de dire si demain nous ne mourrons pas de misère parce que nous sommes trop riches ou si l'Europe est encore possible.

Dans ce désarroi, c'est d'Auvergne, de la masse basaltique, centre résistant du pays, que nous vient le salut. Pascal a jeté sur ce problème de l'homme quelques lueurs décisives.

D'abord, il enseigne à l'homme à prendre conscience de ce qu'il est par rapport à la nature et aux êtres vivants, à prendre conscience de sa dignité particulière, à s'emparer de sa place, à se camper à sa place devant le monde. Il est intelligent. Il pense. Sa dignité est dans la pensée. Je ne cite pas les textes, vous les savez par cœur.

D'autres les ont trop oubliés. On a fait de l'homme un automate, l'esclave de je ne sais quelles larves; on l'a livré en proie à des fantômes. Si bien qu'il s'est mis à douter de lui-même, à se tâter pour se chercher et à ne pas se retrouver. L'analyse a dissous son être et la sincérité l'a fait évanouir... Mais, la sincérité consiste-elle à raconter tous les spectres qui passent dans le courant intérieur, ou à dire quels éléments nous choisissons pour en faire notre vie? En fin de compte, notre personnalité est-elle dans la statue que notre raison et notre volonté arrivent à sculpter, ou dans les déchets que rejette le ciseau? Pascal aurait anathématisé Freud. Et — cet opprobre ne lui a pas été épargné — récemment, une femme de lettres scrutait l'âme de Pascal à la lumière fumeuse des principes de Freud. Prétention et sottise.

L'homme est un être qui pense. Sa dignité est dans la pensée. Appliquons-nous à bien penser. Voilà qui met l'homme à sa place; et dès qu'il perd de vue ce privilège qui est sa nature, il n'est plus lui-même, il n'est plus qu'une ombre vacillante.

Bien campé dans le monde, après s'être comparé à la nature pour savoir où et comment il doit se placer et se tenir, ayant reconnu ses entours et en ayant pris possession, que l'homme descende maintenant en lui-même et qu'il se regarde. Pascal

(1) A la clôture des journées d'Art religieux à Paris, le 7 février 1932. La journée fut consacrée à célébrer l'Auvergne, ses grands hommes, son art, ses traditions.



l'invite à prendre conscience de son insuffisance. Elle est horrible. Il ne peut aller au bout de rien. Il est fait d'un paquet de puissances qui conçoivent des buts admirables à poursuivre et des moyens infaillibles pour atteindre ces buts, mais mises en marche, elles bronchent au premier pas et tombent sur la terre boueuse. L'homme est incomplet; il est un commencement. Son existence même a l'air d'une ironie insolente de la destinée : il passe du matin au soir et ayant soif d'éternité, il n'a qu'un instant fragile pour réaliser ses rêves illimités.

N'y aurait-il pas, hors de lui, quelque chose qui pourrait l'élever au-dessus de ses insuffisances? Si cela est, comme on le dit, nous n'avons pas à hésiter, *quoi qu'il en coûte*. Il est honteux de rester dans l'inachèvement, quand on peut aller aussi haut que ses désirs. Faudrait-il marcher sur tout ce qui nous agrée le plus, faudrait-il faire des déchets de tous les hochets humains, qu'importe, si on va par ce moyen à la perfection de son être, si on élève, jusqu'au plus haut de son destin, ce prince, ce héros, cette créature éternelle et sublime que nous portons en nous?

Pascal, qui riait peu, aurait bien ri de nos humanistes qui répètent à tue-tête : l'homme, mais rien que l'homme; tout l'homme, mais rien au-dessus de l'homme. Il aurait ri en leur montrant du doigt ce que l'homme, l'homme tout entier, l'homme tout seul peut réaliser : des contradictions, des douleurs, un désordre de tohu bohu, un peu de bruit, un peu de fumée, un peu de cendre.

Pour échapper à cette banalité qui écœure, à cette faillite, à cet avortement, s'il faut tout sacrifier, j'entends même la vie, même pour une minute la raison, oui, nous sacrifierons tout; nous sacrifierons tout, serait-ce pour une simple probabilité. L'enjeu est tel que ne pas risquer est folie.

Or, c'est ici que Pascal triomphe. Nous ne risquons rien, nous ne sacrifierons rien. En donnant tout, nous recevons davantage. Notre don reviendra sur nous, transformé. A une condition : à la condition d'aimer, à la condition d'aimer Dieu. Oui, si on fait cette chose extraordinaire, aimer Dieu, tout change d'aspect. L'homme qui aime Dieu, le saint, n'est pas séparé du sol où il avait pris place, ni dépossédé de sa place dans la nature; il n'est pas séparé des autres hommes, diminué dans ses puissances et ses privilèges bien qu'il ait tout sacrifié; il est, au contraire, l'homme, l'homme complet. Qu'on me montre une réalisation humaine, plus complète, plus achevée que la sienne. Qu'on me montre un type d'homme supérieur, comme homme, à Saint Vincent de Paul, par exemple, pour citer un contemporain de Pascal.

Et Pascal, qui voit haut, voit encore un homme supérieur au saint, c'est l'Élu. Ici, les puissances humaines ont été exaltées et amplifiées pour ainsi dire jusqu'à l'infini, puisque l'Élu possède Dieu. Voilà sur quel plan Pascal nous entraîne, nous ayant pris au ras du sol; voilà dans quelles limites il inscrit notre destinée, dans tout l'espace qui va de la terre matérielle jusqu'à Dieu.

Le sceptique peut railler et trouver plus à propos de manger et de boire, d'aller au cinéma, d'écouter ou d'écrire un couplet rosse, d'aimer, comme ils disent, en s'emparant illégalement de ce mot d'amour. Nous attendons de cette sincérité littéraire dont il se vante qu'il nous dise numéroté s'il a trouvé là une réalisation complète de ses désirs et une expansion normale de sa personnalité; nous attendons qu'il nous dise, à quel prix, si nous l'en croyons, on est un homme.

Pascal a résolu le problème de l'homme. Il mérite vraiment le titre d'humaniste parce qu'il ne sacrifie rien des possibilités de l'homme. On le suivra ou on ne le suivra pas, mais on ne peut pas faire qu'il n'ait pas parlé, on ne peut pas faire comme s'il n'avait pas parlé.

Il y a — c'est la gloire de l'humanité — de ces hommes qui, de temps en temps, disent des mots qui restent. Ces mots ne sont

pas adoptés par tous comme des mots d'ordre; il n'est pas possible, il n'est pas désirable qu'ils le soient : seul le Christ a dit la parole de vie. Mais les mots prononcés par ces hommes complètement hommes, restent sur nos chemins comme des pierres indicatrices. On ne peut pas vivre sans les rencontrer. Les uns lisent et passent, répétant l'indication et tâchant de l'utiliser, d'autres vont sottement s'y heurter et crient en caressant leur blessure, ou donnent à coups de pieds dans la pierre pour se venger en la brisant. Mais les mots que Pascal a dressés devant les hommes ne s'effriteront pas; ils sont résistants comme la lave d'Auvergne.

J. CALVET,  
professeur à l'Université catholique de Paris.

## Au presbytère d'Houbiémont

Je puis raconter la fête, car j'en étais. J'assistai, avec mon oncle, au banquet qu'offrit le curé Pazó pour fêter ses décorations.

Il avait été décidé qu'aucun laïc n'y serait invité, les membres de l'Eglise enseignée détonnant toujours dans les réunions ecclésiastiques. Voulant se mettre au diapason de l'Eglise enseignante ils se montrent édifiants en diable, ratâchent sans cesse de dogme et de morale, sans compter qu'ils prennent mal ce qui se dit de réjouissant et vont le répéter de travers au dehors. Il y a temps pour tout, dit l'Ecclésiaste, et les banquetts sacerdotaux n'ont pas été institués pour permettre aux laïcs de bafouiller en théologie et relever les imperfections du clergé.

Quand midi sonna au clocher d'Houbiémont, les curés du doyenné de Malsogne étaient presque tous à leur poste. La plupart avaient fait la route à bicyclette; M. le doyen était monté dans la camionnette d'un boucher complaisant; mon oncle et moi étions venus à pied. La promenade permit au curé Pecquet de m'ouvrir un peu son cœur :

— Si c'était à refaire, dit-il, je ne serais jamais resté à Bétaumont. On n'avait pas besoin de mon ministère en Ardenne. J'aurais dû aller travailler ailleurs.

— En ville, peut-être?

— Mon neveu, laissez-moi tranquille avec les gens de ville. Ils ont des prêtres et des grâces à revendre. J'aurais dû me faire missionnaire. Savez-vous que ce m'est un vrai remords de n'avoir presque converti personne en ma longue carrière? Pareil à M. Burbombois, le chef de gare, qui attend les gens derrière son guichet et n'a jamais poussé personne à voyager, j'ai passé mon existence, comme uu fonctionnaire, à administrer les sacrements à des chrétiens désireux de les recevoir. Quand j'étais vicaire, j'aurais voulu fréquenter les incroyants, imitant Jésus qui allait souper chez le Pharisien et saint Paul qui prêchait volontiers aux païens. J'en fus vite empêché. Des catholiques se scandalisèrent de voir un prêtre entrer en commerce avec les mécréants, et mon curé me conseilla, quand je voulais changer de soupe, d'aller plutôt dîner chez lui ou chez quelque édifiant paroissien. « Je ne veux pas avoir d'histoires à cause de vous, déclara-t-il; faites comme on a toujours fait dans la paroisse; les mécréants connaissent bien mon adresse; je ne m'absente que huit jours par an; lorsqu'ils voudront se convertir, ils me trouveront soit au presbytère, soit au confessionnal ».

— Mais, tenez-vous pour rien, mon oncle, les prières que vous avez pu dire à Bétaumont et les bons exemples que vous y avez donnés?

— Il m'eût été possible de réciter autant de prières et de combattre mes passions avec le même succès au Katanga, où du moins



beaucoup d'âmes n'ont jamais entendu parler de Notre-Seigneur.

— Le curé d'Ars, cependant, s'est sanctifié sans quitter le petit village où son évêque l'avait nommé.

— Ce saint confrère avait une prédestination dont je n'ai jamais perçu les signes en moi. Il passait des nuits entières dans la contemplation, jeûnait de manière effrayante et accomplissait à peu près autant de miracles qu'il voulait. A vouloir monter si haut, sans y être appelé, l'on se casse les reins et l'on en reste découragé. Je n'ai jamais réussi à faire le moindre prodige; les jeûnes prolongés me jetten dans la mélancolie, et c'est à peine si je puis m'acquitter parfaitement de toutes nos dévotions sacerdotales. Dieu m'est pourtant témoin que je me fusse prêté aux extases dont il eût voulu me favoriser, et je saurais encore, me semble-t-il, verser mon sang pour une cause qui en vaudrait la peine; mais, après tout, force m'est de reconnaître que je n'ai pas de quoi me ranger parmi les grands mystiques. J'étais plutôt capable d'entrer en rapport avec les sauvages et de leur révéler la foi chrétienne. Ce ministère eût été plus méritoire que l'apiculture, la lecture et les autres exercices inutiles auxquels j'ai dû me livrer pour fuir l'oisiveté.

— Nous sommes des soldats, mon oncle; nous n'avons qu'à obéir. C'est à nos supérieurs qu'il sera demandé compte des ordres qu'ils auront donnés. L'organisation du royaume de Dieu sur terre est entre leurs mains; c'est à eux d'y pourvoir.

— J'ai dû me le dire, quand ce vieux curé me pria de laisser les incroyants tranquilles et que mon évêque me détourna d'aller au Katanga. Devriez-vous bien pourquoi je me suis emballé dans ces dernières années?

— Pour l'exégèse?

— Non! pour la réunion des Eglises. Quand j'appris qu'en mourant le cardinal Mercier avait remis son anneau pastoral à lord Halifax, j'en eus les larmes aux yeux et décidai de prier, désormais, pour l'entente des catholiques avec les orthodoxes et les protestants. Tous ceux qui ont une âme devraient s'unir au lieu de se combattre. Vous connaissez l'histoire du P. Didon qui prêchait sur « les triomphes de l'Eglise »? Cet éloquent dominicain enthousiasmait son auditoire en lui représentant les victoires que Rome avait successivement remportées sur l'arianisme, le schisme grec et le protestantisme. « Gare à la prochaine victoire! dit un prêtre qui sortait du sermon. Cette fois-là, nous pourrions bien rester «eu s!» C'est une de mes peines intérieures, mon cher neveu, de voir tant d'hommes entrer dès leur naissance, et même dès leur conception, en des formations de combat d'où rien ne les fera plus sortir dans la suite. Ne souhaitons pas que l'Eglise remporte encore de ces triomphes dont les pères Didon de l'avenir puissent triompher en chaire, et prions plutôt pour que l'humanité finisse par former un seul troupeau sous la conduite d'un seul pasteur... En attendant, nous allons revoir ce bon confrère Pazò et son chien bien élevé. Je gage qu'avant d'être assis nous devrons de nouveau entendre l'éloge de ce fameux cabot et avouer ce qu'ont coûté nos chapeaux.

\* \* \*

Quand nous entrâmes au presbytère d'Houbiémont, la conversation roulait en effet sur la vie chère et le prix des vêtements ecclésiastiques.

— Devinez, monsieur le Doyen, disait l'abbé Pazò, ce que j'ai payé cette neuve soutane où j'ai attaché mes décorations?

— Six cents francs?

— Trois cent quatre-vingt!

— Vous me donnerez l'adresse de votre tailleur.

— C'est une couturière qui l'a confectionnée et elle m'a fait profiter de ses ristournes sur la doublure et les boutons. Le drap vient de chez un marchand dont j'eus, en son temps, le chauffeur au catéchisme. Il me le vend au prix de gros. Combien vous a coûté votre soutane, à vous, monsieur le Doyen, si je ne suis pas indiscret?

— Environ cinq cents francs.

— Et depuis quand l'avez-vous?

— Je l'avais achetée pour recevoir Monseigneur. Il y a donc six mois que je la porte. Mais la vôtre durera plus longtemps.

— C'est ce que je n'osais vous dire, monsieur le Doyen.

Après le chapitre des soutanes, vint celui des douillettes et des chapeaux. L'abbé Pazò alla les prendre au portemanteau et les étala sur la table, discutant leur prix et leurs mérites. Moi-même

je tirai de ma poche mes mouchoir, canif et chapelet pour qu'il les pût comparer aux siens. Si nous ne l'avions prié d'attendre jusqu'après le déjeuner, il serait allé, dans sa chambre à coucher, chercher des chemises et des culottes achetées en solde.

— Les curés de campagne sont généralement pauvres, me dit l'abbé Pecquet. Il est naturel qu'ils se soucient du coût des choses. Le confrère Pazò en est d'ailleurs plus préoccupé que nous tous. Ce n'est pas un crime. C'est pour lui, une consolation, de savoir qu'il n'a pas été trompé par les marchands. Il se l'offre ainsi continuellement, comme vous voyez. Au reste, ne se borne-t-il point à dire tout haut ce que pas mal d'autres pensent tout bas? Je sais beaucoup de gens qui, en vous serrant la main, se demandent ce que vous avez payé vos souliers, et qui, en vous présentant à boire, songent à la future note de leur marchand de vin. Le curé d'Houbiémont est né de parents peu fortunés. Sans doute, en son enfance, sa mère lui recommanda-t-elle souvent l'économie: « Faites attention, Marcel, à vos habits! N'allez plus grimper sur les arbres et me déchirer ce pantalon qui nous a coûté si cher! » Sa manie nous amuse. Dieu ne la lui reprochera point dans la vallée de Josaphat; c'est pourquoi nous ne la lui avons jamais fait remarquer. On a toujours tort de vouloir corriger les gens de leurs défauts inoffensifs: c'est le moyen de se brouiller inutilement avec eux et de les rendre moins divertissants. Dans le doyenné, nous nous sommes mis d'accord pour garder nos petites manies, de peur d'en acquérir de plus grandes. A cela près, le confrère Pazò est le meilleur cœur du monde. Voyez comme il est heureux de nous avoir et d'être décoré!

— Qu'est-ce que vous racontez de moi à votre neveu?

— Je lui faisais votre portrait, c'est-à-dire votre éloge, et lui disais que vous êtes plus heureux de nous recevoir que même d'avoir reçu des décorations.

— Vous ne vous trompez pas. Mais, comme nous ne dinons qu'à une heure, nous avons le temps de fumer encore un peu. Reprenez un cigare, messieurs, ou allumez une nouvelle pipe. J'ai rempli le pot à tabac à votre intention.

Le brouhaha des conversations emplissait le salon. Parfois la porte s'ouvrait et quelque retardataire entra. De temps en temps, afin d'épargner ses timbres, M. le Doyen demandait le silence, pour faire une communication, aussitôt commentée par l'assistance. Une atmosphère de joie et de liberté fraternelles régnait. Les uns riaient; d'autres hochaient la tête; d'autres encore feuilletaient des livres ou considéraient, les mains sur le dos, des gravures pendues au mur. L'abbé Pazò allait et venait, paraissant et disparaissant, tout à ses invités, et pourtant préoccupé de ce qui se passait tant à la cuisine qu'à la cave et à la salle à manger. Souvent mon oncle était pris à partie. Il répondait sérieusement ou plaisamment selon les cas. Moi-même j'étais interrogé ou taquiné à mon tour. On réglait de petites dettes mystérieuses; on prenait jour et heure pour des cérémonies funèbres ou autres; de grands mouchoirs rouges de priseurs sortaient des poches, pendant du nez jusqu'aux genoux; des toux sonores d'hommes habitués à l'exercice du commandement et à entendre leur voix sortaient des gorges, essayant de dominer le bruit; des tabatières passaient à la ronde; et tous fumaient au sein d'un nuage bleuâtre s'élevant jusqu'au plafond.

— Voyez-vous, mon neveu, dit le curé Pecquet, on ne sert pas d'apéritif dans les presbytères d'Ardenne. L'apéritif est un luxe inutile, puisque nous avons tous bon appétit. Le voyage creuse l'estomac et ceux qui craignent de n'avoir pas faim peuvent prendre la précaution de manger peu, un ou deux jours avant nos réunions. Nous avons, du reste, établi la coutume de nous en tenir tous au même cérémonial dans les réceptions. Ainsi les riches ne sont-ils pas tentés d'enrichir sur les pauvres et personne n'est en danger d'être humilié. Quant au tabac, vous remarquerez que nous ne l'épargnons guère. Nous l'absorbons quasi sous toutes formes. On dira que c'est une immortification. Mais l'on ne peut se priver de tout, sous peine de se détraquer. Le tabac calme les excités, excite les somnolents, console les affligés, donne une contenance aux hommes timides et aux femmes désœuvrées, procure des idées aux cerveaux stériles et des ressources aux gouvernements dans le besoin, sert à nouer connaissance avec les inconnus qui ont oublié leur blague ou leurs allumettes, permet d'attendre patiemment un monsieur, une dame, une lettre ou un repas qui n'arrive point, facilite la digestion, chasse les soucis, peuple la solitude, fournit une occupation aux riches qui n'en ont pas et une petite satisfaction régulière aux pauvres gens qui, sans cela,

\*\*\*\*



n'en trouveraient guère d'autres. Libre à ceux que Dieu appelle à des voies supérieures de s'en passer. Moi, je ne m'en prive qu'en carême.

— Que dites-vous de ce cigare, abbé Pecquet?

— Je trouve qu'il est tout à fait spécial. Il n'y a que chez vous, mon cher confrère, qu'on en fume de pareils.

— Est-ce une façon de dire qu'il ne vous plaît pas? Oui ou non, est-il bon? En voulez-vous d'une autre sorte?

— Pas du tout. Je voulais dire qu'il a un arôme exquis et un excellent tirage.

— N'est-ce pas? Eh bien! devinez combien je l'ai payé?

— Je sais que vous avez l'art de trouver des choses extraordinaires à bon prix. Mettons : un franc? Mais, étant bien entendu qu'il en vaut deux.

— Cinquante centimes, cher ami, un demi-franc! Voulez-vous que je vous en donne quelques-uns, pour fumer avec votre neveu, en retournant?

— Volontiers. Merci. Et votre chien, à propos, où est-il? Ne le verra-t-on pas?

— Il est où il doit être : dans sa niche. Vous savez comme je désapprouve les curés dont les chiens ont toute liberté de circuler dans la maison et de se fourrer dans les jambes des visiteurs.

— Ils salissent les soutanes, dit l'un.

— Ils les usent, dit un autre.

— Quand elles sont sales, il faut les brosser, c'est cela qui provoque l'usure, dit un troisième.

— A une soutane près, quand on connaît des couturières qui ristournent le prix de la doublure et des boutons, ajouta quelqu'un.

— Moquez-vous de moi, si c'est votre goût, reprit le curé Pazò. Vous savez bien que je n'agis point par avarice. Il y aurait des péchés plus agréables à commettre, si tant est qu'on voulût se livrer au vice. Prenez donc un nouveau cigare, monsieur le Doyen; celui que vous avez là devient trop court; il ne faut pas que vous veniez vous brûler la moustache à Houbiémont.

— Merci! Je ne fume plus avant de déjeuner.

— Nous mangeons dans cinq minutes. Mais, pour en revenir aux chiens, je soutiens qu'on leur accorde trop d'égards, aujourd'hui. Ils n'ont point d'âme, après tout! Descartes soutenait même qu'ils sont incapables d'éprouver le plaisir et la douleur. Lorsqu'ils jouent de la queue, d'après sa théorie mécaniciste, c'est comme un drapeau qui claque joyeusement au vent, et lorsqu'ils crient sous les coups, c'est comme une charrette trop chargée dont les roues grincent dans les ornières.

— Saint Thomas n'est pas de cet avis, dit un ancien professeur de philosophie.

— Saint Thomas admettrait, en tout cas, que les chiens sont trop gâtés dans les presbytères. Ils deviennent les enfants adoptifs de la servante qui leur passe toutes leurs fantaisies et le curé lui-même se réjouit quand ils se lancent à l'attaque de ses confrères.

— Vous dites cela parce que vous avez peur de mon berger d'Alsace, dit le curé de Nivramont.

— Je dis cela parce qu'un chien doit servir à aboyer quand quelqu'un s'approche, et non pas à suppléer, dans le cœur de son maître, aux affections manquantes.

— C'est une vue, observa le curé Pecquet, que je vous demanderais de développer tout de suite, si nous ne devions pas bientôt déjeuner. Ne montrerez-vous pas votre chien à mon neveu, qui ne le connaît pas?

— Certainement! Je le ferai venir dans la salle à manger et vous verrez, mon cher abbé, qu'il s'y comporte comme une grande personne.

\* \* \*

Ce déjeuner, si attendu, fut enfin prêt. Il n'avait rien perdu pour être différé, car il était excellent. J'éviterai de le vouloir décrire, ne retenant ordinairement pas le menu des repas qui ne m'ont point donné d'indigestion. Je ne rapporterai pas non plus le détail des plaisanteries, anecdotes et sages réflexions qui emplirent les deux heures passées à table. Naturellement, la conversation roula beaucoup sur les décorations, le chien et la paroisse du curé Pazò, mais nombre d'autres sujets furent entamés et approfondis, et tous les convives, soit en parlant, soit en écoutant, eurent de nouveau l'occasion de manifester leur esprit et leur bon caractère.

Il avait été convenu qu'il n'y aurait pas de toasts; mais M. le Doyen ayant pris la parole pour dire qu'il ne parlerait pas, et l'abbé

Pazò ayant à son tour répondu qu'il ne répondrait point, chacun finit par se lever et faire assaut d'éloquence. Je me bornerai à résumer les quatre discours dont je me souviens.

— Je n'approuve ni ne désapprouve, dit le doyen de Malsogne, la recherche et l'octroi des décorations qui ont servi de prétexte à cette belle réunion. Cependant, *quod factum est non potest injec-tum fieri*, c'est qui est fait est fait, et il n'y a plus à y revenir. Au surplus, il est certain que notre doyen méritait cet honneur, et que nous avons parfois besoin de semblables distractions, si pas de pareils encouragements. Nous continuerons donc à accomplir notre devoir jusqu'à la mort, le curé Pazò en portant l'Ordre de Léopold et nous autres en le lui voyant porter sans envie. J'avais d'abord voulu adresser l'expression de notre fidélité au Souverain Pontife. Mais, j'ai ensuite jugé que ce n'était pas nécessaire. Notre télégramme eût passé inaperçu parmi les innombrables dépêches qui arrivent au Vatican, le Saint-Père ayant mieux à faire que de lire pareils témoignages d'une aussi naturelle vénération. Je vous engage plutôt à prier souvent pour le chef bien-aimé de l'Eglise romaine, sans oublier pour autant, devant Dieu, les besoins des gouvernements qui ont décoré l'abbé Pazò.

Lorsqu'on eut mangé le poulet, le curé Pecquet se leva : — Je crois être votre interprète à tous, dit-il, en ren- eiant chaleureusement le curé d'Houbiémont pour son bon diner.

— Il n'est pas fini, interrompit l'abbé Pazò. Vous aurez encore du fromage, une tarte et des pommes, sans compter le bourgogne, évidemment.

— Tant mieux! continua mon oncle. L'on reproche parfois au clergé de manger trop bien et de boire à proportion. C'est une calomnie lancée par des laïcs qui ont assisté un jour à quelque banquet ecclésiastique et ont été s'imaginer que notre ordinaire ressemblait à ces repas de fête. S'ils savaient ce qu'il nous en coûte parfois pour...

— N'exagérons pas, en ce qui me concerne, dit l'abbé Pazò. Ces poulets, je les ai élevés moi-même, et mon frère m'avait amené deux cents kilos de froment pour les nourrir. Quant aux truites, je les ai pêchées dans l'Ourthe avant-hier.

— Je l'avais bien pensé. Il ne convient pas, du reste, que le clergé séculier s'adonne à des mortifications capables de ruiner sa santé : si nous prenons prématurément notre retraite, qui nous remplacera? La génération cléricalle de demain vaudra-t-elle celle d'aujourd'hui? D'autre part, il doit nous être permis d'apprécier de temps en temps quelques-unes des bonnes choses d'ici-bas. L'Ancien et le Nouveau Testament commandent-ils que les poulets soient réservés aux mécréants en état de péché mortel et les truites de l'Ourthe aux seuls millionnaires des grandes villes? Imitons plutôt saint François d'Assise, recevant avec une égale gratitude tout ce que Dieu lui envoyait. « Soyez loué, Seigneur, pour notre frère le soleil! » chantait-il, quand il faisait beau. Et lorsqu'il pleuvait, il louait de même le Créateur « pour notre sœur l'eau, qui est fraîche et pure ». A son exemple, écrivons-nous aujourd'hui : « Soyez loué, Seigneur, pour notre frère Pazò, qui est bon, industrieux et magnifique; il nous a fait bonne chère et nous retournerons contents dans nos paroisses. » Et quand viendront des jours moins heureux, sachons chanter l'autre couplet de lachanson franciscaine : « Soyez loué, Seigneur, pour notre sœur la margarine, qui donne aux curés pauvres l'illusion de mettre du beurre sur leur pain, et à leurs hôtes économes la satisfaction de les recevoir à bon marché! »

— En tout cas, fit l'abbé Pazò, jamais un atome de margarine n'entre au presbytère d'Houbiémont les jours où je reçois mes confrères.

— C'est le meilleur mot d'ordre que nous puissions donner à nos servantes, ajouta l'abbé Pecquet.

Je ne sais plus comment, ayant loué la cuisine et la cuisinière du curé d'Houbiémont, mon oncle passa à l'éloge de l'eutrapélie :

— Reconnaissons, dit-il, que ce n'est pas une vertu théologique. Mais c'est une pratique autorisée et recommandée par saint François de Sales. Elle consiste en ces manifestations de bonne humeur, plaisanteries innocentes et joyeuses taquineries qui donnent tant d'agrément à nos réunions ecclésiastiques. Bossuet a parlé de la grande tristesse qui fait le fond du christianisme. Cela prouve qu'il arrive aux grands orateurs de se tromper parfois carrément, bien que toujours éloquemment. Les hommes qui savent parler devraient aussi savoir se taire, tout au moins quand quelque dérangement physique ou mental les pousse aux propos mélancoliques et exagérés. J'en crois



plutôt Notre-Seigneur qui a dit : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. » Le christianisme est une religion à vivre, et non pas à endurer. Je me demande ce qu'un chrétien peut bien avoir à craindre et à s'attrister ici-bas. S'il a péché, qu'il aille à confesse; si les épreuves s'abattent sur lui ou que le ciel lui tombe sur la tête, qu'il songe au paradis où il entrera après la mort. Rien n'est donc capable de lui ôter, contre son gré, la paix intérieure qu'il possède. Et si déjà les laïques ont lieu de se réjouir en cette vie, à plus forte raison un curé de campagne sera-t-il porté à montrer sa bonne humeur, une fois en compagnie de ses confrères, quand les manifestations de sa joie ne pourront scandaliser personne. Nous sommes, en effet, mes chers amis, débarrassés de ce qui fait l'ordinaire tourment des humains. Nous ne courons pas après l'argent, pour la raison que nos petits honoraires nous ôtent l'espoir d'être jamais riches. Nous n'avons aucune ambition qui nous empêche de dormir et nous donne un air contraint et réticent, puisque, de science certaine, nous savons que les dignités ecclésiastiques ne sont pas pour nous. Enfin, célibataires, nous retournons toujours sans crainte à la maison, aucune femme ne nous attendant pour nous y faire une scène. Comment, à ce compte-là, éviterions-nous de recourir parfois à l'eutrapélie pour manifester notre joie débordante aux dépens de nos confrères?

— Je voudrais bien savoir quel nouveau tour nous réserve ce commentaire de saint François de Sales? dit le doyen.

— Messieurs, termina l'abbé Pecquet, je m'excuse d'avoir été aussi long que d'habitude et je bois à la liberté, à l'égalité, et à la fraternité des curés d'Ardenne.

\* \* \*

L'abbé Pazó ne s'intéressait pas outre mesure à ce que le curé Pecquet disait de l'eutrapélie. Depuis vingt ans qu'il connaissait son confrère de Bétaumont, souvent il lui avait entendu développer des variations sur le thème de la joie parfaite. « Et puis, pensait-il sans doute, ce qui m'échappe aujourd'hui, j'aurai bien l'occasion de l'apprendre une autre fois. L'orateur me répétera volontiers cette partie de son discours, si je le lui demande. L'essentiel est que je m'occupe de mes convives. » Et il était sorti pour aller chercher son bourgogne qui « chambrait » à la cuisine, et aussi son fameux chien, comme il l'avait promis.

Cette bête était assez grande, tenant le milieu entre le mâtin qu'on attelle et le caniche que les dames arrivent à tenir en tramway sur leurs genoux. Nous la vîmes entrer peureuse et gauche, derrière son maître qui portait une grappe de bouteilles en chaque main. Celui-ci déboucha son bourgogne s'en versa un demi-verre pour s'assurer du nez, de l'œil et du palais qu'il était sortable; invita son monde à boire et ajouta :

— La charité fraternelle est faite de support mutuel et de concessions réciproques. J'ai toujours essayé de m'arranger pour me plier à la volonté de mes confrères, quand c'était possible, voire à leurs fantaisies, quand ce n'était pas trop difficile. Jusque à mon dernier jour, je porterai donc les décorations que vous m'avez procurées, tant pour vous être agréable qu'afin de témoigner mon respect aux pouvoirs établis. En attendant, j'ai taché de vous bien recevoir en vous donnant ce que j'avais de meilleur, et j'espère que l'avenir m'offrira souvent encore l'occasion de vous montrer mon amitié. Maintenant que j'ai assez parlé de vous et de moi, je vous demanderai de pouvoir dire un mot de mon chien, à l'intention du neveu de l'abbé Pecquet qui ne le connaît pas encore. Monsieur l'abbé, j'ai dressé cette bête à rester bête, pour protester contre ce que j'ai observé dans certains milieux même sacerdotaux. J'ai vu, un jour, une baronne qui refusait de laisser venir son enfant sur ses genoux parce que son chien s'y trouvait endormi. Une autre fois, me présentant dans un château pour quêter, j'attendis une demi-heure sous le porche, parce que Madame lavait les dents de son caniche. Je passe sur le curé de Nisramont, ici présent, dont le berger d'Alsace m'a failli mordre, et sur mes autres confrères, chez qui l'on mange certainement bien, mais chez qui aussi l'on trouve des chiens qui s'essuient leur muffle plein de sauce sur votre soutane. Ici, M. l'abbé, vous ne verrez rien de semblable. Cet animal est resté ce que Dieu l'a fait. Son maître ne perd pas de temps avec lui, et il ne s'en sert point pour éloigner du presbytère les prêtres qui voudraient y venir dîner. En temps ordinaire, il est dans sa niche, et quand il fait froid dans la maison. Mais, lorsqu'il vient ici, vous remarquerez qu'il

marche le long des murs, et que jamais il n'approche de la table ni n'accepte de nourriture. »

C'était vrai. Sous le regard sévère de son maître, le pauvre chien rodait comme un cheval de manège autour de la pièce, sans jamais franchir la barrière idéale tracée à un mètre derrière nous.

J'en exprimai mon admiration au curé Pazó, lorsqu'au dessert vint mon tour de parler. Puis je continuai en célébrant l'hospitalité des prêtres ardennais et racontai, pour le contraste, comment certain curé de ville m'avait refusé une tartine :

— C'était un dimanche matin, et je devais parler aux six messes qui se célébraient dans son église. Re entré à la sacristie après le premier sermon :

« Monsieur le Curé, lui dis-je, je vous serais reconnaissant de me donner une tasse de café, car je ne saurais prêcher six fois sans rien prendre ».

— Je ne demandais pas mieux, fit-il. Mais j'ai justement mon frère et ma belle-sœur au presbytère. Adressez-vous à M. le vicaire. Il a été entendu que c'est lui qui vous nourrirait, puisque ce sont ses œuvres pour lesquelles vous prêchez. Croyez à tous mes regrets...

Je me tournai vers le vicaire :

— Votre curé, lui dis-je, refuse de m'introduire chez lui. Je ne sais ce que lui prend. A-t-il peur que je vole le portefeuille de son frère et que je raconte des grossièretés à sa belle-sœur? Ou peut-être craint-il que je dévore toutes ses provisions? Je suis à jeun. Où pourrais-je aller me reconforter un peu?

Le vicaire m'eût volontiers donné à déjeuner. Mais sa maison était au diable vert; même en galopant je n'aurais pas eu le temps d'aller jusque-là. Il m'indiqua la seule pâtisserie du quartier qui se trouvait précisément devant l'église. Elle n'avait qu'une seule pièce et je dus m'installer entre le comptoir et la vitrine. De sorte que les fidèles sortant de la messe pouvaient me voir déjeuner. Certains s'arrêtaient même pour mieux regarder, avec l'air de dire : « Il ne se laisse manquer de rien notre prédicateur. Il nous a demandé notre argent pour les bonnes œuvres et voilà qu'il le dépense à s'empiffrer de gâteaux entre les sermons. »

Il était dit que je n'achèverais pas mon discours et que le banquet se terminerait dans le tumulte. La servante venait d'apporter une grande tarte à la crème et le chien continuait de tourner autour de la pièce. Tout à coup il s'arrêta, fixant le curé Pecquet et remuant la queue; et le voilà qui bondit sur ma chaise vide, sauta sur la nappe, renversa les tasses, met ses pieds dans la tarte et s'en vient prendre un morceau de sucre dans le sucrier que mon oncle avait en main. Je renonce à décrire la scène qui suivit. Un avion traversant le plafond et atterrissant dans l'assistance n'eût guère provoquer plus d'émoi. Seul le curé Pazó restait cloué sur sa chaise, le visage pâle d'ahurissement; les autres s'étaient levés, se tenant les côtes ou secouant leurs soutanes élaboussées; M. le Doyen s'étranglait de rire avec de violents remous dans son grand ventre; l'abbé Pecquet à la recherche d'une contenance, prenait une prise; et le malheureux chien, ne trouvant pas d'issue, courait çà et là, laissant partout des traçes de crème sur le parquet.

Quand l'indignation du curé d'Houbiémont fut tombée et qu'on eut réparé le désordre, la servante apporta une nouvelle tarte et l'abbé Pecquet expliqua ce qui était arrivé :

— Cette aventure, dit-il, prouve bien que les bêtes ont peu d'intelligence, comme le soutenait tantôt notre confrère Pazó. Ce bon chien avait associé, dans sa tête, la table et les corrections reçues lorsqu'il s'en approchait. Pour éviter d'être châtié, il se tenait à l'écart. Puis je suis venu et j'ai remplacé l'ancienne association d'idées par une nouvelle. Quand j'étais seul ici, il m'arrivait de lui tendre un morceau de sucre. D'abord, il refusait d'approcher, se tenant à distance prescrite, mais marquant bien qu'il y avait lutte en lui. Je lui jettai la friandise; il la ramassa. Puis il se déda à la prendre dans ma main. Ensuite, il osa la venir chercher sur une chaise que je plaçais à côté de moi. Je lui appris alors à monter sur la chaise et à se saisir du morceau de sucre que je mettais au bord de la table. La dernière leçon fut la plus difficile à apprendre. Ce fut toute une affaire de l'amener à sauter de la chaise sur la table et à avancer sur la nappe jusqu'au sucrier que je tenais en main. A la fin, cependant, il n'hésita plus, l'idée du morceau de sucre s'associant pour lui, quand j'étais là, au plaisir qu'il aurait de le manger et à l'impunité que ma présence lui garantissait.

— Et c'est cela que saint François de Sales appelle l'eutrapélie? dit l'abbé Pazó.



Le curé d'Hotubiémont alla ensuite chercher les verres à liqueur, les remplit d'eau-de-vie de marc, puis prononçant le dernier discours de la journée :

— Seigneur, dit-il, soyez loué pour notre frère Pecquet. Il enseigne la sagesse aux hommes et des tours de force aux chiens; procure des distractions à ses confrères, réjouit le doyen de Malscigne et honore le clergé d'Ardenne. *Ad multos annos*. Puisse Dieu attendre encore longtemps avant de le prendre en son paradis!

OMER ENGLEBERT.

### CHRONIQUE POLITIQUE

## Autour de la Conférence

La presse française qui, à peu d'exceptions près, obéit avec ensemble au commandement d'un mystérieux chef d'orchestre en relations étroites avec le Quai d'Orsay, a entonné l'Hosannah en l'honneur des propositions brusquement formulées à Genève par M. Tardieu. Certains journaux, qui ne dédaignent pas l'ironie, ont parlé sans sourciller de cette « bombe » lancée en pleine conférence du désarmement. La presse belge, suivant son habitude n'a guère rendu compte que des articles provenant de cette effusion en réalité toute officieuse. Epinglons cependant immédiatement l'appréciation si juste de M. Jacques Bainville dans la *Nation* : d'après lui, M. Tardieu n'a cherché qu'une démonstration par l'absurde. Puisque la France est décidée à ne désarmer que moyennant de nouvelles garanties de sécurité, M. Tardieu a proposé celles qui sont dans la logique du pacte de la Société des Nations. Il propose d'armer celle-ci avant de désarmer les Etats. Les objections aussitôt surgissent en masse, mais la France a gagné à Genève un sérieux avantage tactique. Ce n'est plus elle qui oppose aux utopies le refus perpétuel qui avait fini par agacer toutes les délégations. Il n'y aura plus moyen désormais d'envelopper de nuages la véritable compétence de l'institution.

Cette manœuvre est habile; elle a même un côté piquant bien fait pour égayer une nation spirituelle entre toutes. Mais peut-on dire qu'elle soit de nature à servir vraiment la cause de la Paix? Nous ne le pensons pas et c'est pourquoi nous regrettons l'offensive menée avec tant de brio par l'ancien président du Conseil.

La paix de l'Europe et même la paix du monde dépendent, plus que jamais, de la parfaite entente de la France et de l'Angleterre. Ces deux nations, qui ont supporté la plus large part du poids de la Grande Guerre, forment ensemble un groupement contre lequel personne, pas même la folle Allemagne de Hitler n'oserait se mesurer; c'est une force harmonieuse, complète, sur terre et sur mer. Or, les propositions françaises sont telles qu'elles doivent nécessairement rencontrer la plus vive opposition de l'empire britannique tout entier. La réaction de la presse anglaise a, en effet, été instantanée. M. Tardieu en revient en somme, sous une autre forme, à l'idée de feu M. Bourgeois, idée bien latine, logique, fortement étayée en Droit: il veut créer une sorte de gendarmerie internationale et faire de la Société des Nations un super Etat armé. Or de cela, l'Angleterre et les Dominions ne veulent à aucun prix. Ils n'entendent pas assumer dans tout l'univers des responsabilités politiques indéfinies par le seul jeu d'un traité dont ils n'aperçoivent pas toutes les conséquences; leur esprit réaliste, un peu court mais parfaitement loyal, se refuse catégoriquement à une définition théorique de l'agresseur. L'Angleterre ne se laisse pas ligoter par des textes

et rechigne à faire le coup de poing en vertu d'un syllogisme. Le rejet du pacte de sécurité imaginé précédemment a été approuvé chaleureusement par tout l'Empire et c'est une erreur psychologique que d'y revenir si l'on veut sérieusement faire œuvre de politique constructive. Faute d'entente avec l'Angleterre, la France s'engage dans une impasse en matière de désarmement; en matière de réparations, où elle veut sérieusement aboutir, elle n'a garde de suivre la même procédure et elle cherche sérieusement l'accord préalable avec Londres. Il faut craindre en ce moment que la discordance du point de vue français et du point de vue anglais ne soit accentuée à Genève par d'habiles manœuvres et que l'avantage de position enlevé par M. Tardieu ne soit que très précaire.

Mais l'Angleterre est intraitable, direz-vous.

Si la France et l'Angleterre ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le désarmement ce n'est pas la peine de poursuivre les délibérations. Tout dépend d'elles. Comme jadis, ces grandes nations doivent prendre la direction des affaires européennes et ajuster leurs points de vue. Unies, elles peuvent sauver l'Europe; isolées, elles seront l'une et l'autre impuissantes à dominer l'anarchie.

L'Allemagne revendique àprement l'égalité. Cette égalité, il ne faut pas se le dissimuler un instant, s'établira à la longue soit à un chiffre maximum, chaque nation faisant de nouveau un effort suprême, soit à un point intermédiaire. Si vous vous récriez devant cette affirmation, je serais obligé de répéter: c'est la faute du traité de Versailles, c'est la faute de la politique sans nuances d'un Clemenceau. Il est absolument fou de s'imaginer qu'une nation de soixante millions d'hommes acceptera longtemps après la défaite, d'être frappée en matière militaire d'une « capitis diminutio ». Ceux qui, en 1919, ont applaudi au renforcement de l'unité allemande et à la chute de la Maison de Bavière, dernier facteur de particularisme, n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes de la situation qui nous est faite. Il ne reste donc pour la Conférence qu'à écarter résolument le programme beaucoup trop vaste qui lui a été soumis; souhaitons que l'on parvienne à sérier les problèmes, à réaliser, pour certaines armes spéciales, un contingentement raisonnable en tenant compte, suivant l'observation de M. Pierre Nothomb dans le *Vingtième Siècle*, des dangers psychologiques que recèle toute mesure de contrôle.

\* \* \*

Le discours de M. Paul Hymans a été irréprochable tant pour le fond que pour la forme. En l'appréciant, nos compatriotes ne doivent pas perdre de vue qu'un petit pays ne peut forcer la voix dans de grandes assises internationales; il est tenu de ne froisser aucun des dieux de l'Olympe. Le passage suivant de la déclaration de notre ministre des Affaires étrangères est particulièrement heureux :

« Après la guerre où la Belgique fut entraînée contre son gré, notre majeur effort financier fut consacré aux tâches urgentes de la restauration. Nos gouvernements s'appliquèrent à réduire les charges militaires personnelles et budgétaires au strict nécessaire, aux mesures qui, en tenant compte de l'état général de l'Europe, des obligations et des garanties des traités, semblent indispensables pour assurer la défense. Il ne peut être question, pour nous, que de défense... Les devoirs que nous dicte notre statut, ce sont les obligations du Pacte de la Société des Nations et spécialement celles que détermine le traité de Locarno ». Plus loin, M. Hymans a rappelé que ce dernier traité est une « application locale du protocole de Genève ».

Mais les manifestations oratoires, si éloquentes qu'elles soient,



ne représentent qu'une face, la moins utile, des travaux poursuivis à Genève. Notre délégation doit maintenant travailler dans l'ombre discrète des comités.

Lorsque le désarmement absolu, proposé par les Soviets, aura été écarté, lorsque les obstacles matériels et moraux qui s'opposent à un contrôle rigoureux des forces militaires de toute une nation auront été analysés, l'heure sera peut-être propice pour reprendre l'idée des zones démilitarisées dont nous parlions dans notre dernière chronique. L'avantage de cette solution saute aux yeux, surtout si on parvenait à l'associer à une restriction des forces aériennes. Les zones démilitarisées, si elles avaient une profondeur suffisante, constitueraient une première garantie contre l'offensive brusquée qui hante les imaginations; de plus, leur création, pour ce qui concerne le territoire allemand, apparaîtrait comme la transformation avantageuse d'une exigence unilatérale des vainqueurs de la guerre en une servitude de Droit des gens d'un type nouveau. L'effet psychologique de pareille mesure pourrait être considérable. A un moment de tension désespérée, le 30 juillet 1914, la France, pour être plus sûre de pas manquer l'alliance de l'Angleterre encore hésitante, a eu le courage de reculer la ligne de ses troupes de couverture de dix kilomètres, malgré les graves conséquences militaires de cette mesure qui impliquait l'abandon de la crête des Vosges. La décision du gouvernement de Paris a certainement contribué à persuader l'opinion britannique de la justice à la cause française. Nous prenons cet exemple, non point pour prétendre qu'il faille demander à toutes les nations européennes de reporter en arrière leur système défensif, mais afin de montrer que la violation du territoire volontairement démilitarisé mobilise effectivement contre celui qui ose s'y risquer ces « impondérables » dont le Prince de Bülow a si bien montré la suprême importance. L'établissement de ces zones, leur nombre, leur importance mériteraient des études approfondies tant techniques que politiques. La Belgique, la Hollande et la Suisse, qui ont un intérêt égal à la pacification de l'Occident, ne pourraient-elles prendre l'initiative de mettre le problème à l'ordre du jour?

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

## Le XVII<sup>e</sup> siècle (I)

### CARACTÈRES GÉNÉRAUX

#### III

Avons-nous réussi à esquisser les traits caractéristiques du XVII<sup>e</sup> siècle, à tracer la ligne de son mouvement? Si oui, nous sommes maintenant en mesure de reprendre ces généralités avec plus de détails.

Et d'abord, il faut bien penser qu'il ne suffisait pas de liquider le passif économique, politique, social du XVI<sup>e</sup> siècle, de relever les ruines accumulées par les huit guerres civiles et religieuses. Aucune reconstruction dans l'ordre des faits n'est durable, n'est même possible sans une reconstruction dans celui de la pensée. Aussi bien tout régime repose-t-il sur des principes, qu'il en soit l'application ou que les principes se dégagent du régime lui-même. Mais, pour exprimer des principes, il faut des théologiens, des philosophes, des moralistes, des critiques, des historiens, même des poètes : toute une littérature. Plus encore : cela présuppose la critique de ce qui existait antérieurement, la vérification, le

triage des valeurs. Car un état politique et social donné repose sur un certain nombre de valeurs dont l'ensemble forme une conception de la vie publique et sociale, de l'homme, de la destinée humaine.

Le XVII<sup>e</sup> siècle avait à prendre position, et vis-à-vis de la Renaissance, et vis-à-vis de la Réforme.

La liquidation de la Réforme, si l'on nous passe cette manière peu respectueuse de nous exprimer, fut d'autant plus facile que la Réforme s'était liquidée elle-même, — nous ne parlons ici que de la France. Le luthéranisme, sa première forme, était trop foncièrement germanique pour être assimilée par l'esprit français. Il me semble que le luthéranisme donna un renouveau d'actualité au vieux débat théologique sur la grâce et le libre arbitre; débat, certes, d'une immense portée, mais dans lequel le luthéranisme, marque simplement une position, avec celle des jansénistes, des thomistes, des jésuites. Le luthéranisme n'a pas influencé la pensée française assez longtemps, ni assez profondément pour que celle-ci eût encore à s'en occuper au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

En revanche, il y eut Calvin et le calvinisme, c'est-à-dire une réforme purement française, qui s'efforçait d'adapter à l'esprit français les idées fondamentales du protestantisme — en outre, une Réforme beaucoup plus humaniste que celle de Luther, capable de susciter toute une littérature en langue française, même une poésie, même un théâtre. Que le calvinisme ait pénétré dans la pensée française, qu'il en ait enrichi la littérature, l'œuvre même de Calvin le prouve. Mais, en plaçant le centre, le foyer de sa Réforme à Genève, dans une ville de langue française, située toutefois hors de France, Calvin émigrait, et le calvinisme avec lui. Il pouvait rester aux huguenots, en France même, des positions politiques, des centres religieux, mais aucune position intellectuelle, aucun centre de culture. La pensée protestante était, d'elle-même, sortie de France. La révocation de l'Édit de Nantes acheva de la déraciner. Sans oublier que, Calvin disparu, le rôle international de Genève alla en diminuant. Il est peu considérable au XVII<sup>e</sup> siècle; il ne reprendra qu'au XVIII<sup>e</sup>, mais avec un autre esprit que celui de Calvin : l'esprit de Rousseau. Il faudra attendre le XIX<sup>e</sup> pour que la pensée protestante, sous sa forme française, soit autre chose en somme qu'une pensée d'émigrés. En constatant ce fait, nous ne prétendons en aucune manière diminuer l'intérêt de la pensée calviniste, ni son influence : rappelons ici le rôle littéraire des réfugiés, tel que nous l'expose le livre de feu Joseph Texte. Et rappelons surtout qu'il existe une province de langue française dont le calvinisme a formé la littérature : la Suisse romande.

\* \* \*

Le XVII<sup>e</sup> siècle a donc éliminé la Réforme; il a, en revanche, absorbé la Renaissance. L'opération était beaucoup plus importante et plus difficile. Car la Renaissance avait tout pénétré, tout remis en question, tout renouvelé; car la Renaissance n'est pas une doctrine, mais un esprit, une sensibilité, une manière nouvelle de concevoir la vie, sous toutes ses formes.

La Réforme éliminée, le XVII<sup>e</sup> siècle n'avait d'ailleurs plus devant soi que la Renaissance. De la Renaissance, le XVII<sup>e</sup> siècle est la continuation; mais il est aussi, et plus encore, une réaction contre elle.

Le XVII<sup>e</sup> siècle eut à reprendre, à vérifier toutes les valeurs entassées par la Renaissance, à les soumettre à un triage, à les approfondir surtout, car la Renaissance, dans sa jeunesse, dans son enthousiasme avait été trop pressée de toucher à tout, et trop superficielle.

Ce qui impliquait une méthode.

Remarquez, en effet, que le XVII<sup>e</sup> siècle fut celui de la méthode. Il eut une méthode en politique, ce qui lui permit de construire,

(1) Voir la *Revue* du 12 février 1932.



le plus solide système de gouvernement et d'administration que le royaume eût, jusqu'alors, connu. Sully, Richelieu, Colbert, Louis XIV lui-même, le roi-travailleur, furent de grands méthodiques; de là, des traditions sur quoi la France contemporaine vit encore aujourd'hui. Il eut une méthode en religion : les œuvres de tous ses grands théologiens et de tous ses grands mystiques : François de Sales, Olier, Bérulle, Bossuet, le démontrent; l'apologétique dont Pascal ne nous a laissé que les immortels brouillons, est une méthode; tout le jansénisme l'est aussi, et jusqu'à la sécheresse. L'« honnête homme » du XVII<sup>e</sup> siècle est un type idéal, le résultat d'une méthode appliquée à former une société, une élite. Le plus grand philosophe de ce temps, Descartes, c'est, titre significatif — un *Discours sur la Méthode* qu'il nous a légué. Dans toute la littérature, le souci de la méthode est évident : *Pratique du théâtre*, *Discours sur les unités*, *Art poétique*; toute la doctrine classique, avec ses préceptes et ses règles, est une méthode. Chez les savants, chez les artistes, vous trouvez le même souci de réfléchir et de formuler des règles. Contre l'esprit d'improvisation qui caractérise la Renaissance, le XVII<sup>e</sup> siècle est une réaction constante. De là, cette royauté de la raison dans tous les domaines de la vie. « On est, dit justement M. René Bray, fatigué de quêter les nouveautés et les curiosités dans le trésor retrouvé de l'antiquité. On veut voir clair et juger avec certitude. On préfère une pensée nette aux plus ténébreuses spéculations. »

## IV

La revision littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle par le XVII<sup>e</sup>

Commençons par la revision littéraire de la Renaissance. Cette revision porta méthodiquement sur les théories et sur les œuvres de la Pléiade, et surtout de Ronsard, son chef. Si l'on s'en tenait à la manière dont Malherbe et Boileau ont parlé de celui-ci, il faudrait admettre que le XVII<sup>e</sup> siècle considéra l'effort de la Pléiade comme nul et non avenu. Ce serait peut-être une erreur. La Pléiade a fondé la poésie moderne. Elle l'a fait en répudiant la poésie du Moyen âge, ou plutôt celle du XV<sup>e</sup> siècle, celle des grands rhétoriciens. Elle en a formé une tout autre, sur le modèle des poésies grecque et latine et, subsidiairement, italienne. Aux Anciens, elle a emprunté une classification des genres que le XVII<sup>e</sup> siècle acceptera, qu'il rendra même beaucoup plus stricte. L'admiration des Anciens, considérés comme des modèles, c'est encore un principe qu'il a reçu de Ronsard et de son école. Ce qu'il rejette, c'est l'imitation directe, par l'extérieur, des Anciens, c'est l'invasissement de la langue par des mots décalqués du grec et du latin. Il approfondit, avec sa méthode rationnelle, l'idée essentielle de la Pléiade : imiter les anciens, certes, mais par l'intérieur, en faisant, à leur exemple, et d'après leurs préceptes, œuvre française, en écrivant une langue purement française. En outre, il introduit l'esprit critique, l'esprit de distinction et de hiérarchie, dans ce culte de l'antiquité; il se refuse à l'admirer en bloc, il distingue Virgile de Lucaïn ou de Stace et, dans Virgile même, il découvre des défauts. Le XVII<sup>e</sup> siècle marque, d'ailleurs, une préférence pour les Latins, sans doute parce qu'il les sent plus proches, eux et leur langue, du génie français, de la langue française : il y a même, jusque vers 1660, un recul de l'hellénisme. C'est montrer que le XVII<sup>e</sup> siècle a hérité encore de la Pléiade la volonté de donner à la France une littérature capable de rivaliser avec celles de l'antiquité, de dépasser celle de l'Italie. Mais, ce qui était enthousiasme chez Ronsard, devint, au XVII<sup>e</sup> siècle, un dessein beaucoup plus réfléchi, encore une fois beaucoup plus méthodique.

Le XVII<sup>e</sup> siècle a donc repris, achevé, organisé l'œuvre de la Pléiade. Il y a introduit, en plus de la méthode et de l'esprit

critique, un génie épique et dramatique, un sens de la lutte et de la construction, une prédominance de la raison et de la volonté que le XVI<sup>e</sup> siècle, doué surtout du génie lyrique et de la curiosité humaniste, n'avait pas connus. Deux exemples : Malherbe et la formation de la tragédie, vont nous permettre de le montrer.

Malherbe d'abord :

Le dédain de Malherbe pour le maître Ronsard est une conséquence de son mépris pour le disciple Desportes : pour mieux démolir celui-ci, c'est à celui-là qu'il fut conduit à s'en prendre. Il n'aurait peut-être pas été aussi catégorique, s'il n'avait pas voulu débarrasser le terrain des épigones. Mais, cette restriction faite, ou plutôt cette explication donnée, Malherbe a bien joué dans l'œuvre de Ronsard et de son école, le rôle du bûcheron dans la forêt de Gastine :

Écoute, bûcheron, arrête un peu le bras...

Il a pénétré dans cette forêt touffue, pleine de fleurs, mais aussi de brous ailles, aux chemins mal tracés et tout crevassés d'ornières; il a pénétré avec la scie, la hache, les coins et les cordes. Il l'a transformée, sans pitié pour les oiseaux, les bêtes et les dieux qu'elle renfermait, en un parc bien taillé, aux allées toutes droites, ratissées exactement, avec de froides et nobles statues à tous les carrefours. On peut regretter la forêt; il faut la regretter même, tout en avouant que la pensée française risquait de s'y perdre. Mais il faut aussi reconnaître que Malherbe était l'homme nécessaire, car au moment où il parut, il y avait en poésie ce que nous appellerions aujourd'hui une crise. L'œuvre de la Pléiade se décomposait dans la facilité, la proximité, dans une préciosité à l'italienne; d'ailleurs, il n'y avait plus de talents assez vigoureux pour la continuer; puis, ces années de guerres civiles, en arrêtant la vie de cour, avaient enlevé, à cette poésie, son milieu, ses thèmes et sa raison d'être; enfin, ce dont les esprits inquiets avaient besoin, c'était une inspiration plus mâle, plus forte, épique plutôt que lyrique, nationale et religieuse : un poète comme Bertaut annonce Malherbe, et il n'est pas le seul. Desportes ne manquait pas de dons, mais il était déjà en retard.

La réforme de Malherbe fut d'abord technique; elle porta sur la langue et le vers. Réaction nécessaire, urgente même, contre l'impropriété, contre la facilité. On n'a pas manqué de reprocher au sec Normand d'avoir tué le lyrisme et de lui avoir substitué l'éloquence. Ce n'est ni exact, ni juste. Le lyrisme de Ronsard était mort avec lui, et ce que ses successeurs, ses disciples, ses épigones avaient précisément laissé mourir, c'était sa grande poésie d'inspiration nationale, une poésie déjà tout oratoire. L'effort de Ronsard dans ce sens était manqué, parce qu'il avait pindarisé au lieu de nous donner un équivalent français de Pindare. Malherbe reprend cet effort et le réussit, et c'est par là qu'il continue Ronsard. Il le continue en le refaisant. Et il le refait en maîtrisant sa propre imagination qu'il avait très forte, en la soumettant à la raison, en se contrôlant sans cesse, en substituant au lyrisme personnel un lyrisme impersonnel, c'est-à-dire l'action oratoire. C'est que Ronsard était un homme de cour, un humaniste, un épicurien, et que Malherbe, lui, est un soldat devenu courtisan par nécessité, un bon latiniste qui connaissait à peine le grec, et un stoïcien. Il faut retenir ce parallèle — procédé cher aux classiques. En définitive, l'histoire littéraire se ramène à une succession d'hommes différents, et cette constatation digne de la Palisse, est la seule loi dont on puisse vérifier l'existence en ce domaine.

L'œuvre de Malherbe est donc une œuvre de volonté. Ce grand poète, car il est un grand poète dans ses propres limites, a voulu réformer la poésie. Il y est parvenu. Mais sa réforme fut si absolue,



si dure que Malherbe ne fut pas compris, ne fut pas suivi tout de suite : on sait à quelle opposition il s'est heurté. Racan, Maynard furent ses élèves, non ses continuateurs. Pour que sa réforme soit comprise, ses leçons obéies, il faut attendre Boileau, l'école de 1660, — un bon demi-siècle après sa mort. Quant à son véritable continuateur, il a le nom Jean-Baptiste Rousseau, dont l'art savant et froid n'est d'ailleurs pas si méprisable.

\* \* \*

La formation de la tragédie est un exemple tout aussi concluant, mais d'une autre sorte. Il s'agit d'une règle qui s'est imposée du dehors, d'une règle venue des Anciens et des Italiens et qui a permis d'introduire l'action dans un théâtre qui en manquait, d'opérer la synthèse du théâtre populaire, du théâtre « baroque », lequel possédait l'action sans régularité, et d'un théâtre savant qui possédait la régularité sans l'action. Nous avons là un effort collectif : la société polie, les auteurs et les théoriciens.

La Pléiade avait cherché à doter la France d'un théâtre découpé sur le patron des anciens. Elle avait échoué pour deux causes : l'une, interne, — son génie lyrique dont le revers était le manque d'action et d'observation psychologique ; l'autre, externe, l'imitation trop directe des anciens, — l'erreur humaniste. Son théâtre n'était pas scénique. On s'ennuyait à ces tragédies de collège et de cour. En revanche, le théâtre populaire, celui de comédiens ambulants, possédait l'action, le sens scénique, la nouveauté même, dont l'autre était dépourvu. Seulement, ce théâtre était irrégulier, — il appliquait aux sujets nouveaux les procédés des mystères — plein d'in vraisemblances, et d'un romanesque extravagant. Bon pour la province, pour les foires, pour les bourgeois, les mousquetaires, les crocheteurs, les filles, les tire-laine. Ces deux théâtres superposés, — l'un, tout en haut, réservé à l'élite, l'autre, tout en bas, réservé au peuple, — possédaient donc chacun l'une des qualités essentielles à un théâtre complet, — celui d'en haut, la régularité, la vérité, celui d'en bas, l'action. Qualités qu'il s'agissait d'unir. Le point de départ, ce fut l'installation à Paris de la troupe Valéran Lecomte, dont le poète attitré, Alexandre Hardy, qui bâclait littérairement ses pièces, par nécessité de métier, révéla des dons scéniques tels que nul parmi ses contemporains ne les possédait au même degré. Il intéressa la société polie tout en la choquant par ses invraisemblances. Mais le problème était posé : comment garder toutes ces qualités, dont on savait bien qu'elles étaient essentielles, en supprimant les invraisemblances ? C'est alors qu'interviennent les théoriciens avec la règle des trois unités. Lorsque Mairet s'avisait de les appliquer, — longtemps après Jodelle — qui les avait d'ailleurs mal connues — on vit tout le parti qu'on en pouvait tirer. C'était un admirable moyen de concentration dramatique, de concentration psychologique, car, en supprimant tout ce qui était accessoire, adventice, invraisemblable, elles ramenaient l'intérêt au conflit des passions, à la vérité humaine. Maximum d'effet avec le minimum de moyens. Sans doute, elles étaient gênantes comme un corset. Elles prétaient à une casuistique. On chercha, un temps, à tricher plus ou moins avec elles. A la fin, elles s'imposèrent. Mais comme elles exigeaient du talent, voire du génie, le jour où il n'y aura plus de génie, où le talent lui-même se fera de plus en plus rare, où les auteurs chercheront à se sauver par des effets purement extérieurs, elles précipiteront plus qu'elles ne retarderont la décadence de la tragédie : ce sera au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'importe : les trois unités furent la méthode dont l'application valut au théâtre français ses chefs-d'œuvre, la seule grande époque, en vérité, qu'il ait connue. Probablement parce qu'elles correspondaient à ce besoin de resserrement, de brièveté, de clarté, de vérité psychologique et de raison, que l'esprit français éprouve toujours en

littérature. Elles n'ont créé, certes, ni Corneille, ni Racine ; mais le premier leur doit la puissance de son théâtre, et elles sont organiques à la tragédie du second. Il ne serait pas étonnant qu'on y revint un jour, ne fût-ce que pour bien distinguer le théâtre du cinéma.

Le XVII<sup>e</sup> siècle a cependant enregistré un échec : l'épopée. Pourquoi ? Il avait la tête épique, il avait même plus que les autres siècles de la littérature moderne. Mais il commit la même erreur que Ronsard : il ne put concevoir l'épopée que sous la forme d'une lourde machine en douze ou vingt-quatre chants, en alexandrins à rimes plates avec toutes les recettes, tous les procédés de la rhétorique avait tirés, sous le nom de règles, et de l'*Iliade*, et de l'*Enéide*. Erreur contraire au génie actif du siècle. Aussi, son indéniable tendance épique se déversa-t-elle dans la tragédie : Corneille est le grand poète épique du XVII<sup>e</sup> siècle. Il sera réservé aux romantiques et aux parnassiens de trouver la forme brève, évocatrice, tout imprégnée de lyrisme, qui convient ici au génie français : Vigny, Hugo, Leconte de Lisle.

\* \* \*

Mais la fixation de la prose fut l'œuvre littéraire la plus importante du XVII<sup>e</sup> siècle. La prose du XVI<sup>e</sup> siècle est encore amorphe : pensez au style de Montaigne ; la seule prose articulée, organique est celle de Calvin : par quoi il est précurseur des classiques, mais il demeure une exception. Dans ce domaine, plus encore que dans celui de la poésie, tout restait à faire — ou à peu près tout. D'abord un dictionnaire, puis une grammaire, enfin une rhétorique. Le vocabulaire trop abondant et de sources trop diverses, du XVI<sup>e</sup> siècle, devait être restreint ; la syntaxe fixée, enfin il fallait formuler les règles de la composition, du discours. Cela se fit en trois étapes. La première, c'est l'œuvre empirique de Malherbe — de Malherbe que nous retrouvons ici comme grammairien ; restrictive, elle porta surtout sur le vocabulaire ; Malherbe ne laissa point de doctrine, ni de traité : ses idées, on les a extraites, récemment, d'annotations griffonnées rageusement dans son exemplaire de Desportes. La seconde, c'est la préciosité, par quoi il faut entendre la collaboration de la société polie et des lettrés, sous les auspices de la marquise de Rambouillet. Son action fut double : resserrer encore le vocabulaire et fixer le sens des mots, établir la distinction fondamentale entre le style noble et le style bas. Mais les précieux, qui étaient des esprits subtils et distingués, n'étaient malheureusement pas des artistes. Si sous leur règne, grâce à ceux que M. Lanson nomme, avec bonheur, les ouvriers du classicisme, un Vaugelas, un Balzac, un Chapelain, la grammaire formule ses règles, la syntaxe se fixe, le dictionnaire choisit et définit ses mots, la langue des précieux est décidément beaucoup trop abstraite, et leur style est encore lourd : il y manque la vie, le naturel ; il y manque l'harmonie, il y manque la beauté véritable. Puis, comme tout ce qui est artificiel, le style précieux s'exagérait, devenait un procédé. Ce seront les grands classiques, — non plus, cette fois, les artisans, mais les artistes de la langue, — qui feront franchir à la prose la troisième et dernière étape : Pascal, Racine, La Fontaine, Molière — bien qu'on ait discuté son style, — Bossuet, Boileau. Alors, la cour donne le ton, et non plus les salons : le règne de ceux-ci recommencera dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celui de M<sup>me</sup> de Lambert fera le pont entre ceux de la préciosité et ceux de la « philosophie ».

Ce n'est pas sans raison que nous venons d'énumérer ensemble prosateurs et poètes. C'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, la prose influe fortement sur le vers : on peut même affirmer qu'elle le conditionne. Les grands précieux ont établi la distinction, la muraille entre le style noble et le style bas ; mais, a-t-on remarqué que cette distinction, qui est sociale et non littéraire, efface pratiquement



celle entre la prose et la poésie? Qu'est-ce que cela signifie, sinon que la prose est dominante, qu'elle donne le ton? Qu'est-ce que cela signifie sinon que le siècle est épris d'action?

O prose, mâle outil, et bon aux fortes mains...

Le vers est le clairon, mais la prose est l'épée,

dira plus tard le plus intégral disciple des classiques au XIX<sup>e</sup> siècle, Louis Veuillot. Et je suis porté à croire qu'il a exprimé la pensée, si vous le voulez, subconsciente, des classiques. Par quoi je ne veux pas suggérer qu'ils aient tenu la poésie en suspicion. Mais considérez que la poésie lyrique, l'ode, c'est pour les classiques de l'éloquence en vers, une éloquence soumise, en somme, aux mêmes règles de composition que le discours (voyez l'ode à M. de Bellegarde, et comparez les deux versions que nous en a laissées Malherbe); considérez que les petits genres ne diffèrent pas sensiblement de la prose galante, de la conversation des gens d'esprit dans les salons et à la cour; considérez que l'*Art poétique*, les satires et les discours de Boileau, sont de la belle prose mise en alexandrins; considérez, enfin, que la tragédie et la comédie en vers, genres dont les qualités dominantes sont et doivent être l'action et la vérité psychologique, — qualités de la prose, — offrent ce que la poésie a produit au XVII<sup>e</sup> siècle de plus beau, de plus caractéristique. Songez, enfin, que le roman et l'épopée n'ont pas encore tranché la membrane qui les unit, et que les théoriciens conçoivent fort bien une épopée en prose, et vous concluez que la poésie au XVII<sup>e</sup> siècle, bien que le lyrisme n'en soit point absent, part d'une conception, d'où le lyrisme, au sens romantique comme au sens de Ronsard, est exclu. Il est relégué chez les poètes irréguliers, ceux que les classiques ont méprisés comme des retardataires, comme la queue de la Pléiade, et que nous appellerons, nous, les baroques. S'il se trouve dans la poésie des classiques, c'est à l'état diffus, comme dans la tragédie de Racine. Si la poésie présuppose pour eux l'inspiration, — « la secrète influence du ciel », — cette inspiration reste soumise à la raison. Mais le langage naturel de la raison, c'est la prose. Le langage naturel de l'inspiration, le vers, sera donc subordonné à des règles de composition, de grammaire, de vocabulaire qui sont les mêmes pour la prose. Et le « beau désordre » dont parle Boileau, n'est qu'une théorie venue de la tradition : même beau, tout désordre répuge aux classiques.

Il y a d'ailleurs une raison technique : au XVII<sup>e</sup> siècle, le dodécasyllabe devient le grand vers de la poésie. Ronsard avait bien senti toute l'importance de l'alexandrin, mais celui-ci était encore un peu trop long pour lui, et il avait de la peine à le manier, à le remplir. C'est que, par ses dimensions mêmes, l'alexandrin dépend de la prose et de son développement. Si l'alexandrin est devenu organique au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est que la prose elle-même l'est devenue. Il s'est modelé sur la prose, et sur la prose oratoire, dont il est capable de rendre tous les effets.

Par quoi nous voyons se répercuter dans la littérature ce besoin d'unité, d'ordre, de méthode qui caractérise le XVII<sup>e</sup> siècle. Il a opéré la synthèse entre la prose et le vers, en les soumettant à ces principes communs et supérieurs qui régissent, de haut, toute œuvre de l'esprit : la doctrine classique. Il a donc organisé la littérature anarchique du XVI<sup>e</sup>, il l'a complétée, il a rétabli l'équilibre entre ses deux grandes divisions : la poésie, la prose. Dans l'intérieur de chacune de ses divisions, il a définitivement hiérarchisé les genres : grands, moyens, petits. Cette construction en pyramide établit naturellement des étages correspondants entre la poésie et la prose, par exemple entre l'éloquence et l'ode. Entre la poésie et la prose, s'insère le théâtre comme un intermédiaire, le théâtre qui se sert tantôt de la prose, tantôt du vers, suivant la noblesse du sujet, mais où le vers doit avoir, en sus de la noblesse, toutes

les qualités de la prose, conversation ou discours. La séparation progressive de la poésie et de la prose qui s'accroît au XIX<sup>e</sup> siècle, à partir du romantisme, pour atteindre la plus grande distance avec le symbolisme, est une idée absolument étrangère au XVII<sup>e</sup> siècle, parce qu'absolument contraire à ses principes : la tentative désespérée de Mallarmé lui eût semblé folie. C'est pour une raison analogue qu'il ne comprenait plus, qu'il ne goûtait plus Ronsard. Mais on discerne où devait conduire la tendance : au prosaïsme dont souffrira chroniquement la poésie durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, à la « poésie sans poésie ». Cette décadence s'affirmera le jour où l'on se figurera que la poésie diffère de la prose par la versification seulement, le jour où l'on oubliera les quatre premiers vers de l'*Art poétique* pour n'en retenir que la suite. Le caractère intellectuel, abstrait, du vocabulaire classique, — encore un coup, vocabulaire restreint, — sera l'une des causes, et non la moindre, de ce dessèchement. Aussi le romantisme peut-il apparaître comme la revanche de Ronsard contre Malherbe.

GONZAGUE DE REYNOLD.  
Professeur à l'Université de Berne.  
Membre suisse à la Commission de Coopération  
Intellectuelle à la S. D. N.

(à suivre).

## Les Esséniens

« Une nation solitaire, unique au monde, sans femme, renonçant à l'amour, sans argent, vivant dans la société des palmiers ». C'est Pline qui, au V<sup>e</sup> livre de son *Histoire naturelle*, décrit ainsi le phénomène des Esséniens.

Plus qu'un intérêt de curiosité s'attache aujourd'hui à ce nom. Si l'on est convenu de traiter de roman toutes les vies du Christ qui amènent le Sauveur au désert pour y recevoir une initiation et y apprendre les arts du devin et du guérisseur, la vertu des simples et le pouvoir magique des pierres précieuses, il ne manque pas d'authentiques savants qui croient les Esséniens très proches des premières communautés chrétiennes.

Pline n'a pas tort de parler de nation. Les Esséniens forment une race à part dans le monde et ils vivaient isolés du peuple juif. Cependant, ce sont des Juifs bon teint. Le philosophe alexandrin Philon et l'historien Josèphe, les deux grands thuriféraires du judaïsme, sont très fiers de revendiquer l'essénisme pour une institution essentiellement juive. Philosophes consacrés à la pratique de la vertu, les Esséniens ne seraient que la fleur de leur peuple. Grâce d'ailleurs à cette admiration de Josèphe et de Philon, tous deux sincères, je le crois bien, nous possédons sur les solitaires et les « Silencieux », — c'est peut-être le sens du terme Esséniens, — quelques renseignements de valeur.

Il existait donc en Palestine, au premier siècle de notre ère, une secte religieuse constituée en ordre religieux. Josèphe la présente comme un des trois grands partis du judaïsme. Les Esséniens bavardaient moins que les Pharisiens, et ils abandonnaient aux Sadducéens les soucis de la richesse : nos Evangiles ont donc tu leur nom. Nous ne savons quel jugement le Christ portait sur eux; il pouvait être sympathique.

Pline attribue aux Esséniens une antiquité fabuleuse. Race éternelle, dit-il, qui compte sa vie par millénaires. L'histoire est plus terre à terre. Le premier Essénien qui nous soit connu est un certain Juda, qui vivait au temps de l'Asmonéen Aristobule I<sup>er</sup> (104-103 avant Jésus-Christ) et s'était fait la réputation d'un prophète infallible. On racontait, à ce sujet, des historiettes. Il avait



prédit qu'Antigone, le frère du roi, périrait à la Tour de Straton (Césarée maritime). Le jour même où sa prédiction devait s'accomplir, Juda se trouvait à Jérusalem, et il put voir de ses yeux Antigone, en pleine santé, se rendre au temple. « Cette fois, s'écria-t-il au milieu d'un groupe d'Esséniens et d'amis, il ne me reste plus qu'à mourir, puisque je me suis trompé ». Moins d'une heure après, Straton était assassiné dans le souterrain de la « Tour de Straton » à Jérusalem. Le prophète avait eu raison quand même.

Tout au plus pourrait-on rattacher les Esséniens, par on ne sait d'ailleurs quels liens, à ces « fils de prophètes » qui vivaient autour des sanctuaires d'Israël à la période des Judges et des premiers Rois. La prospérité de la secte est en rapport avec les temps troublés que l'on connut sous les Séleucides. Il valait mieux fuir le monde que de voir de ses yeux tant de calamités s'abattre sur le Lieu Saint et sur la race de ceux qui servaient le Seigneur. Comme il arriva au temps de la chute de l'Empire romain, que'ques hommes énergiques, dans la solitude, groupèrent autour d'eux les gens timides ou désespérés.

Une sorte d'ordre religieux naquit. Philon et Josèphe citent pour leur temps le chiffre d'affiliés : quatre mille. Les Esséniens possédaient des établissements en beaucoup de villes et de villages, surtout au sud de la Palestine, principalement à Jéricho et à Jérusalem. Pline nomme leur centre principal, un couvent qui dominait la ville d'Engaddi, aux rives de la Mer Morte.

La constitution des Esséniens était démocratique. C'était la communauté qui se choisissait ses chefs ; ceux-ci cependant tenaient de Dieu leur autorité ; ils avaient dans leurs attributions l'administration de la propriété collective. Un tribunal de cent membres jugeait les délits. La pauvreté était en honneur parmi les Esséniens ; ils n'emportaient jamais de vivres avec eux en voyage et ils usaient leurs habits jusqu'à la corde ; leur nourriture était fort parcimonieuse. Ils se traitaient entre eux comme des frères, et prenaient un soin spécial des vieillards et des malades.

Josèphe, au deuxième livre de la *Guerre juive*, nous fournit quelques détails sur l'organisation de l'ordre.

Après un postulat d'un an, le candidat, s'il était admis, recevait une petite bêche, un pagne et un vêtement blanc. On a parfois songé, à ce propos, aux insignes maçonniques. Chez les Esséniens, le vêtement blanc était de rigueur pour les repas ; le pagne servait aux bains rituels ; la bêche, avec laquelle on creusait de petites fosses chaque fois qu'il fallait satisfaire aux besoins naturels, rappelait le respect dû au soleil. Encore deux années de probation, et si les épreuves étaient satisfaisantes, on était reçu et on prononçait le serment solennel et « terrible » qui liait définitivement à l'ordre, au culte de Dieu, à la philanthropie et à l'obéissance.

Grâce à Josèphe encore, nous connaissons l'ordonnance d'une journée essénienne. Dès l'aurore, tournés vers l'Orient, tous les membres récitaient un hymne au Soleil et des prières ; les chefs distribuaient ensuite les menues besognes de la journée. A la cinquième heure du jour, on se réunissait auprès d'une eau courante ou d'une source ; puis on rentrait à l'établissement. Après avoir déposé la tenue de travail, on revêtait les habits blancs. Les novices prenaient leur repas à part, les autres entraient au réfectoire comme dans un sanctuaire. Tout le monde s'asseyait en silence ; le boulanger apportait les rations de pain, le cuisinier plaçait devant chacun l'assiette avec sa pitance. On ne touchait pas au repas avant que le prêtre n'ait prononcé la bénédiction, et une prière encore clôturait la cérémonie. Tous s'en retournaient au travail jusqu'au soir. Le dernier repas se prenait dans le même cérémonial ; les Esséniens de passage y étaient admis.

Avec quelques mœurs et quelques superstitions d'une nature assez spéciale — comme celle encore de ne jamais cracher devant eux, ni à droite — les Esséniens restaient bien Juifs.

Leur respect pour le soleil, en qui ils voyaient sans doute comme

la face resplendissante de Dieu, les empêchait-il d'être mono-théistes ?

Sans doute, leur attitude nous paraît énigmatique, et nous nous souvenons qu'Epiphane, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, connaissait encore l'existence, dans le milieu où ont vécu les Esséniens, d'adorateurs du Soleil.

Quand il s'agit des anciens, il est fort difficile de dire où finit la poésie, où commence le mythe. Notre propre langage en mêle encore les formules. L'extase poétique qui nous saisit devant les splendeurs créées ressemble à des transports d'adoration et il faut que notre esprit intervienne pour supplier le Créateur d'agréer l'hommage que nous lui en faisons. Rappelons-nous qu'on rencontre des hymnes au Soleil dans la Bible, et sur les lèvres de François d'Assise. S'il me fallait cependant proposer un rapprochement, je chercherais plus volontiers du côté de l'Égypte, et je songerais à l'hymne qu'Aménophis IV composa pour son dieu, sous son nom « Ardeur du disque solaire ».

Il disait :

*Tu te lèves bellement dans l'horizon du ciel, ô Aton, initiateur de la vie.*

*Quand tu t'arrondis à l'Orient, tu remplis la terre de tes beautés (rayons).*

*Tu es charmant, sublime, rayonnant haut par-dessus la terre. Tes rayons enveloppent les terres et tout ce que tu as créé. Puisque tu es Râ (Créateur), tu conquiers ce qu'elles donnent et tu lies des liens de ton amour. Tu es loin, mais tes rayons sont sur (touchent) la terre. Quand tu es au ciel, le jour accompagne tes pas (1).*

Les Esséniens observaient le sabbat plus strictement même que les Pharisiens. Ils envoyaient leurs offrandes au temple ; cependant, concentrant toute leur attention sur leurs pratiques de pureté rituelle, sur leurs baptêmes et leurs repas sacrés, ils s'abstenaient d'offrir des sacrifices. Ils avaient un tel respect pour Moïse qu'ils ne prononçaient pas son nom, pas plus que celui de Dieu.

Leurs doctrines particulières ne portaient point atteinte au minimum d'orthodoxie requis chez les Juifs, et ils vivaient en bonne intelligence avec les Hérodes. Hérode le Grand leur attribuait des pouvoirs surnaturels ; il avait été frappé très fort, dans sa jeunesse, des prédictions d'un certain Manahem, prophète de la secte. Les Pharisiens les toléraient ; ils avaient leurs entrées dans les bonnes maisons, et on leur confiait volontiers l'éducation des fils de famille. Un Juif appartenant à la meilleure aristocratie de Jérusalem, comme notre historien Josèphe, ne croyait pas dérocher en s'initiant à leur vie. Le mystère dont ils s'entouraient ne semble pas avoir nui à leur prestige ni avoir soulevé contre eux la défiance du peuple ou la susceptibilité du pouvoir, comme ç'aurait été le cas dans les cités grecques et à Rome.

Car ils avaient leurs mystères. Le serment solennel qu'ils prononçaient à leur réception dans l'ordre portait aussi sur des livres sacrés et des doctrines ésotériques, en particulier des noms d'anges. Qu'était-ce au juste, nous ne le savons point. Leur littérature n'a pas survécu. Possédaient-ils sur l'au-delà des notions particulières ? On le croirait à lire Josèphe. Malheureusement, avec l'historien juif, surtout quand il fait des rapprochements avec la pensée grecque, on ne sait jamais. Dans quelle mesure transpose-t-il les doctrines qu'il est censé rapporter ? Les Esséniens auraient-ils cru que leurs âmes immortelles habitaient les corps périssables comme dans une prison. D'où, un mépris de la mort et une farouche énergie pour garder leur foi religieuse. « La guerre avec les Romains a montré en toutes circonstances ce que valaient leurs âmes.

(1) Traduction de M. Maspero, dans MORET, *Rois et dieux d'Égypte*, Paris, 1922, p. 62.



Mis au chevalet, les membres tordus, brûlés, rompus, passant par tous les instruments de supplice, car on voulait les forcer à blasphémer le Législateur ou à manger des aliments défendus, ils ont tout souffert, plutôt que de consentir à ce que demandaient leurs bourreaux. Ils ne pleuraient pas : souriant dans leurs souffrances et raillant leurs bourreaux, c'est avec joie qu'ils rendaient leur âme, certains de la recouvrer. Car ils s'attachent fermement à cette doctrine que si leurs corps sont périssables et de matière instable, leurs âmes immortelles demeurent toujours; elles ont été attirées dans les corps comme dans des prisons, mais lorsqu'elles sont détachées des liens de la chair, délivrées enfin d'une longue servitude, elles poussent un cri de joie et s'élèvent en haut » (1).

(A suivre.)

LUCIEN CERFAUX,  
Professeur à l'Université de Louvain.

## Létizia Bonaparte (2)

### De Rome à Sainte-Hélène

Et moi, étranger à la France, compatriote des bourreaux de Napoléon, j'ai voulu jeter quelques fleurs sur sa cendre, pour cacher l'opprobre de mon pays.  
Lord Byron.

Le 15 août 1815, à 8 heures du matin, une puissante berline poussiéreuse, aux armes impériales, tous stores baissés, pénétrait lentement sous le porche romain du palais Falconieri. Un prêtre et une femme en descendaient, silencieux et tristes : c'étaient le cardinal Fesch et Madame Mère (3).

La mère de Napoléon était vêtue de noir. La sombre couleur du costume faisait ressortir, avec plus d'acuité encore, l'étrange pâleur des traits. A ce moment, le fin visage de cette femme eût paru sans vie, si un regard aux reflets d'acier ne l'eût animé!

Les yeux de Létizia, comme toujours lorsqu'elle était agitée d'émotions violentes, dilatés à l'extrême, prenaient leur couleur dans leur seule expression. Une grande lassitude physique s'était emparée de Madame. On ne peut oublier que la mère de l'Empereur, alors âgée de soixante-cinq ans, avait en l'espace de cinq mois et sous divers états d'âme, couru de l'île d'Elbe à Naples, de Gaète au golfe Juan et à Paris, puis de Paris à Genève et à Rome, tantôt livrée au déprimant caprice des mers, tantôt aux cahots pénibles des chemins, ici, acclamée, là, honnie! Peu de femmes eussent en un laps de temps aussi court, fourni pareil effort. C'est que l'énergie de Létizia a survécu aux années; elle a semblé même se galvaniser au contact de l'adversité.

A Paris, Madame, en proie à l'humiliation de la défaite et au déchirement des adieux, avait senti défaillir ses forces morales, mais elle s'était vite ressaisie!

Sous l'influence des vexations subies et de la persécution dont elle était l'objet de la part des polices alliées, la mère de Napoléon, au cours de son voyage vers l'exil, avait retrouvé le mâle courage et la fière énergie, de la frêle Létizia, de jadis.

Cruellement atteinte par l'infortune de l'Empereur, torturé à la pensée de ce qu'il adviendrait de lui s'il tombait aux mains de ses ennemis, Madame, n'en gardait pas moins l'air impassible et froid, qu'elle s'était imposé pour masquer ses tourments.

Enfoncée sur la banquette arrière de la berline, les mouvements sympathiques ou hostiles de la foule qui la devinait plus qu'elle

ne la voyait amenaient sur ses lèvres, un rictus de pitoyable mépris; ainsi, fier dédain pour qui prodigue l'insulte ou l'outrage, flegmatique indifférence envers qui manifeste une éloquente et généreuse pitié, Madame, saturée d'acclamations et d'invectives, était désormais insensible à toutes les fluctuations d'opinion!

Elle ne gardait aucune illusion sur la portée de la nouvelle défaite : celle-ci était définitive. L'épopée merveilleuse résidait déjà dans le passé. Il appartenait à l'histoire d'en enregistrer les faits, sans apporter cependant trop de hâte à les vouloir juger. C'était là l'œuvre des siècles à venir!

\* \* \*

Résolue à tous les sacrifices, Madame Mère, peu de temps après son arrivée à Rome, sollicitait des puissances un passe-port lui permettant de rejoindre l'Empereur à Sainte-Hélène.

Les ministres ne répondirent point à la mère malheureuse, car en exilant Napoléon, il n'entraînait pas seulement dans leur dessein de le soustraire à la turbulente admiration des peuples gagnés à sa cause, mais encore de l'isoler complètement.

Arracher d'un même coup, à sa patrie et à sa famille, pour le déporter dans une île des tropiques, un homme qui s'est confié à la loyauté de son ancien ennemi, c'est là un crime que peu de nations étaient, moralement, en état de commettre. Le gouvernement de Londres qui, durant vingt ans, avait semé l'or à pleines caisses pour soudoyer les cabinets étrangers contre la France, seul, pouvait s'offrir à être bourreau. L'Angleterre corruptrice céda le pas à l'Angleterre glorieuse. Il est des antécédents qui obligent!

L'Empereur, informé de la démarche maternelle, avait immédiatement fait écrire à Rome, en insistant pour que Madame abandonnât son projet. Cette démarche tendrement comminatoire l'avait décidée à n'en plus tenter d'autres, avant que Napoléon, lui-même revenu sur sa décision, accepta la proposition qu'elle ne manquerait pas de lui faire.

Aussi bien l'Empereur n'avait point encore trop souffert dans l'île horrible. L'amiral Cockburn, gouverneur intérimaire, malgré l'incivilité commune à l'Anglais oppresseur, était resté dans les limites tolérables de son mauvais rôle; d'un autre côté, l'insalubrité du climat, n'avait pu, en si peu de temps, exercer d'action néfaste sur un organisme fort et sain!...

Il en fut ainsi jusqu'au 17 avril 1816. Dès lors, tout changea.

A cette date débarqua à Jamestown, le sinistre géôier, exécuter complaisant des hautes œuvres du gouvernement britannique : Hudson Lowe.

Immédiatement, l'état se resserra autour de l'illustre captif. Les promenades lui furent interdites au delà d'une certaine zone, à moins qu'il ne fût accompagné de deux officiers anglais.

Le « sbire sicilien » veillait sur le repos des rois!

La misère du captif est grande. Pour vivre et entretenir la petite troupe des fidèles, il a dû vendre son argenterie. Afin d'éviter qu'elle ne fasse un jour la fortune ou la délectation des amateurs londoniens, on a procédé à Longwood à son émiettement, cela sur l'ordre de l'Empereur qui, durant l'opération, veillait, avec une attention jalouse, à ce qu'aucun signe extérieur, capable de trahir sa provenance, ne demeurât visible.

Pour lui, l'épreuve le grandit, l'humanise. Aux heures sombres de découragement, alors que ses compagnons s'adonnent au désespoir et blasphèment le destin, il résume ce que sera ce martyre:

« Notre situation peut même avoir des attrait. L'univers nous contemple : nous demeurons les martyrs d'une cause immortelle. Mes véritables souffrances ne sont point ici... Si je ne considérais que moi, peut-être aurais-je à me réjouir... Les malheurs ont aussi leur héroïsme et leur gloire. L'adversité manquait à ma carrière! Si je fusse mort sur le trône, dans les nuages de ma toute-puissance je serais demeuré un problème pour bien des gens... Aujourd'hui, grâce au malheur, on pourra me juger à nu. »

Certain jour, lorsque déborde la coupe d'amertume et que les outrages autour de lui se font plus sanglants : « Faites vos plaintes, messieurs, que l'Europe les connaisse et s'en indigne. Les miennes sont au-dessous de ma dignité et de mon caractère. J'ordonne ou je me tais ».

Puis, les variations atmosphériques soudaines, l'humidité effroyable de la cabane de Longwood, toujours maintenue par les pluies incessantes d'une moitié de l'année, tous ces désordres

(1) JOSÉPHE, *Bell. jud.*, II, 8, 11.

(2) Fragment d'une vie de la mère de Napoléon qui paraîtra sous peu chez Plon, à Paris.

(3) Devant l'infortune de la mère de Napoléon, Pie VII « oubliant les divisions regrettables du pouvoir impérial et de la papauté pour se souvenir uniquement des bienfaits que l'Eglise de France devait à Napoléon », lui avait offert la noble hospitalité des Etats pontificaux.



climatériques amènent, inmanquablement, le mal qui mettra cinq ans, à tuer Napoléon. D'ailleurs, la population de l'île ne fournit aucun exemple de longévité chez les indigènes. Quarante-cinq ans est l'âge maxima, attesté par les registres de l'état civil; aussi les Européens n'y font-ils que des séjours intermittents!

L'Empereur et ses compagnons sont d'ores et déjà fixés quant à la durée possible de leur vie dans l'île maudite. C'est avec raison que Napoléon s'écrie : « Ce pays est mortel. Partout où les fleurs sont étioilées, l'homme ne peut vivre... Ce calcul n'a point échappé aux élèves de Pitt... Transformer l'air en instrument de meurtre! Cette idée n'était pas venue aux plus farouches de nos proconsuls!... elle ne pouvait germer que sur les bords de la Tamise!... »

L'Angleterre exécute, avec une science parfaite de la cruauté, le crime que les rois de l'Europe ont préparé de concert. Roitelets tremblants dont les nuits, durant dix ans furent hantées par le fantôme révolutionnaire, ils ont cru en supprimant l'Empereur effacer du même coup les principes que ses lois avaient codifiés! Mais on n'efface point les traces d'une révolution, se limita-t-elle à quelques journées ardentes, ne dressa-t-elle que des barricades de fortune vite écroulées, encore moins, lorsque celle-ci a renversé une société millénaire, bouleversé le monde, dessillé les yeux des peuples en obligeant, bon gré, mal gré, les rois de l'Europe à ne plus les considérer comme serfs!

\* \* \*

L'Angleterre assassine Napoléon en détail!

Cet homme manque de tout ce qui est nécessaire à la vie : d'eau, d'air et même de pain.

Il ne sait rien de son fils!... Sa mère n'existe plus pour lui!... Elle ne cessa jamais de lui écrire et cependant, lorsque du haut de la chambre des Lords, lord Holland saisit l'opinion britannique de l'odieux traitement infligé à Napoléon, lord Bathurst répond au courageux interpellateur par des mensonges. Dans sa réponse à lord Holland, n'a-t-il point insinué que si l'Empereur est sans nouvelles des siens, c'est tout simplement parce que ceux-ci n'ont aucun désir de lui écrire?... Ses parents, a-t-il dit, ont toute liberté de communiquer avec lui en faisant passer leurs lettres par la secrétaire d'Etat... Et en fait, aucun d'eux n'a témoigné le désir de profiter de cette faculté!...

La perfidie de cette déclaration a déchiré le cœur de la pauvre mère, qui, n'ayant plus la force de protester contre une telle énormité, écrivit à lord Holland : « ... Que mon fils me croie plutôt morte, mais qu'il ne doute jamais de ma tendresse, de la part que je prends à sa position et de l'espérance que j'ai de le revoir!... » Si l'Empereur ne reçoit point les lettres de sa famille, d'autres les reçoivent.

La correspondance de Madame à Napoléon a trouvé des amateurs à Londres... On se passe dans les salons de la capitale anglaise et même à la campagne, si l'on en croit les récits d'une dame Hamilton à un capitaine de frégate du nom de Tower, les lettres de la mère douloureuse à son fils crucifié!

Las-Cases, chassé de Sainte-Hélène par l'ombrageux gouverneur, a fait connaître à Rome les besoins de Napoléon, qu'il laissa dans le plus grand dénuement.

Madame, pour correspondre avec l'Empereur, a renoncé à employer les mauvais offices de la Secrétaire d'Etat. Elle s'est adressée à lord Holland, par l'entremise de qui, elle réussit enfin à donner de ses nouvelles à l'Empereur. De son côté, Las-Cases, à force de prières a obtenu de M. Goulburn, sous-secrétaire d'Etat, chargé des affaires de Sainte-Hélène, de pouvoir, une fois par mois, envoyer à Longwood, une lettre ouverte, tout en laissant à ce même Goulburn, le soin de faire telle coupure qui lui plaira!

Dès lors, Madame demeure en relation constante avec le noble lord Holland comme avec Las-Cases.

Des envois considérables d'argent partent pour l'île désolée. Tous n'arrivent pas à destination...

Ne pouvant suffire à tout, elle fait appel à la générosité de ses enfants en faveur du frère qui fit leur fortune. La reine Caroline ayant demandé quelle somme il fallait envoyer à l'Empereur, Madame lui répondait, dans une lettre admirable : « Ce n'est pas à moi à fixer à mes enfants le contingent à fournir pour pouvoir aux nécessités de leur frère... Mes enfants ont de l'honneur, des sentiments, du cœur et tous auront plus de moyens et de bonne

volonté de donner qu'il n'y aura de besoin... Pour moi, je suis prête à donner à l'Empereur, jusqu'à mon dernier sol... »

Afin que le prisonnier put s'établir une sorte de budget, Madame Mère lui transmettait l'état général de sa fortune en le suppliant d'en user sans réserves. Comme son entourage lui faisait observer qu'une telle proposition, si elle était acceptée, la réduirait à l'indigence, la mère douloureuse répondait : « Et qu'importe, quand je n'aurai plus rien, j'irai demander l'aumône pour la mère de Napoléon... »

Dès avril 1817, les nouvelles de la santé de l'Empereur deviennent mauvaises. Bien qu'il défende à son entourage de traiter de ce sujet dans les lettres à Madame, elle n'ignore plus ce que son fils veut lui cacher et que sa maladie est imputable à l'insalubrité de l'île maudite!...

Eplorée, elle s'adresse à tout les puissances.

Il n'est point de cabinet européen qui n'ait été touché de ses plaintes. Il n'est pas de fibre qu'elle n'ait essayé de faire vibrer, de sentiments auxquels elle n'ait fait appel... Les ministres et les rois de la Sainte-Alliance n'ont ni entrailles ni foi.

Seule, une voix enfin s'élève en faveur de l'auguste martyr, c'est cette même voix qui en 1815 se fit entendre pour offrir à Madame Mère, l'hospitalité romaine.

Le Saint-Père, ému par cette glorieuse détresse, écrivait le 6 octobre 1817, de Castelgandolfo, au cardinal Consalvi en le priant d'entreprendre des démarches auprès du Prince Régent d'Angleterre : « La famille de l'Empereur lui a fait connaître que le rocher de Sainte-Hélène est mortifère et que le pauvre exilé dépérit à vue d'œil. Nous avons appris une semblable nouvelle avec une peine infinie et vous la jugerez comme nous, sans aucun doute, car nous devons nous souvenir qu'après Dieu, c'est principalement lui qui s'est dévoué au rétablissement de la religion dans le royaume vraiment grand de la France... »

Mais le Prince Régent ne saurait prendre au sérieux les déclarations de Sa Sainteté!... Celles de lord Bathurst et d'Hudson Lowe suffisent à apaiser sa conscience!...

Les ministres demeurant obstinément sourds aux prières de Madame, elle entreprenait d'adresser à leurs souverains, à ce moment réunis au Congrès d'Aix-la-Chapelle, la lettre déchirante qui, restant elle, aussi, sans écho, a couvert d'opprobre les maisons régnantes de l'Europe :

Rome, le 29 août 1818.

Une mère affligée au delà de toute expression a espéré depuis longtemps, que la réunion de Vos Majestés Impériales et Royales lui rendrait le bonheur.

Il n'est pas possible que la captivité prolongée de l'Empereur Napoléon ne prête pas, à l'occasion, de vous en entretenir et que votre grand cœur d'âme, votre puissance, les souvenirs des événements passés ne portent Vos Majestés Impériales et Royales à vous intéresser pour la délivrance d'un prince qui a eu tant de part à leur intérêt et même à leur amitié.

Laisseriez-vous périr dans un exil de tourments un souverain qui, confiant dans la magnanimité de son ennemi, se jeta dans ses bras? Mon fils aurait pu demander un asile à l'Empereur son beau-père; il aurait pu s'abandonner au grand caractère de l'empereur Alexandre; il aurait pu se réfugier chez Sa Majesté Prussienne, qui, sans doute, se voyant implorée, ne se serait rappelé que son ancienne alliance. L'Angleterre peut-elle le punir de la confiance qu'il lui a témoignée?

L'Empereur Napoléon n'est plus à redouter; il est infirme. Fût-il plein de santé, eût-il les moyens que la Providence lui mit jadis dans les mains, il abhorre la guerre civile.

Sire, je suis mère et la vie de mon fils m'est plus chère que ma propre vie. Pardonnez à ma douleur la liberté que je prends d'adresser à Votre Majesté Impériale et Royale cette lettre.

Ne rendez point inutile la démarche d'une mère qui réclame contre la longue cruauté exercée contre son fils.

Au nom de Celui qui est bon par essence et dont Vos Majestés Impériales et Royales sont l'image, intéressez-vous à faire cesser les tourments de mon fils; intéressez-vous à sa liberté. Je le demande à Dieu, je le demande à vous qui êtes ses lieutenants sur la terre.

La raison d'Etat a des limites et la postérité qui immortalise tout, adore par-dessus tout, la générosité des vainqueurs.

Je suis avec respect, etc.

MADAME MÈRE,

« Au nom de Celui qui est bon par essence et dont Vos Majestés Impériales et Royales sont l'image... » Pauvre et touchante Létizia! Les souverains de l'Europe se vengent.

À la fin de 1818, le docteur O'Méara dont le dévouement à l'Empereur faisait la terreur d'Hudson Lowe, abreuvé d'humiliation et d'outrages, était chassé de Sainte-Hélène.

Son premier soin en touchant la terre d'Europe avait été de dresser un réquisitoire contre la politique du cabinet anglais à



l'égard de son prisonnier et de lancer un vibrant appel à la pitié des rois. Pas plus que celui de lord Holland, que les lettres de Las-Cases et de Montholon, cet appel ne devait être entendu.

Le rapport fait par O'Méara, sur la santé de l'Empereur, la genèse, l'évolution et l'aboutissement fatal de sa maladie parvenait le 18 février 1819 à Madame Mère qui le soumettait immédiatement à l'étude des médecins les plus notoires de Rome. A la suite de cette communication, chacun d'eux apportait aux conclusions du docteur O'Méara, une adhésion formelle, confirmée ensuite dans un bulletin collectif.

Ces conclusions laissent Madame, atterrée! Elle ne sait plus où porter ses peines!

Vit-on jamais détresse plus grande? Le monde acharné contre son fils!... Des rois épiaient l'agonie de son enfant!... d'un Empereur, qui, jadis, maître de leurs existences, les avait traités en ennemi généreux!... A qui en appeler désormais?

C'est encore à ses enfants qu'elle demande de le secourir!... En envoyant à sa fille, Elisa, ex-grande-duchesse de Toscane, le rapport du docteur O'Méara, contresigné par les célébrités médicales du monde romain, elle disait: « La famille doit voir par là, tous les besoins où il se trouve; elle doit l'aider puisque je ne puis le faire à moi seule! »

A Las-Cases, elle écrivait: « Les peines et les souffrances dans lesquelles je me trouve abîmée depuis sa captivité semblent soulagées lorsque je puis le secourir ».

Craignant sans doute que Las-Cases ne se lassât du beau rôle qui lui était échu, elle ajoutait: « J'ai pensé aussi que vous ne pouviez pas exercer le sacré ministère que vous avez créé dans votre attachement pour l'Empereur, sans quelques dépenses. Vous me les ferez savoir »...

Quel calvaire peut-être comparé à celui qui gravit cette mère? Il dépasse en intensité morale celui de Napoléon lui-même!

L'Empereur, nouveau Prométhée attaché à son rocher, trouve dans ses souffrances la consécration même de l'œuvre qu'il dut accomplir, malgré lui, dans la fracas des batailles. Sainte-Hélène formera son auréole! Il ne lui échappe point qu'elle soit, sinon indispensable, du moins utile à la cause qu'il représente et à sa propre gloire! La religion qui mérite et fait des martyrs, n'est-elle pas assurée de triompher dans le Temps?

Il est permis à la mère de l'Empereur d'attacher moins d'importance à la grandeur du symbole qui cloue et magnifie Napoléon sur son rocher.

Cette femme est mère!... La victime torturée est son fils!

La vision de Napoléon malade et abreuvé d'outrages dans l'île meurtrière, crée en son esprit, une image fixe dont l'obsession continue amène parfois, chez elle, des réactions nerveuses qui confinent au délire.

Ses souffrances sont horribles et Pauline peut, avec raison, dire à la duchesse d'Abrantès: « Vous voyez ma mère pleurant ainsi sur les malheurs de mon frère... Eh bien, cette douleur ne la tuera pas; elle souffrira longtemps et son malheur à elle sera plus affreux que celui de l'Empereur... »

Uniquement préoccupée d'alléger autant qu'il lui est possible les souffrances de son fils, Madame Mère n'en est pas moins soupçonnée de semer l'or à pleines mains, pour fomenter en Corse les troubles, qui, une fois encore, y ont pris naissance. C'est ajouter le grotesque à l'odieux.

Le gouvernement de Louis XVIII, qui, sans nul doute, trouve faibles les mesures prises contre Napoléon par la Sainte-Alliance, a le désarmant courage de faire, à ce sujet, des représentations au gouvernement pontifical... Sa Sainteté, excédée par les démarches renouvelées de l'ambassadeur de France a dû se résigner à signifier à la mère malheureuse, les griefs du cabinet français sur sa prétendue activité anti-royaliste en Corse. Avec quel fier dédain, elle répond à l'envoyé du Saint-Père: « Je n'ai pas les trésors qu'on me prête et si je les possédais, je les emploierais non à fomenter des troubles en Corse, mais à armer une flotte pour enlever l'Empereur de cette île maudite où la plus odieuse déloyauté le retient prisonnier ».

Madame Mère n'a rien perdu de sa fierté. Elle survit au naufrage impérial. En mars 1818, Marie-Louise, accompagnée de son père l'empereur François, était arrivée à Rome.

L'épouse méprisable de Napoléon, obéissant on ne sait trop à quel sentiment, avait fait officieusement pressentir Madame, afin de savoir si elle pourrait sans s'exposer à un affront se présenter à elle.

Que pensait Marie-Louise en tentant pareille démarche?

Cette Habsbourg qui jamais n'avait daigné s'intéresser au sort de Napoléon, qui était demeurée sourde aux supplications de sa belle-mère en faveur du grand proscrit, cette Habsbourg était donc à ce point, privée de sens commun?

Madame Mère, outrée de la proposition, faisait alors à l'ambassadeur, cette réponse d'une ironie cinglante: « En vérité, je suis surprise. Vous faites injure à ma belle-fille en supposant qu'elle court les grands chemins, au lieu d'être auprès de son mari, martyr à Sainte-Hélène... La femme dont vous me parlez ne peut être celle de mon fils; c'est une intrigante et je ne reçois pas les intrigantes ».

Très digne, elle se retira, laissant là l'ambassadeur pantois!

La dégradante comédie à laquelle l'Empereur d'Autriche s'était prêté en dotant son petit-fils, le roi de Rome, d'un nouvel état civil autrichien où nulle mention n'était faite de son père, avait amené chez Madame cette réflexion qui ne pouvait plus blesser les Habsbourgs, tombés trop bas: « ... En vérité, nous voilà bien vengés de la maison d'Autriche. Jamais je ne me serais imaginé qu'en donnant Marie-Louise à mon fils, on avait voulu en faire, non son épouse, mais sa maîtresse! »

Incisive, mordante, la mère de l'Empereur fait crânement front à la plus déchirante infortune, gardant pour la solitude des nuits les crises effroyables de sa douleur. Le monde n'en a pas eu le spectacle.

\* \* \*

L'Empereur, qui depuis le départ d'O'Méara n'avait plus reçu de soins, avait demandé à sa mère d'envoyer à Sainte-Hélène, un médecin et un aumônier, capables en le traitant, de constituer pour lui une société agréable et de supporter sans trop de peine le déprimant climat des tropiques.

Le cardinal Fesch, sur recommandation du chambellan Colonna, s'était immédiatement mis en rapport avec un jeune médecin corse du nom d'Antomarchi, alors prosecteur d'anatomie à l'hôpital Sainte-Marie de Florence!

Le choix n'était pas très heureux. On peut, avec raison, reprocher au cardinal Fesch, de n'avoir point soumis le futur médecin de l'Empereur à une enquête sérieuse, portant à la fois sur ses qualités professionnelles et privées, des propositions plus dignes d'être retenues ayant été faites!

Sans s'arrêter à celles de tous les médecins plus ou moins obscurs de l'ancienne armée, Fesch eût pu retenir celle du docteur Fourou de Beauregard, praticien éminent qui avait fait la campagne de 1814 comme chef de l'ambulance de la maison de l'Empereur. L'avait suivi à l'île d'Elbe et était demeuré jusqu'au départ de Napoléon pour Rochefort en 1815, son unique médecin.

Si sa qualité de compatriote de Napoléon, seule, a décidé du choix d'Antomarchi, il faut avouer que le cardinal Fesch, attachait à un détail sans garantie particulière, une importance trop grande et regrettable. La désignation du jeune médecin était malheureuse.

Madame, confiante en la perspicacité de son frère, s'en était rapportée à lui, du choix des personnes nécessaires à l'Empereur... C'est ainsi que, comblé d'attentions et de cadeaux, le pitoyable Antomarchi, accompagné des abbés Buonavita et Vignali, débarquait à Sainte-Hélène, le 21 septembre 1819.

L'état de l'Empereur allait, chaque jour, empirant! Il était facile à une personne exercée de fixer approximativement le terme fatal de cette existence prodigieuse.

Antomarchi avait donné à Napoléon les nouvelles désirées sur toutes les personnes de sa famille, mais celle sur qui l'Empereur revenait sans cesse, c'était sa mère.

Ce fils savait se souvenir! Il traçait en lignes vigoureuses pour son entourage, les périodes capitales de la vie de Létizia.

Avec quelle fierté il les entretenait des sublimes qualités de celle qui lui avait donné le jour! Il en parlait comme d'une sainte, avec un respect, une tendresse infinie!... Que n'était-elle là, près de lui, cette femme admirable?... Mais non. Il n'avait pas voulu qu'elle vint à Sainte-Hélène, comme autrefois à l'île d'Elbe!... Les Anglais avaient assez d'un Bonaparte à torturer à leur guise!... Souffrir un tel supplice sous les yeux de sa mère lui eût été intolérable.

Lorsqu'était vidée la coupe des souvenirs enfuis, le cœur gonflé d'amertume, il s'écriait: « ... Ah! maman Létizia!... » puis, se



ressaisissant brusquement, écrasant du pouce les larmes qui mouillaient ses yeux, dans le but de faire diversion à une obsession poignante, il revenait sur le passé impérial, ses rêves, jugeant ses compagnons et ses collaborateurs avec indulgence, mettant au compte des difficultés effroyables qu'avec lui ils avaient dû vaincre, ce qu'il persistait à considérer comme des erreurs permises ou des faiblesses explicables. Selon la touchante expression du comte de Las-Cases... « Il parle de son histoire passée comme si elle avait déjà trois cents ans de date; ses récits et ses observations ont le langage des siècles; c'est une ombre conversant aux Champs-Élysées; de vrais dialogues des morts... »

Quand, repris par le souvenir de la tendresse maternelle, il demande à Antomarchi de répéter les conversations qu'il eût avec sa mère à Rome, il n'y peut tenir. Les larmes inondent ses yeux, l'oppression gonfle sa poitrine : « ... Vous m'êtes bien attaché, docteur; les contrariétés, les peines, la fatigue, rien ne vous coûte dès qu'il s'agit de me soulager; tout cela cependant n'est pas la sollicitude maternelle!... Ah! maman Létizia!... » D'un geste à peine esquissé, il congédie le médecin, car les sanglots qui l'étouffent ne doivent être entendus de personne!

Sa mère!... Il en parle sans cesse. Il n'est pas de jour, où remuant le passé, une anecdote de sa petite enfance ou de sa féconde adolescence, n'offre à ses lèvres l'occasion de lui rendre hommage.

On croirait que Napoléon, près d'atteindre le terme de ces vicissitudes, a hâte d'exprimer tout ce qu'il n'a pu dire sur l'admirable Létizia. Il veut que le monde n'ignore rien de ce qu'elle fut. « ... Je dois tout à ma mère!... Ma mère aurait gouverné des royaumes!... Ma mère est digne de tous les genres de vénération!... Les pertes, les privations, elle supportait tout, bravait tout : c'était une tête d'homme sur un corps de femme!... Je dois ma fortune à la manière dont elle a élevé ma jeunesse. Je suis d'avis que la bonne ou la mauvaise conduite à venir d'un enfant dépend entièrement de sa mère!... »

Picuses sentences que l'infortunée Létizia recueillera fièrement.

L'Empereur s'achemine doucement vers le tombeau!

Le vieil abbé Buonavita, arrivé à Sainte-Hélène en même temps qu'Antomarchi, n'ayant pu supporter le climat de l'île, s'embarquait le 17 mars à Jamestown, faisant voile vers l'Europe. Lorsqu'il arrivait à Rome le 14 juillet 1821, l'Empereur, depuis deux mois déjà, avait rendu à Dieu sa grande âme!

Madame ne devait apprendre que le 22 juillet la fatale nouvelle, mais désespérée par l'affreux tableau que dressait Buonavita des souffrances impériales, elle envoyait une fois encore, à l'épouse indigne qui avait tout oublié dans les bras du borgne Néipperg, une lettre où elle disait entre autres choses : « ... Malgré l'incertitude où je suis, si cette lettre vous parviendra, comme tant d'autres, je dois à moi et à vous-même, de vous faire connaître l'état de votre mari... Tentez tous les moyens qui sont dans votre pouvoir. Malgré la politique, vous êtes en droit de vous faire entendre, et de puissants souverains ont bien des moyens pour le garder en Europe, dans un climat qui ne soit pas meurtrier comme celui de Sainte-Hélène et où il puisse prendre des bains et rétablir sa santé tout à fait délabrée... L'aumônier qui vient d'arriver, le laissa le 17 mars dernier, étendu sur un sofa, parlant de vous et de son fils et malgré son grand caractère, disant que si on ne se dépêche pas à le tirer de là, on ne tarderait pas à apprendre la fin de ses jours!... »

Marie-Louise de Habsbourg, fidèle à la conduite adoptée, est restée une fois de plus sourde à cette prière.

Le 22 juillet, le télégraphe Chappe apportait dans Rome la funèbre nouvelle et c'était au cardinal Fesch que revenait la pénible mission d'en informer Madame.

Le cri déchirant poussé par cette mère! Nul n'osait approcher de la chambre, où Madame, le corps pantelant, s'efforçait à rester debout, pour mieux étendre en un geste passionné, le buste de son fils!... Tordeue de douleur, elle s'écroulait enfin, au pied du marbre froid, tandis que Fesch, muet et atterré se ressaisissant, appelait à l'aide.

On s'empressa alors, autour de la pauvre affligée. Remise de sa commotion, elle ne voulut du secours de personne, Fesch lui-même fut invité à se retirer, à la laisser seule avec sa douleur. Elle ne voulut point recevoir de condoléances, pas même celles de ses enfants. C'est à Fesch qu'ils furent priés de témoigner leurs sentiments.

Elle pleura dans l'isolement sur un martyr qui eut le monde

pour complice, sur des souffrances que trop de gens avaient rendues possibles, par des lâchetés consentantes ou d'odieuses trahisons!

Pendant deux semaines, nul ne fut admis chez elle. A Caroline, qui de Florence lui avait écrit, elle répondit : « ... Il ne me reste plus d'un tel fils à Sainte-Hélène, qu'un corps inanimé... Hélas, que vous dirais-je? Laissez-moi, seule, prolonger mes jours dans l'affliction! »

Madame, maintenant, n'a plus qu'une idée; ramener à Rome les restes de son fils.

Tandis qu'elle entreprend les démarches et s'inquiète surtout de savoir si l'Empereur a manifesté le désir de demeurer enterré à Sainte-Hélène, les gazettes lui apprennent qu'une inconcevable proposition allait être faite à la Chambre des Lords pour demander l'ouverture d'un crédit, destiné à ramener de Longwood, pour l'inhumer à l'abbaye de Westminster, le corps de l'illustre captif!

Madame s'insurge contre semblable profanation. Elle considère à raison, cet hommage comme un outrage de plus aux cendres de son fils.

Informée et rassurée par Bertrand, des dispositions testamentaires de Napoléon quant au lieu de sa sépulture, elle écrivait alors à lord Castelreagh, ministre des Affaires étrangères britannique, la lettre déchirante qui eût ému un ennemi plus généreux :

Rome, le 15 août 1821.

MILORD,

La mère de l'empereur Napoléon vient réclamer de ses ennemis les cendres de son fils.

Elle vous prie de vouloir bien présenter sa réclamation au cabinet de Sa Majesté Britannique et à Sa Majesté elle-même.

Précipitée du faite des grandeurs humaines au dernier degré de l'infortune, je ne chercherai pas à attendre le ministère britannique par la peinture des souffrances de sa grande victime. Qui, mieux que le gouverneur de Sainte-Hélène et les ministres dont il a exécuté les ordres, ont été à même de connaître toutes les souffrances de l'Empereur?

Il ne reste donc rien à dire à une mère sur la vie et la mort de son fils... L'histoire inflexible s'est assise sur son cercueil, et les vivants et les morts, les peuples et les rois sont également soumis à son inévitable jugement.

Même dans les temps les plus reculés, chez les nations les plus barbares, la haine ne s'étendit pas au delà du tombeau. La Sainte-Alliance, de nos jours, pourrait-elle offrir au monde un spectacle nouveau dans son inflexibilité?

Et le gouvernement anglais voudrait-il continuer à étendre son bras de fer sur les cendres de son ennemi immolé?

Je demande les restes de mon fils, personne n'y a plus de droit qu'une mère. Sous quel prétexte pourrait-on retenir ses restes immortels? La raison d'Etat et tout ce qu'on appelle politique, n'ont point de prise sur des restes inanimés. D'ailleurs, quel serait en les retenant, le but du gouvernement anglais?

Si c'était pour outrager les cendres du héros, un tel dessein ferait frémir d'horreur quiconque conserve encore dans son âme, quelque chose d'humain... Si c'était pour expier par des hommages tardifs le supplice du rocher dont la mémoire durera autant que l'Angleterre, je m'élève de toutes mes forces, avec toute ma famille contre une semblable profanation. De tels hommages seraient à mes yeux le comble de l'outrage... Mon fils n'a plus besoin d'honneurs; son nom suffit à sa gloire; mais j'ai besoin d'embrasser, inanimés, ses restes. C'est loin des clameurs et du bruit que mes mains lui ont préparé, dans une humble chapelle, une tombe...

Au nom de la justice et de l'humanité, je vous conjure de ne pas repousser ma prière. Pour obtenir les restes de mon fils, je puis supplier le ministère, je puis supplier Sa Majesté Britannique, j'ai donné Napoléon à la France et au monde; au nom de Dieu, au nom de toutes les mères, je viens vous supplier, Milord, qu'on ne me refuse pas les restes de mon fils.

L'abbé Vignali et Marchand, à leur retour de Sainte-Hélène, étaient allés à Rome, pour remettre à Madame les objets que l'Empereur lui avaient destinés et l'entretenir de ses dernières volontés.

Lorsque l'abbé Vignali lui dit que Napoléon s'était éteint le 5 mai, à 6 heures du soir, Madame, se souvenant tout à coup, lui raconta l'étrange visite, que ce jour-là, vers cette même heure, elle avait reçue au palais Falconieri.

Nous ne voudrions, par aucun commentaire, affaiblir ou amplifier les détails de cette singulière visite, qui même si elle était le fait d'un visionnaire ou d'un fanatique, témoignait d'une puissance translucide vraiment extraordinaire. Nous laissons à M<sup>me</sup> de Sartrouville, lectrice de Madame Mère, la responsabilité de ce troublant récit :

... Un étranger de mise convenable, se présentant, ce jour-là, dans l'après-midi, au palais de Madame, en exprimant le désir d'être admis en sa présence. Le garde-portone ou concierge lui demanda s'il a une audience, sans laquelle il ne peut être reçu par Son Altesse. L'étranger répond gravement qu'il n'a pas demandé d'audience, mais qu'il a le devoir absolu de voir Madame pour lui faire une communication de la plus haute importance.



Le concierge refuse de le laisser passer, mais sur une insistance d'autorité qui veut l'obéissance, il le conduit à l'antichambre où se trouvent les domestiques et dit à l'un d'eux de prévenir le valet de chambre de Madame qu'un monsieur inconnu réclame l'honneur d'entretenir Son Altesse d'une affaire importante.

Le valet de chambre vient au-devant du personnage et lui demande son nom pour l'annoncer; celui-ci répond, avec impatience, qu'il ne le dira qu'à Madame Mère en personne. On informe Madame qui avait auprès d'elle son chambellan (le chevalier Colonna) et sa dame de compagnie (M<sup>lle</sup> Rosa Mellini); elle se décide à recevoir l'étranger, se promenant dans l'antichambre avec une sorte d'agitation, lorsque M. le chevalier Colonna l'invite à entrer.

L'inconnu remercie le chambellan, pénètre dans le salon et salue Madame avec respect, en faisant comprendre qu'il désire avoir l'honneur de lui parler sans témoin. M. Colonna et M<sup>lle</sup> Mellini, sur un signe de Madame, se retirent dans une pièce voisine, pour entrer au moindre appel.

L'inconnu s'approche alors de Madame et après lui avoir parlé de l'Empereur comme s'il venait de le quitter: « Au moment où je vous parle, dit-il à Son Altesse, Napoléon est délivré de ses peines, il est heureux. » Puis en prononçant ces mots, il porte la main à sa poitrine (Son Altesse croyait qu'il allait prendre un poignard), il tenait un crucifix, en disant d'une voix solennelle à Madame: « Altesse, baisez le Rédempteur et le Sauveur de votre bien-aimé fils. Vous le reverrez encore après de longues années, ce fils, objet de vos profonds regrets, ce fils, dont le nom résonne dans les cités comme dans les hameaux. » Mais avant ce jour mémorable, il se passera bien des changements de gouvernement en France, il y aura des guerres civiles, des flots de sang seront répandus, l'Europe sera tout en feu... Mais Napoléon le Grand reviendra pour haranguer la France et toutes les contrées de l'Europe se ressentiront de son influence... Voilà la grande œuvre que Napoléon le Grand est destiné par le Roi des Rois à accomplir...

L'inconnu qui parlait ainsi paraissait être un prophète inspiré de Dieu et envoyé par lui près d'une mère pour lui annoncer ses volontés immuables sur le sort de son fils. Madame l'écoutait encore dans une sorte d'extase lorsqu'il se retira, la laissant livrée à de profondes réflexions.

Cette singulière visite, disait M. Colonna, semblait avoir ramené l'espérance dans l'âme de Madame, au point qu'elle fit faire pour les gens de sa maison une livrée neuve. Son espérance devait se ranimer encore lorsque le second aumônier de Sainte-Hélène (l'abbé Vignati) vint apprendre à Madame que le jour même et vers l'heure où l'étranger s'était présenté au palais de Rome, l'Empereur succombait à Sainte-Hélène.

Son Altesse m'a raconté plus d'une fois cette étrange visite et M. Colonna me disait que le visiteur avait le son de voix de l'Empereur, sa physionomie, son air imposant, sa taille, sa démarche et lui ressemblait à s'y méprendre. Toutes les recherches faites à Rome et dans les environs pour retrouver cet inconnu ont été inutiles, il avait disparu, comme une ombre, sans laisser de lui aucune trace...

LYDIE PERETTI.

## Sur une initiation littéraire

M. Emile Bouvier, qui est maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, a entrepris d'initier le grand public à la littérature d'aujourd'hui. Une telle « initiation » lui semble d'autant plus nécessaire que cette littérature présente, dit-il, un caractère ésotérique déconcertant et que le divorce entre l'art et la société n'a jamais paru plus profond. Afin de mieux établir ces prémisses, M. Bouvier nous raconte — non sans humour — l'expérience qu'il a faite, en 1925, et qui consistait à soumettre aux lecteurs d'une publication répandue dans un milieu de moyenne culture, des textes d'écrivains que l'« élite », les chapelles littéraires tiennent pour les plus représentatifs des tendances modernes. « Voilà, leur déclarait-il, les morceaux choisis d'après-demain. Aimez-vous cela, comprenez-vous cela? Est-ce beau? Qu'est-ce que cela signifie? » Les réponses furent, dans l'ensemble, celles que M. Bouvier escomptait: le caractère aberrant des écrivains qu'il avait pris pour cobayes fut dénoncé, à l'envi, par la majorité des lecteurs consultés. Sept pour cent seulement communiquèrent avec les novateurs. J'ai dit que M. Bouvier s'y attendait: c'est qu'évolutionniste décidé, contempteur de tout principe esthétique, le goût, le jugement, même ceux du plus grand nombre, lui paraissent nécessairement réactionnaires, conformistes, opposés au changement, à la nouveauté. Tout ce que ce biologiste est contraint d'admettre, c'est que les échanges réguliers qui, aux époques de grand style, s'établissent entre le public et les auteurs, ces échanges

ne se font plus. Son enquête en apporte la preuve. Mais pour démocratique que soit un tel procédé de critique littéraire, M. Bouvier est plus démocrate encore lorsqu'il remet à l'évolution, au progrès, le soin de résoudre l'antagonisme dont témoigne sa consultation. Car le fatalisme historique, qui s'abandonne au processus de la vie, jusqu'à la dissolution et à la mort comprises, cette singulière philosophie de l'histoire est essentiellement propre à la démocratie. Son principe, c'est qu'il n'y a pas de principe, sa règle d'or qu'il n'y a pas de règle d'or. Appliquée à l'esthétique, elle offre ce caractère étrange que ce qu'elle refuse au Nombre, elle le restitue au Temps. « Un jour viendra, nous dit M. Bouvier, où l'élite et la masse communiqueront dans une commune admiration des talents aujourd'hui contestés. » L'histoire n'est-elle pas là qui le démontre? Elle ne démontre même que cela: il y a une heure où ce qui passe pour l'incompréhensible devient l'intelligible, le révoltant le normal, le laid le beau; ce n'est qu'une question de temps. Ne suffit-il pas de se reporter aux jugements des contemporains pour composer une scandaleuse anthologie des erreurs et des malentendus qu'ils ont inmanquablement commis à l'endroit de toutes nouveautés? On parie donc à coup sûr, en pariant pour l'avenir de ce qui est aujourd'hui incompris. Mais cet avenir, pourquoi ne pas le hâter? S'il est inutile et vain d'opposer les limitations arbitraires du jugement et de la culture aux expériences littéraires les plus déconcertantes, ne peut-on pas avancer l'heure de la réconciliation historique qui « honore et blanchit tout »? « C'est notre rôle, à nous, professeurs, écrit M. Bouvier, et du succès de cette entreprise dépend la rapidité d'une évolution du goût qui s'accomplira fatalement. » Il ne s'agit au reste, que d'expliquer, de décrire; justifier, il n'en est pas question. La seule justification, c'est la fatalité. Faisons dès maintenant ce que fera demain. Ne laissons pas à nos successeurs l'avantage de nous traiter d'esprits rétrogrades, avançons la postérité et mettons en morceaux choisis — cours élémentaire et cours moyen — ce que les écoliers de l'an 2000 apprendront avec une docilité vénérande de la littérature du début de notre siècle. Nous aurons ainsi l'Histoire. L'Evolution avec nous: il n'est pas de meilleure garantie. Tout le reste n'est que pédantisme illusoire!

\* \* \*

Voilà comment raisonne M. Bouvier: il le fait gaillardement, avec une sorte d'humeur enjouée où je discerne une bonne part d'ironie: car il ne se targue de la supériorité de son point de vue évolutif que pour mieux établir la vanité d'une critique impuissante à exercer sa fonction, soit qu'elle s'enferme en des positions inactuelles, soit qu'elle obéisse aux caprices du snobisme et de la mode, et pour mieux faire apparaître le caractère d'individualisme anarchique de la littérature contemporaine qui n'a plus de voie d'accès avec le public et qui doit se remettre aux professeurs du soin de lui en ouvrir une... A-t-on assez dit, songe M. Bouvier, que les universitaires sont incapables de porter un jugement sur les œuvres qui n'ont pas été éclairées par plusieurs générations de commentateurs, et qui n'ont pas pour elles des traditions assises, des vérités bien établies? Les exemples d'incompréhension d'un Brunetière, d'un Faguet, à l'endroit de la poésie contemporaine sont encore dans toutes les mémoires... Les malheureux, ils voulaient juger, ils entendaient appliquer leurs « principes » — et ils n'ont abouti qu'aux plus lourdes méprises! Que ne se contentaient-ils d'aménager le lit de l'évolution, que ne faisaient-ils de l'histoire? Là, tout s'intègre, tout s'accueille, tout est à nous et nous ne refusons rien. Notre méthode, est, au reste, la seule qui convienne à la littérature de ces dernières années. Ne répudie-t-elle pas toutes les formules anciennes du classicisme, du romantisme, du naturalisme, ne sent-elle pas dans la culture, de quelque degré qu'elle soit, le pire obstacle à l'audience de ce qu'elle a



de plus original à manifester? Que pourraient les principes pour aborder des œuvres aussi radicalement insolites? Leur faire obstacle? Mais on sait d'expérience, la vanité de telles tentatives. Que nos manuels décrivent donc les variétés de la flore littéraire, de ce point de vue « génétique » qui est le seul valable. Car, en littérature comme ailleurs — et cela semble surtout vrai de la nôtre — il n'y a que des phénomènes. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de savoir si nous sommes en présence d'un progrès stable et définitif de l'espèce : le stable, le définitif n'est pas de l'ordre historique : l'histoire ne connaît que des vicissitudes, c'est même la seule notion vraiment scientifique qu'elle se forme du progrès.

Je soupçonne M. Bouvier qui se montre, au reste, fort ingénieux critique lorsqu'il commente l'œuvre d'un Proust ou d'un Giraudoux, je le soupçonne de n'avoir adapté cette vue simpliste que pour faire davantage apparaître la démission du jugement qu'impliquent le culte de l'originalité à tout prix et l'absence de style d'une époque comme la nôtre. Sa désinvolture m'est garante de ses intentions personnelles, et le choix des morceaux qu'il a soumis à l'enquête de ses lecteurs suffirait, au reste, à le prouver. On lui a objecté que ce procédé était tendancieux, perfide, sinon pire, que nul auteur, fût-ce le moins discutabile, ne résisterait à une telle épreuve. Tous ces fragments — qu'il s'agisse de Rimbaud, de Proust, de Claudel, de Romains, de Giraudoux, de Cocteau, de Delteil, de Max Jacob ou d'André Breton — ont pourtant un trait commun, celui-là même qui, selon Nietzsche, caractérise la décadence littéraire, et qui se traduit par le fait que « la vie ne réside plus dans l'ensemble » : « Le mot, dit-il, devient souverain, et fait un saut hors de la phrase, la phrase grossit et obscurcit le sens de la page, la page prend vie aux dépens de l'ensemble, l'ensemble n'est plus un ensemble. » « Mais c'est là, ajoute Nietzsche, le signe pour tout style de décadence; à chaque fois, anarchie des atomes, désagrégation de la volonté, « liberté de l'individu », pour parler le langage de la morale, — et pour en faire une théorie politique : droits égaux pour tous. La vie, la même vitalité, la vibration et l'exubérance de la vie refoulées dans les organes les plus infimes; le reste pauvre de vie. Partout la paralysie, la fatigue, le catalepsie, ou bien l'inimitié et le chaos : l'un et l'autre sautant toujours plus aux yeux à mesure que l'on monte vers les formes les plus supérieures de l'organisation. L'ensemble est du reste entièrement dépourvu de vie : c'est une agglomération, une addition artificielle, un composé factice. »

\* \* \*

Voilà ce qui se dégage de l'enquête de M. Bouvier, et plus encore que d'un divorce entre le public et la littérature d'aujourd'hui, c'est d'une rupture entre l'artiste et l'art lui-même, qu'il conviendrait de parler. Car l'artiste peut agir contre l'art, dans la mesure où il en méconnaît les règles rationnelles et universelles. C'est là d'ailleurs que devait aboutir l'émancipation sans limites de l'écrivain moderne, dont l'esthétique est victime d'erreurs qui tiennent plus encore à sa philosophie qu'à son métier. Les lois de ce métier lui découvriraient, au contraire, la réalité des principes que son subjectivisme proserit; et ce qui lui reste d'intelligibilité tient à ce qu'il est pratiquement contraint, par ce qu'il fait, d'être infidèle à ce qu'il prétend être. A la limite de l'originalité pure, il n'y a que l'inexprimable, l'indicible, en l'espèce le néant. Toute personnalisation implique un effort; ici, c'est l'art lui-même qui requiert de l'artiste cet effort, en ce qu'il détermine l'objet à faire, en impose les conditions, les moyens et les voies. L'œuvre d'art naît de cet accord, de ce rapport indispensable que l'on tend à supprimer lorsqu'on cède tout à l'originalité, qui est proprement ce qu'on est ce qu'on a, ce qui est donné, et qu'on se désintéresse de ce qu'elle doit produire, qui est la fin même de l'opération artistique. Il ne

s'agit pas de détourner un esprit de sa veine naturelle, mais de voir s'il la sert bien, s'il n'est pas inégal à son propre génie, en transgressant les lois qui régissent toute création. Celles-ci ne procèdent ni de l'intuition, de l'instinct, mais de la raison et du calcul. Et si l'on peut, le cas échéant, contester l'application qu'en font certains critiques, il est bien remarquable de voir que tout artiste qui réfléchit sur son art reconnaît l'existence et la nécessité de ces principes où l'on ne sait plus aujourd'hui discerner que formules : « Il est évident, disait Baudelaire, que les rhétoriques et les prosodies ne sont pas des tyrannies arbitrairement inventées, mais une collection de règles réclamées par l'organisation même de l'être spirituel et jamais les prosodies et les rhétoriques n'ont empêché l'originalité de se produire distinctement. Le contraire, à savoir qu'elles ont aidé l'écllosion de l'originalité, serait infiniment plus vrai ».

Aussi bien est-ce par leur construction, par leur armature, par leur style, que les œuvres de l'esprit ont le plus de chance de durer, de prolonger leur vie mystérieuse. Quoi que semble en penser M. Bouvier, c'est la seule garantie de leur avenir, et non pas ce passage indistinct dans la catégorie de l'histoire qui n'est qu'un synonyme du cimetière et de la mort. L'art n'est pas du côté du « progrès », de l'évolution; il est du côté de la perfection, et c'est en cela qu'il participe de l'éternel.

HENRI MASSIS.

## Grandeur et servitude de Bruxelles-Capitale<sup>(1)</sup>

LE PROBLÈME DU GRAND BRUXELLES A L'ORDRE DU JOUR

L'heure a sonné, une fois de plus, de « faire le point ». Au cours de sa dernière session, le Conseil provincial du Brabant a été saisi par M. Gheude, député permanent, d'une proposition de vote en faveur de l'unification du Grand-Bruxelles. Le 28 octobre, M. Gheude, après avoir fait l'historique des rétroactes du problème, a rompu une lance en faveur de l'unification; mais le conseil n'étant pas en nombre et ne croyant pas pouvoir aborder l'examen d'une question si complexe en fin de séance, a remis sa décision à sa prochaine session extraordinaire. En effet, le conseil sera appelé à se réunir à très bref délai pour présenter des candidats aux fonctions de conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles.

D'autre part, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, à l'occasion de l'ouverture de la session du Conseil provincial d'Anvers, le baron Holvoet, gouverneur de la province, a choisi comme sujet de son discours inaugural : « Le régime administratif des grandes agglomérations ». Dans ce discours, le baron Holvoet a résumé les projets de loi qui ont été déposés il y a neuf ans environ, pour régler le statut du Grand-Bruxelles. Après avoir passé en revue les différentes législations étrangères sur l'organisation des grandes villes, et émis d'intéressantes suggestions inspirées par les lois hollandaises, il exhorta les communes du Grand-Anvers à continuer à collaborer suivant un plan d'ensemble, dans l'aménagement des nouveaux boulevards extérieurs.

Les communes du Grand-Anvers étudient les problèmes de l'urbanisme, qui intéressent plusieurs d'entre elles, au sein d'une « Commission d'études de l'agglomération anversoise. » Il s'agit là, d'un organisme officieux dont les résultats ne doivent pas être sous-estimés. La collaboration intercommunale est en fonction de la bonne volonté des bourgmestres et des services, et cette bonne volonté trouve un précieux aliment dans les examens collectifs des nombreux problèmes qui débordent les limites d'une seule commune.

(1) Voir la *Revue catholique* du 12 février 1932.



En ce qui concerne le Grand-Bruxelles, la « Conférence des bourgmestres », organisme purement officieux également, cherche depuis de nombreuses années à faciliter l'unification des règlements de police et la solution des problèmes d'intérêt intercommunal, par exemple le régime des concessions de services de taxis. Déjà, en 1854, le rapporteur de la section centrale de la Chambre, section qui s'était prononcée contre le projet d'unification du Grand-Bruxelles défendu par le Gouvernement, suggérait une conférence mensuelle des bourgmestres sous la présidence du Gouverneur auquel l'article 128 de la loi provinciale confère les moyens de veiller au maintien de la tranquillité et du bon ordre dans la province.

Mais les décisions de la Conférence des bourgmestres n'entrent en vigueur qu'après ratification de tous les conseils communaux intéressés, et la Conférence est impuissante à remédier aux maux actuels : multiplicité et divergence des règlements, travail en ordre dispersé lorsqu'il s'agit de voirie intercommunale, doubles emplois ou concurrence entre services voisins.

Manifestement inspiré par l'exemple donné par la Commission d'études de l'agglomération anversoise, le Gouvernement vient de créer une « Commission d'études pour l'aménagement de l'agglomération bruxelloise », présidée par M. le ministre des Travaux publics et dont les membres sont : le gouverneur du Brabant, les bourgmestres des trente-quatre communes de l'agglomération, les directeurs généraux des ministères intéressés et les délégués de plusieurs organismes officiels ou privés tels que l'Union des Villes et la Société du Vieux-Bruxelles.

Cette Commission peut faire de l'excellent besogne. L'objet de ses études est de « renseigner, guider, concilier, en vue d'approprier au mieux la vaste zone des trente-quatre communes agglomérées, tant au point de vue de l'aménagement des voies de pénétration vers le cœur de Bruxelles que de la suppression des entraves que le réseau des voies ferrées présente pour les communications interurbaines; l'extension et la modification des transports en commun; l'amélioration des conditions d'écoulement des eaux et l'aménagement rationnel selon une esthétique urbaine moderne, des zones susceptibles d'être transformées en quartiers nouveaux ».

#### LE STATUT DU GRAND-BRUXELLES. UN PROBLÈME DE GOUVERNEMENT

Mais il n'y a pas que le point de vue strictement administratif dans le problème des grandes villes. Il y a aussi le point de vue politique. Le statut des grandes agglomérations et spécialement celui de Bruxelles, doit faire l'objet d'une réglementation nouvelle de la part du législateur. En effet, si le problème ne fait pas l'objet d'une réglementation, qui répond à un réel besoin, le processus de l'annexion va continuer. Et ceci est le cas non seulement pour Bruxelles, mais pour Anvers et pour d'autres villes du pays. Or, il est incontestable qu'il faut combattre, surtout dans un petit pays, surpeuplé comme le nôtre, la création de centres urbains trop puissants. C'est en vain que l'on prétendrait trouver dans l'unification de Bruxelles et des communes voisines, un prétexte à économie. L'expérience a prouvé que la fusion de deux communes n'a eu pour résultat de réduire ni le nombre des bureaux ni le nombre des fonctionnaires ni même le nombre des bâtiments communaux.

D'autre part, l'autorité centrale se résout toujours difficilement à voir se constituer une ville trop puissante, surtout, une capitale, sous l'autorité d'un seul magistrat disposant de pouvoirs très étendus. En ce qui concerne le Grand-Bruxelles, le gouvernement apparaît donc comme l'allié des habitants des faubourgs qui redoutent de perdre leur autonomie et craignent l'augmentation des charges fiscales, qu'entraînerait la fusion avec Bruxelles-Ville. Pourtant, les faubourgs de Bruxelles ne sont pas unanimes dans leur opposition à l'unification. Certains faubourgs paraissent favorables à l'annexion, au moins pour une parcelle de leur territoire.

Un remède ingénieux aux inconvénients de l'annexion serait, et c'est ce qui a été fait en partie lors de l'annexion du second district de Bruxelles, le maintien dans les hôtels communaux des faubourgs annexés, des services de l'état civil, de la milice, de la police et de l'enseignement. Allant plus loin, on pourrait prévoir le maintien dans les hôtels communaux des faubourgs annexés d'un bourgmestre avec un ou plusieurs adjoints, nommés par le Roi et agissant en qualité de simples agents d'exécution. Dans pareil système, le Conseil communal de Bruxelles-Ville

atteindrait les effectifs d'un petit Parlement. Les membres élus dans les circonscriptions de district, pourraient assister le bourgmestre de district à titre consultatif. L'organisation envisagée ressemblerait dans une certaine mesure au régime de Paris, divisé en vingt arrondissements municipaux ayant chacun à leur tête un maire et un ou plusieurs adjoints.

Mais, les partisans de cette solution reconnaissent eux-mêmes qu'il y a lieu d'agir avec une très grande prudence. En effet, s'il est vrai de dire qu'un peuple « sue son droit », il est plus vrai encore de dire « qu'un peuple sue son droit administratif ». Et à cet égard, rien de plus intéressant que de suivre le baron Holvoet dans le résumé qu'il fait des systèmes étrangers. On se rend compte que pour faire face à des besoins similaires, chaque pays a recours à des remèdes très différents.

« Une formule séduisante, dit le baron Holvoet, dans sa conclusion, est la formule londonienne. C'est celle d'un organisme élu, analogue à notre conseil provincial, qui se superpose aux diverses communes pour gérer leurs intérêts communs. Ce Conseil, à la différence de notre conseil provincial, est permanent et toutes les communes de sa circonscription sont soumises au même régime. Pour l'appliquer par analogie à notre pays, il faudrait constituer pour l'agglomération anversoise, comme pour l'agglomération bruxelloise, des provinces distinctes.

« Les systèmes français et italien sont la résultante d'un droit public complètement différent du nôtre. Ils placent Paris et Rome plus directement sous l'autorité du pouvoir central. Dans le Grand-Berlin, au contraire, la multiplicité des corps électifs et la désignation par eux des mandataires de la Cité, en font, dans l'Etat, un organisme autonome pouvant devenir redoutable.

« La législation qui se rapproche le plus de nos aspirations et de nos mœurs administratives est la législation hollandaise.

Le principal mérite de cette législation est sa souplesse et la possibilité de l'appliquer à toutes les communes, même les communes rurales. En s'inspirant de la législation hollandaise, il serait possible d'ouvrir de nouvelles perspectives à la solution du problème de nos grandes villes qui, nous insistons à nouveau sur ce point, se pose aussi bien pour toutes nos grandes cités que pour la capitale. D'ailleurs, il répugnerait à notre esprit public de prévoir un régime d'exception pour la capitale, car notre amour de l'égalité est tel que nous supporterions mal une inégalité même uniquement d'ordre juridique entre les diverses villes du royaume. En revanche, nous supportons d'autant mieux les primautés morales dont les villes continuent à se rendre dignes. Bruxelles, par exemple, a-t-elle jamais songé à contester à Malines sa primauté dans notre organisation ecclésiastique?

A notre sens, l'erreur des trois projets qui furent déposés par des députés de Bruxelles à l'époque de la dernière revision constitutionnelle était précisément de n'avoir eu en vue que le sort de Bruxelles. Ces trois projets sont devenus caducs et le champ est donc libre pour la rédaction de nouveaux plans.

Le baron Holvoet a donc esquissé un projet, très souple qui pourrait, le cas échéant, s'adapter aux agglomérations urbaines ou rurales : les communes associées élargies par la voie de leurs conseils communaux un conseil intercommunal présidé par le bourgmestre de la commune la plus peuplée. La compétence de ce Conseil intercommunal serait déterminée par arrêté royal après avis des communes associées et engloberait par exemple la gestion des régies et services publics d'eau, gaz et électricité, service incendie, port et aérodrome, police de l'hygiène, transports en commun, voirie intéressant plusieurs communes. Des échevins intercommunaux gèreraient les services intercommunaux. Le Conseil intercommunal ne pourrait voter d'impôts mais pourrait percevoir des taxes ou des péages. Sa caisse serait alimentée par les caisses communales. Le conseil intercommunal serait soumis au double contrôle de la députation permanente et des conseils communaux des communes associées. Ce dernier contrôle devrait être modéré, pour laisser une certaine initiative au nouvel organisme.

Examinant la constitutionnalité d'une loi consacrant ce système, le baron Holvoet se prononce sans hésiter en faveur de l'affirmative.

#### L'URBANISME

D'autre part, le Parlement est saisi d'une proposition de loi sur l'urbanisme et qui tend à organiser l'entente, même à l'imposer aux communes, lorsqu'il s'agit de travaux d'ensemble. Ce projet mérite un examen attentif car il ne tend à rien moins qu'à modifier



ou à compléter notre législation sur l'expropriation et il y a lieu en ces matières de sauvegarder avec grande prudence les droits légitimes des propriétaires. N'oublions pas non plus le rôle que joue dans l'urbanisme, le mécénat, c'est-à-dire l'intervention d'une personnalité telle qu'un Souverain. — l'exemple de Léopold II l'a suffisamment démontré, — ou d'une famille ou encore d'une association privée. Ces dernières ne sont pas toujours les moins actives et bien souvent elles favorisent l'urbanisme sans s'en douter. Les couverts de l'ancien régime, avec leurs jardins emmurés, ont dans beaucoup de nos villes, par le seul fait de leur démolition, permis l'aménagement de places ou de parcs. Les fortifications dont tant de cités se sont plaintes ont également apporté par leur destruction une récompense aux villes qui ont eu la patience d'attendre. Ce n'est pas un paradoxe que de saluer Vauban, qui a encerclé plusieurs de nos villes dans de solides murs, comme un des plus grands urbanistes que nos provinces aient connu. Déjà Anvers rend le même hommage à Brialmont.

Enfin, n'oublions pas non plus de puiser des ressources dans l'arsenal de nos lois. Car c'est un défaut des temps modernes que de chercher à faire des lois nouvelles alors que bien souvent la solution existe dans les textes en vigueur.

#### COMMENT ASSURER LA GRANDEUR DE BRUXELLES-VILLE

En conclusion, il s'agit une fois de plus, de tenir la balance égale entre deux intérêts. Le premier intérêt, c'est celui de l'indépendance communale, à laquelle nous sommes à si juste titre attachés. Cette indépendance, que Boutteville, commissaire du Gouvernement de la Convention recommandait de combattre en ces termes : « L'administration n'a qu'une espèce de fonctions déléguées par le gouvernement : elle doit abandonner toute idée de famille, de réunion, de magistrature locale » (1).

D'autre part, l'excès de l'autonomie communale est un mal. Déjà le 15 juillet 1861, Jules Le Jeune siégeant au Conseil communal d'Ixelles, disait dans un plaidoyer en faveur de l'entente du Grand-Bruxelles : « Faut-il désespérer de voir s'établir entre la ville et les communes de sa banlieue cette entente sincère et active qui permettra de réaliser les plus belles perspectives du système de l'incorporation des faubourgs en laissant intact le principe de l'individualité et en renforçant nos libertés communales au lieu de les affaiblir? Nous ferions injure à la ville de Bruxelles, si nous nous arrêtons à cette pensée ».

L'autre intérêt à mettre en balance avec l'indépendance des communes, c'est l'intérêt national et l'intérêt de ce « corps » que forme le Grand-Bruxelles.

Dans notre économie moderne, les villes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important mais à condition de pouvoir compter sur la permanence des facteurs qui ont provoqué leur naissance. Et cela est particulièrement vrai pour les capitales. Lucien Romier analysant dans ses « Explications de notre temps » les raisons qui ont fait de Paris une capitale, en voyait trois : le privilège naturel de la situation géographique, la correspondance aux besoins d'une époque et la consécration officielle.

Bruxelles peut compter sur sa situation géographique plus que Paris. Ce qui fait la force de Bruxelles, c'est de se trouver au centre du pays et à proximité de la frontière linguistique. Et c'est pour cela que si elle veut conserver son rôle de capitale, elle doit continuer à être non pas un signe de contradiction, mais un signe de ralliement (2).

Quant à la correspondance aux besoins de l'époque, Bruxelles n'a qu'à continuer à s'adapter au progrès. Il importe donc de perfectionner encore le réseau des voies de terre, par route et par rail et des voies aériennes dont elle est le centre et ne jamais perdre de vue que Bruxelles comme la Belgique doit sa fortune au fait de se trouver au croisement des voies internationales et que d'autre part la saine raison demande que les voyageurs et les marchandises ne trouvent jamais en Bruxelles un obstacle, mais au contraire, un marché vivant et un centre d'échanges et de travail bien outillé.

Quant à la consécration officielle, la présence dans les murs du Grand-Bruxelles, des Souverains et des services administratifs

(1) Correspondance de Boutteville. Lettre du 28 juin 1796 à un commissaire de département. Baron Paul Verhaegen : *La Belgique sous la domination française*, t. II, p. 85.

(2) *Bruxelles, signe de contradiction*, par Marcel Laloire, Editions Rex.

du pays, elle répond aujourd'hui à une tradition tellement solide qu'il suffit pour qu'elle se perpétue, que l'Etat belge continue à vivre et à prospérer.

C'est donc dans l'équilibre entre l'intérêt des communes et l'intérêt de l'Etat que se trouve la solution du Grand-Bruxelles, de Bruxelles capitale, que l'on ne peut mieux comparer, au milieu de ses faubourgs, qu'à une mère de nombreuses filles recherchant pour ses enfants un harmonieux établissement.

XAVIER CARTON DE WIART.

#### Les livres et la vie

### Staline, l'homme d'acier

L'histoire d'un homme de l'envergure de Staline est encore trop mêlée aux controverses actuelles, aux disputes de partis, aux mille contingences politiques pour qu'il ne soit pas difficile de dégager, avec impartialité, la physionomie générale du dictateur de Moscou et le grand mobile de son action.

Une telle réussite n'en est que plus remarquable et c'est à cette parfaite cohésion de l'événement et de la psychologie que sont parvenus les auteurs de la plus récente biographie de Staline : MM. Grégoire Bessedovski et Maurice Laporte (1).

Le public qui ne s'intéressait, il y a quelque sept ou huit ans qu'aux biographies romancées ou aux essais d'imagination pure, porte actuellement une attention accrue aux ouvrages d'histoire et de documentation. Ainsi avons-nous vu paraître un *Byron* de M. Maurois où l'indication des références, infiniment plus nombreuses que dans sa *Vie de Disraëli*, semblait veuir en garantie du sérieux de l'étude.

Malheureusement, M. Maurois est beaucoup plus doué pour le roman et la fantaisie que pour la gravité sorbonnique ; et son *Byron*, qui eût pu être plein d'échappées sur un univers poétique, nourri de vue originales sur un tempérament romanesque, n'est qu'un assez ennuyeux alignement de notes et de documents dans lesquels on saisit mal le caractère propre de Byron, son aura, sa personnalité.

Pareille mésaventure n'est pas arrivée à MM. Grégoire Bessedovski et Maurice Laporte. En effet, et pour commencer par une critique l'analyse d'un livre dont il faut dire le plus grand bien, nous avouons que ce sont les brèves évocations concrètes de l'ouvrage, les paysages, les atmosphères qui seules nous gênent un peu. Pour camper, avec relief, une silhouette comme celle de Staline, peut-être eût-il fallu un sens plus aigu de ce drame qui, pour se jouer dans les esprits et dans les faits, n'en est pas moins traduit par des attitudes et par de secrètes correspondances du corps à l'âme.

Si l'on compare, néanmoins aux précédents volumes de M. Maurice Laporte, les passages que nous discutons, il faut reconnaître que la langue est devenue plus sobre et plus vigoureuse, l'expression plus aiguë, les points de comparaison mieux distribués et plus justes.

Si d'ailleurs on tient compte du recul qui manque nécessairement aux auteurs, l'objection soulevée est beaucoup plus un regret qu'une critique.

Pour ce qui est de l'action même de Staline, des traits essentiels de son caractère, des forces prodigieuses et complexes qui commandent son tempérament, nul n'était mieux placé que MM. Grégoire Bessedovski et Maurice Laporte pour les pénétrer et les traduire.

A cet égard, leur réussite est complète. Pour bien rendre compte d'un tel livre, il faudrait suivre pas à pas la carrière de l'homme d'acier et montrer combien en face de chaque geste, de chaque nuance, de chaque secret, l'interprétation opposée convient dans le détail et — qualité plus rare — concorde avec l'ensemble du jugement porté par les auteurs sur le maître actuel de la Russie soviétique. Une personnalité comme celle de Staline ne se discute pas, en effet, par de menues constatations.

(1) Alexis Rédiér, édit.



A toute biographie impartiale, une attitude préliminaire est indispensable. En face de Staline, lui reconnaître une certaine grandeur, démoniaque peut-être, mais authentique — c'est ce qui manque à un ouvrage paru dernièrement sous la signature d'Essad bey, et qui, plus proluxe peut-être d'anecdotes et de propos, a le défaut de ne pas, dès l'abord, témoigner d'une suffisante largeur de vue, ce qui amène un mémorialiste agréable à faire figure de polémiste assez obtus.

MM. Grégoire Bessedovski et Maurice Laporte au contraire se sont efforcés de faire comprendre à leurs lecteurs les causes profondes de la réussite de Staline. Ils savent bien qu'une si étonnante carrière n'est jamais le fruit du seul hasard. Il y faut une intelligence qui sache prévoir l'événement, le saisir en temps opportun, s'en dégager si besoin est.

C'est à cette souplesse, renforcée d'une extrême précision de jugement, que les auteurs attribuent le succès du dictateur russe. Avant, en effet, d'aborder les grands desseins du plan Quinquennal, Staline avait su, ici fomenter une grève, là livrer un indicateur gênant, plus tard susciter une révolution et la condamner au moment précis où elle aboutit à l'échec.

Un Staline toujours en voyage, sept fois évadé de Sibérie, ingénieux à éliminer tel ami dont l'autorité et le courage risqueraient de lui porter ombrage, voilà le Staline que nous peignent MM. Maurice Laporte et Grégoire Bessedovski ; il n'est pas d'interprétation plus véritable.

Alors, dira-t-on, où se trouve respectée la grandeur de l'*Homme d'acier*? Dans la vérité et l'exactitude même de ses actes, dans un judicieux établissement de la concordance de ses actes à ses intentions.

Une espèce de génie de l'ambition et de l'intrigue, tel apparaît Staline. Soutenu par une moindre volonté, par une plus faible décision, il évoquerait le type de l'arriviste banal ; mais sa fortune n'est pas de celles que les seules circonstances provoquent. Il a prévu, organisé, coordonné sa vie jour par jour, et elle compose le dessin général par lequel lui-même la préfigurait.

Il y a d'ailleurs dans Staline une sorte de personnage de roman, « un cas » qui n'a pas échappé à la perspicacité des auteurs ; une frénésie d'ambition, une espèce de sourire hideux se joue constamment au plus intime même du dictateur.

D'une part, il est un homme de proie ; il exige une obéissance, il extermine ses rivaux, il élude les contradictions ; d'autre part, il est un homme d'humilité. On le voit en simple costume quitter le petit appartement que — maître d'une nation — il se réserve alors qu'il eût pu habiter le Kremlin.

Rien dans sa vie extérieure, dans son intimité ne laisserait croire qu'il est le chef d'un peuple de 120 millions d'âmes, si ce n'est ce regard opiniâtre et volontaire, cette espèce de flamme jaillie des yeux généralement dociles à toute dissimulation, ce brusque frémissement des épaules qui apparaît chaque fois qu'une de ses décisions rencontre un obstacle.

Moins désintéressé, moins simple, il eût pu soulever la critique, il eût pu être la victime des clubs révolutionnaires ; il eût cette habileté de ne prêter le flanc à aucune satire personnelle. Il y a en lui une austérité apparente qui rappelle presque la conception huguenote de la sainteté : des meurs irréprochables aux grands jours ; des sacrifices bien en vue. Comment ces deux tendances opposées se consolident-elles dans l'énigmatique personnage ?

Comme tout homme d'action véritable, Staline excelle à utiliser l'événement, à y appliquer tour à tour l'un ou l'autre trait de son caractère, à s'en faire l'observateur docile, le serviteur astucieux.

Jamais peut-être il n'apparut plus diaboliquement puissant que dans cette séance du 2 décembre 1923 où Staline, menacé dans sa situation et dans son crédit, sans discours, sans protestations, sans éloquence, impose à l'Assemblée soviétique la destitution de Trotsky, alors président de la seule organisation dangereuse : le soviét militaire central.

Ici, nous laisserons parler MM. Grégoire Bessedovski et Maurice Laporte. La manière dont il nous rapportent cet affrontement mémorable des deux maîtres de la Russie à la mort de Lénine, dénote chez eux un sens indéniable du drame, une pathétique sobriété d'expression, une sorte d'art littéraire qui fait de ce livre politique, le livre de véritables écrivains :

Le 2 décembre 1923, le Comité central se réunit au grand complet. Six-cents délégués se pressaient sous la vaste voûte en ogives du théâtre national de Moscou. Staline dut subir sans broncher, vingt discours, vingt condamnations impitoyables. Quand l'heure vint de répondre et qu'il monta lente-

ment, d'un pas malgré tout assuré, le port de tête arrogant, à la tribune rouge étoilée d'or, un grand souffle passa sur la salle chargée d'électricité. Puis, chose qui ne s'était jamais vue depuis Kérénsky, une formidable tempête de bruits, de sifflets et de clameurs éclata et se répécuta dehors, dans les jardins, dans les rues avoisinantes, encombrées de soldats et de policiers. Mille injures — dont les langues slaves sont si riches — partirent à la fois. Et, les dominant avec peine, la voix métallique de Trotsky, reprise par ceux de son groupe, monta vers les ciels, scandant : démission!... démission!...

« L'homme d'acier » ne broncha pas. La veuve de Lénine qui, dans un coin de la salle, observait son visage durci, hostile, se demandait : « A quoi songe-t-il? Que prépare-t-il? » Au fond, elle l'admirait et ce sentiment dut passer dans ses yeux, car Kamenev lui dit :

— Quel terrible joueur... Ah, si Lénine le voyait aujourd'hui!

Désolée de répondre, elle écrasa une larme sur sa joue.

— Si Illitch était là, fit-elle, au bout d'un instant, Staline serait quelque part, loin de Moscou.

Mais, déjà, on se battait autour d'eux. Le muscle reprenait ses droits, un frémissement secoua ces créatures qui en arrivaient à douter de tout, sinon de leur égoïsme et de leur force étalée, sans vergogne.

Zinoviev qui, un moment, tenta de s'interposer, fut saisi à la gorge par un Kirghiss particulièrement exalté, et renversé à terre. Cet incident amena une certaine détente, dont profita Staline, que pas une minute son flegme habituel n'avait abandonné.

— Je renonce à mon discours, dit-il, invitant ainsi les plus turbulents à lui accorder le répit qu'il souhaitait, je renonce à mon discours, mais vous regretterez certainement de ne pas connaître les intentions du Politburo, qui, détenant maintenant la preuve d'une conspiration ourdie contre la République des Soviets, prend sur lui la responsabilité de sauver la Russie, malgré elle, en frappant de la façon la plus impitoyable ceux qui ont complété sa perte.

Cette délicate allusion *in pace* de la Tchèque et à la Sibérie tomba sur les délégués comme un poing sur la nuque. Ils ne savaient pas si l'artificieux orateur se servait d'un moyen désespéré pour se faire entendre ou s'il disait vrai. A l'agitation précédente succéda un silence de glace. Six cents paires d'yeux se braquèrent sur le visage blême de Trotsky qui, incertain de ce qu'il devait faire, broyait ses mains l'une dans l'autre. Personne maintenant ne se jugeait assez résolu pour affronter à découvert cet homme honni, isolé sur sa tribune, mais qui détenant entre ses mains un pouvoir si mystérieux, si considérable, qu'il pouvait d'un signe les rejeter tous dans le néant d'où la Révolution les avait tirés.

Pendant un membre du parti, Antonov, commandant de l'armée rouge, celui-là même qui, le 25 octobre 1917, à la tête de ses prétoirs avait envahi le Palais d'Hiver, comprenant que la balance oscillait, tenta de rompre le charme.

— Va-t-en, Staline! Les masses du parti ne veulent plus souffrir ta dictature. Va-t-en, avant que leur conscience ne les pousse à exprimer par des actes leur indignation.

Quelques applaudissements ponctuèrent cette sortie énergique. Staline éleva la main. On se tut à nouveau, dans l'attente de la riposte. Antonov ne pouvait la prévoir aussi brutale. Et pourtant sur quel ton doucereux furent prononcées ces paroles, qui semblaient glisser entre des lèvres fermées :

— Antonov sait très bien qu'il partira avant moi, et que sa place est marquée en Sibérie, où l'enverra sans doute la justice des Soviets à laquelle, d'ores et déjà, il appartient comme coupable du crime de haute trahison... du moins si j'en crois la demande en autorisation de poursuite que m'a fait parvenir ce matin Dzerjinsky.

N'ayant plus se contenir, un homme bondit de son siège : Trotsky. — C'est une infamie! lança-t-il. Le dévouement d'Antonov est connu de tous. Jamais le Soviet militaire n'accordera une telle autorisation!

Cette fois, ce fut au tour de Staline d'interrompre, cependant que l'assemblée, toujours aussi houleuse, mais de moins en moins décidée, assistait, muette de surprise, à cette étrange passe d'armes :

— D'où Trotsky tient-il son assurance! Sans doute du fait qu'il était, hier encore, président du Soviet militaire central!

A ce mot *hier*, qui fit baller, les délégués sentirent un souffle de panique les gagner. Mais l'« Homme d'acier », auquel l'attrait brûlant du jeu paraissait rendre tout son mordant, continua, tout en descendant de la tribune et en s'arrêtant à chaque marche, comme pour mieux jouir de la stupeur et de l'affolement qu'il allait provoquer :

— Mais oui, pendant que les uns conspirent, les autres veillent... D'après des renseignements dignes de foi, nous savons que Trotsky s'est, bien malgré lui, j'en suis sûr, laissé entraîner par certains qui rêvent de coup d'Etat, pareils à ces généraux qui voient dans le bonapartisme le couronnement d'une carrière. Aussi le Politburo a-t-il pris d'urgence, aujourd'hui, les deux seules mesures capables de faire réfléchir notre camarade : celle de destituer Trotsky de la présidence du Soviet militaire central et celle de désigner, pour le remplacer, un bolchevik aussi irréprochable qu'aimé de tous, le vainqueur de Wrangel, notre ami Michel Frunze!

Comme on le voit, un tel livre ne pouvait trouver sa pleine valeur de crédibilité que dans un témoignage direct. MM. Grégoire Bessedovski et Maurice Laporte non seulement ont connu Staline, mais ce qui est plus important pour leur œuvre, ont observé l'enchaînement de sa politique, ont été mêlés — et de près — à son ascension.

M. Bessedovski, en effet, fut attaché d'ambassade de la République des Soviets à Paris. Il a été à même de pouvoir, par les dessous, se faire une juste idée de la diplomatie révolutionnaire.

M. Laporte, ancien secrétaire général des Jeunesses communistes, a vu, d'une manière précise, l'attitude du dictateur dans la direction du communisme international.



Aussi ce livre n'est-il pas une œuvre de partisans ou d'adversaires. On n'y trouve, ni dénégations, ni apologies, mais un essai de pénétration. A des hommes qui lisent chaque jour dans leur quotidien telle ou telle nouvelle, plus ou moins obscure, cette biographie peut rendre le service de leur fournir une idée d'ensemble, une ligne de repère à quoi tout événement peut être rapporté.

Certes, MM. Grégoire Bessedovski et Maurice Laporte ne dissimulent pas ce que comporte de sauvagerie, d'immoralité, l'existence d'un Staline. Ils savent révéler les failles et les échecs d'un esprit de bouleversement qui risque de n'aboutir qu'à la barbarie. Mais jamais les faits ou les intentions ne se trouvent sollicités.

Si leur œuvre peut paraître dure pour le dictateur des Soviets, c'est d'abord parce qu'elle est juste. Ils savent exprimer la grande aventure soviétique, d'un regard assez objectif pour être lucide, et l'art même d'une telle œuvre se ressent de ce souci d'impartialité. Aucune place n'est laissée à l'éloquence dans ce Staline, et cependant la carrière du dictateur russe se prêtait à toutes les inflexions du roman; il faut louer cette retenue, rare chez les écrivains politiques; peut-être, ici ou là, donne-t-elle l'impression de sécheresse. A tout prendre, nous préférons ces précisions à plus d'inexactes couleurs.

A un moment de crise générale comme celui que nous vivons, une lecture concernant Staline n'est ni un luxe, ni une distraction. Il est des phénomènes d'une amplitude telle, qu'ils exigent de la part de ceux qui s'y trouvent mêlés, des renseignements sûrs et une attitude raisonnée.

Or, quel Européen ne se trouve aujourd'hui menacé par le

prodigieux effort, fait par Staline, pour asservir toute civilisation au matérialisme marxiste par son objectivité même.

Le livre de MM. Grégoire Bessedovski et Maurice Laporte fournit mieux qu'une réprobation passive, de sûrs et précis moyens de défense, ce que peut donner à un homme, la connaissance de son adversaire.

JEAN MAXENCE.

## Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine conférence sera faite le mardi 23 février, à 5 heures (Salle Patria) par

**S. Exc. Mgr GERLIER**

*Evêque de Tarbes et Lourdes*

SUJET :

**LOURDES!..**

Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, au prix de 20 francs.

# Les idées et les faits

## Chronique des idées

### La voix de nos Evêques(1)

#### II. — Tournai, Namur, Gand.

Le mandement de Carême de S. Exc. Mgr Gaston-Antoine Rasneur, évêque de Tournai, a pour objet : l'assistance à la messe dominicale.

Il nous sera permis de dire que sous cette plume épiscopale, la note louangeuse et caressante des congratulations adressées naguère aux diocésains de Tournai au sujet des fêtes de saint Eleuthère, a succédé la note austère des vigoureuses admonitions. Certe Pastorale est un énergique sermon à la Bridaine destiné à secouer les déserteurs de la messe dominicale. Elle part d'une statistique alarmante qui fait monter le nombre des ransgresseurs à 600,000, soit les 70 % des fidèles astreints à ce grave précepte. Et naturellement ces chiffres, trop facilement acceptés, peut-être, enflamment le zèle de l'apostolique Pasteur. Il n'oublie pas que si son bâton pastoral s'arrondit en volute à un bout, il se termine à l'autre par une pointe acérée. Elle n'épargne point ces baptisés qui renient leur baptême, ces anciens premiers communians qui ont déchiré leur pacte de profession de foi, ces confirmés, soldats qui ont forfait à l'honneur. L'évêque leur usène à tous un texte de l'Apocalypse qui les condamne et lance e cri de malédiction : *Vae genti peccatrici. Malheur à la nation pécheresse*. Je note cependant que sa mansuétude ne perd pas ses droits, elle laisse sous-entendre seulement la cause principale qui justifierait la statistique invoquée, la recrudescence de l'anti-déréalisme socialiste.

Le vaillant évêque fait d'abord bonne justice de l'étrange époque qui taxe de trop rigoureuse sévérité le précepte enjoignant l'assistance à la messe du dimanche sous peine de faute mortelle.

Précepte trop sévère! C'est l'ignorance qui parle ainsi. Elle n'entend rien à la sublimité de la messe qui perpétue, renouvelle, actualise le plus grand événement de l'histoire religieuse. Elle n'entend rien à la valeur de cette oblation qui rend à Dieu un hommage adéquat à sa majesté, une action de grâces égale à ses

bienfaits, fléchit sûrement sa justice, implore infailliblement ses faveurs.

Précepte trop sévère! C'est oublier que le prône de la messe dominicale est l'unique source d'instruction religieuse capable d'alimenter la foi de la masse.

Trop sévère! ce précepte dont l'accomplissement verse la joie au cœur des vrais chrétiens, dont la transgression habituelle laisse chez les autres un vide que rien ne peut combler, car à tous les plaisirs d'ici-bas il manquera toujours l'infini dans l'intensité, l'éternité dans la durée.

Ce reproche réfuté, l'évêque s'en prend aux vaines excuses derrière lesquelles s'abrite l'abandon du devoir, il ne fait pas quartier à la lâcheté humaine, il la pourchasse, il la débuse de toutes ses positions : manque de temps, garde des enfants, exigences du commerce, excursions, sport, cours d'école industrielle, indigence du vêtement, prétention de prier chez soi, difficultés avec le curé, sentiments hostiles des prêtres à l'égard des ouvriers, insouciance, ridicule fantôme du respect humain, découragement, ennui. L'énumération est exhaustive. Il n'est pas de fallacieux prétexte que l'intrépide pasteur laisse debout, pas un que son impétueuse logique ne réduise à néant.

Le compte réglé avec les transgresseurs du précepte, l'évêque se tourne vers ceux qui l'observent pour les avertir que leur devoir ne fait que commencer. A ceux-là, parents, maîtres, hommes et femmes d'œuvres incombe l'obligation de l'apostolat. Il se fait ainsi que s'ouvrant par une statistique pessimiste, la Lettre pastorale tournaisienne, s'achève dans l'optimisme du rappel de ces nobles et fréquents exemples de tant de paroisses où se pratique l'entraînement en masse vers la messe du dimanche. Heures de paroisses qui en rachètent d'autres! Heureux diocèse qui possède à sa tête un si irrésistible entraîneur!

\* \* \*

Si le mandement de Carême de l'évêque de Tournai n'est pas écrit dans la prose édulcorée de l'ancienne littérature épiscopale, celui de S. Exc. Mgr Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur, assistant au trône pontifical, se distingue par sa simplicité et son onction évangélique. Il a pour objet le sacrement de Pénitence et visiblement l'Evêque a voulu donner à ses ouailles une lumineuse et forte leçon de catéchisme.

Du sacrement de Pénitence, il expose la nature, il enseigne la

(1) Voir *Revue Catholique* du 12 février 1932.



pratique. Il en rappelle d'abord l'institution par le Christ lui-même, au soir de la Résurrection, revenant victorieux du combat contre la mort et l'enfer avec son riche butin de gloire et de puissance rédemptrice, apparaissant ainsi à ses apôtres auxquels il confère son pouvoir divin d'absoudre les péchés.

Il dit la merveilleuse efficacité de ce Sacrement de la réconciliation et de la restauration, la rémissibilité universelle des fautes, la totale réintégration du coupable, enfermant le dogme dans cette heureuse formule : la Pénitence remet tous les péchés et tout le péché : culpabilité, offense, peine éternelle, peine temporelle au moins partielle, et elle est indéfiniment réitérable.

Passant à la pratique du Sacrement, l'Evêque en dit la nécessité de moyen et de précepte divin ou ecclésiastique et se réclamant du sage et suave docteur saint François de Sales, recommande la fréquente confession « sorte de sarclage spirituel qui assainit l'âme et la préserve de l'envahissement des mauvaises habitudes ».

L'Evêque explique ensuite, avec clarté et précision, les trois actes qui sont la partie du pénitent dans la grande œuvre de sa réconciliation avec Dieu : la contrition, la confession, la satisfaction.

Il dit l'absolue nécessité de la contrition dont rien n'exempte et que rien ne supplée et décrit les qualités que doit revêtir cette douleur de l'âme, intérieure, surnaturelle, universelle, souveraine, comportant la ferme propos généreux et efficace.

Avec l'Eglise, il réclame l'aveu intégral des fautes mortelles, cette confession qui est le cauchemar de tant d'hommes, à laquelle cependant il faut se soumettre coûte que coûte, parce qu'elle est régulièrement la condition *sine qua non* de l'absolution. Institué juge des consciences de par Dieu pour rendre en son nom, au nom de Celui qui est Vérité et Justice, une sentence de pardon ou la refuser, le ministre de ce sacrement judiciaire est dans la nécessité de faire instruire la cause secrète par le seul témoin qui la connaisse, de faire dresser l'acte d'accusation par le seul accusateur possible, le pénitent, au risque de n'être plus qu'un distributeur automatique de pardons. Mais aussi, en retour, quelle absolue, quelle infaillible certitude de son acquittement authentique découle, pour lui, du prononcé de la sentence! Quelle assurance! Quelle paix! La pouvait-il acheter trop cher?

Au demeurant, la Lettre pastorale ne fait qu'effleurer l'aspect apologétique de cette question extraordinairement intéressante pour se restreindre au côté parénétique, traçant de sages directives, multipliant les précieux conseils avec références au catéchisme diocésain. Il se trouve ainsi que tel renvoi à ce texte ne sera parfaitement et facilement saisi que par ces fidèles namurois qui en connaissent la glose. Exemple : « Si pour n'avoir pas suffisamment examiné sa conscience, on oublie un péché mortel en confession, l'absolution ne vaut rien ». Il est clair, n'est-ce pas, qu'il s'agit ici du pénitent qui s'est rendu coupable, le sachant et le voulant, d'une grave négligence dans la recherche de ses fautes mortelles.

On sait par ailleurs qu'il n'y a pas mal de chrétiens au gros sel qui se dispensent de tout examen pour s'en référer uniquement à l'interrogatoire du confesseur sur la bienveillance duquel ils comptent pour débrouiller leur conscience. Il va de soi qu'il est loin de la pensée du miséricordieux Pasteur de leur refuser sa pitié. On a jugé superflu aussi de rappeler qu'une faute grave omise par inadvertance, involontaire oubli, est remise avec les autres fautes accusées, mais que subsiste l'obligation de la soumettre dans une confession subséquente au pouvoir des clefs.

Sur la satisfaction, l'accomplissement de la pénitence imposée par le confesseur, sa valeur réparatrice à l'égard de la justice de Dieu, sur le devoir de la compléter « pour ne pas réduire Dieu au rôle d'éternel berné », la Pastorale namuroise présente de fortes considérations dont la juste sévérité donne beaucoup à penser. Hélas, déchargé du fardeau de ses fautes, acquitté de la peine éternelle, le pécheur abusé est trop facilement oublieux de l'expiation qui s'impose. Ces graves pensées s'accordent avec ce temps de Carême et ne manqueront pas d'impressionner les âmes. C'est la confiance au reste que l'Evêque inspire par les dernières lignes de sa Pastorale, en dressant devant les débiteurs insolubles que nous sommes tous à l'égard du créancier divin la Croix et l'Autel ruisseaux des mérites infinis du Rédempteur.

\* \* \*

Ce n'est pas un point spécial du dogme ou de la morale que S. Exc. Mgr Honoré Coppieters, évêque de Gand, a choisi comme sujet de sa Lettre de Carême. S'élevant à des considérations d'ordre

général et prenant occasion du dixième anniversaire de l'élévation de Pie XI au suprême Pontificat, il embrasse la situation actuelle dans une vue d'ensemble et démontre, à la lumière des principaux enseignements du Saint-Siège, que la restauration sociale n'est possible que par l'affermissement et l'extension du règne de Jésus-Christ, selon l'heureuse formule du Pape : *la paix du Christ par le règne du Christ*.

Dans un raccourci énergique, l'évêque de Gand montre d'abord la crise économique étreignant le monde entier, la crise morale qui l'aggrave par l'oblitération du sens de la vie, cette aberration foncière qui érige les biens présents en fin suprême de l'homme, et par la fièvre d'indépendance, crise de l'autorité, qui soulève tous les peuples.

Il faudrait désespérer de l'état du monde si dans la barque insubmersible de l'Eglise, le Pilote ne veillait à bord, le Christ en la personne de Pierre. Dès la première année de son Pontificat, Pie XI a lancé son programme libérateur dans l'encyclique *Ubi arcano Dei* du 23 décembre 1922. *Pax Christi in regno Christi*. Il a revendiqué la royauté du Christ. Il faut qu'Il règne sur les intelligences par la loi, sur les volontés par l'amour, sur les familles par les vertus domestiques, sur la société par la reconnaissance de ses lois et des droits de l'Eglise. Cette royauté universelle du Christ, Pie XI l'affirma d'erechef et la mit en pleine lumière dans l'encyclique *Quas primas* du 11 décembre 1925, qui institua la fête du Christ-Roi.

Descendant de ces sommets aux applications pratiques, Pie XI a fait voir comment le règne du Christ doit s'établir ou se rétablir, s'instaurer ou se développer dans la famille et dans la société. Et l'évêque de Gand de passer éloquentement en revue par une substantielle analyse ces immortels enseignements, l'encyclique *Casti connubii* du 31 décembre 1930 qui est la charte du mariage, le code de la famille chrétienne, l'Encyclique sur l'éducation qui proclame avec tant de force en cette matière de haute importance les droits préexistants de la famille, les prérogatives de l'Eglise tirées de sa divine mission, le rôle supplétif et subsidiaire de l'Etat.

Poursuivant ce large exposé, l'Evêque montre que la sollicitude éclairée du Saint-Père s'est étendue à la royauté du Christ sur le corps social. Il n'en veut pour preuve que l'encyclique *Quadragesimo anno* du 25 mai 1931 qui adapte aux conditions contemporaines, avec une accentuation de la doctrine, les mémorables leçons de *Rerum Novarum* de Léon XIII. En outre le Pape a jugé que le moyen le plus puissant de pénétration dans la vie publique, de l'idée chrétienne était ce que son prédécesseur de sainte mémoire, Pie X, appela l'*Action catholique* et on sait avec quel élan il n'a depuis depuis dix années de lui donner une impulsion chaque jour plus vigoureuse. Mgr Coppieters ne manque pas d'observer — ce qui échappe à ceux que j'appellerais volontiers, si je ne commentais ici un grave document, les grands moutardiers du Pape — que l'Action catholique est une nouveauté qui remonte pour le moins à saint Paul et même à l'Evangile, mais qu'elle est justifiée de nos jours par un double fait : la laïcisation de la société, la nécessité, pour le laïc, de collaborer à l'apostolat, devenu insuffisant, du clergé. Je ne saurais donner une plus juste idée de cette remarquable Lettre pastorale qui est, pour ainsi dire, calquée sur la parole du Saint-Père, qu'en reproduisant le passage suivant extrait par Mgr Coppieters de l'encyclique *Quadragesimo anno* où s'affirme la pensée du règne :

« Qu'ils s'unissent donc, dit-il, tous les hommes de bonne volonté qui, sous la direction des Pasteurs de l'Eglise, veulent combattre ce bon et pacifique combat du Christ; que sous la conduite de l'Eglise et à la lumière de ses enseignements, chacun selon son talent, ses forces, sa condition, tous s'efforcent d'apporter quelque contribution à l'œuvre de restauration sociale chrétienne que Léon XIII a inaugurée par son immortelle lettre *Rerum Novarum*, n'ayant en vue ni eux-mêmes, ni leurs avantages personnels, mais les intérêts de Jésus-Christ; ne cherchant pas à faire prévaloir à tout prix leurs propres idées, mais prêts à les abandonner, si excellentes soient-elles, dès que semble le demander un bien commun plus considérable; en sorte que, en tout et sur tout, règne le Christ, domine le Christ à qui soit honneur, gloire et puissance dans tous les siècles! »

J. SCHYRGENS